

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

L'entreprise France

Passé le temps des émotions et du grand frisson politique, la France va entrer dans la réalité quotidienne du choix très fragile qu'elle vient de faire dans les urnes.

C'est un choix de politique économique fondamentalement différent de celui de la majorité sortante.

En 1981, la France devait croire aux vertus de l'économie d'Etat, la voici, cinq ans plus tard à nouveau dans le camp du libéralisme économique. Le glissement à gauche des intentions de la droite pourrait bien être aussi marqué que le furent les dérapages à droite des options de la gauche.

On finit toujours par composer au centre quand la théorie a subi l'épreuve de la pratique, parce que le bonheur de l'équilibre vaut toutes les jouissances des excès.

Premiers signes économiques intéressants de l'attente d'un équilibre: la Bourse reste hésitante, la monnaie ne bouge pas, l'or est ferme. Cette attente équilibrée traduit bien la situation politique où l'alternance se joue sur le mode mineur avec deux voix de majorité, dans l'état actuel des alliances.

De part et d'autre, les acteurs de l'économie veulent voir venir et l'arrivée d'un premier ministre libéral à Matignon n'est pas encore un gage suffisant pour dénouer les intentions des investisseurs. Or ce sont eux qui détiennent les clés de l'avenir, car la compétitivité de l'industrie est précisément déterminée par l'investissement industriel.

Il est significatif que l'indice de production n'a guère varié, en France, depuis 1981, faute de modernisation des entreprises.

Pendant ce temps, les Allemands ont consolidé leur avance de même que les Américains et les Japonais.

Les Français sont condamnés au consensus entre partenaires sociaux, faute de quoi l'écart va se creuser avec leurs concurrents qu'aucune alternance ne parviendra plus à combler.

Gouverner la France, c'est promouvoir sa modernisation industrielle. Il faudra inciter les investisseurs tout en contenant les revendications salariales.

Autant demander au Rhin de de couler dans le lit du Rhône!

Gil BAILLOD

France: M. François Mitterrand et la cohabitation

Départ sur les chapeaux de roues



Jacques Chirac arrivant à l'Elysée hier dans l'après-midi. D'un pas alerte, et décidé. (Bélino AP)

La «cohabitation» est partie sur les chapeaux de roues, François Mitterrand ayant demandé mardi soir à Jacques Chirac (53 ans), le leader des néo-gaullistes du Rassemblement pour la République (RPR), de procéder à «un tour d'horizon au sujet de la formation du gouvernement», a annoncé Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République.

Deux jours après un scrutin ayant donné une très courte majorité parlementaire au RPR allié aux libéro-centristes de l'Union pour la démocratie française (UDF) et à une poignée de «divers droite», l'Elysée semble ainsi avoir opté pour la carte du consensus.

Selon la Constitution, M. Mitterrand aurait en effet pu faire durer le suspense jusqu'au 2 avril et exacerber ainsi des divisions au sein de la coalition RPR-UDF. En faisant appel à M. Chirac, qui était le candidat favori de la nouvelle majorité, l'Elysée a fait un geste incontestable de bonne volonté, relèvent les observateurs.

Lundi soir déjà, en s'adressant aux Français à la télévision, le chef de l'Etat avait rassuré la nouvelle majorité en annonçant qu'il choisirait le nouveau premier ministre dans son sein, qu'il la laisserait appliquer son programme de gouvernement, allant même jusqu'à lui souhaiter bonne chance.

Le maire de Paris, qui a déjà occupé Matignon durant deux ans, de 1974 à 1976, sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, doit maintenant apporter sa réponse à François Mitterrand «dans les meilleurs délais», a précisé M. Bianco.

Ses propositions pour titulariser les portefeuilles de la défense et des affaires extérieures seront les plus attendues, le chef de l'Etat ayant plusieurs fois indiqué qu'il ne serait pas un président «au rabais», en particulier dans ces deux domaines qui lui sont plus ou moins «réservés» suivant la lecture qu'on fait de la Constitution. (ats)

Elections: résultats définitifs

Le ministère français de l'Intérieur a publié hier matin les résultats définitifs des élections législatives du 16 mars accordant 290 sièges au RPR, à l'UDF et aux divers droite, et 35 sièges au Front national.

A gauche, le parti socialiste obtient 206 sièges, les divers gauche cinq. Les radicaux de gauche deux et le parti communiste 35.

Les résultats concernent les 96 départements de la métropole auxquels s'ajoutent la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion ainsi que la Nouvelle-Calédonie, Mayotte et la Polynésie. Les deux derniers sièges (Saint-Pierre et Miquelon - Wallis et Futuna) seront pourvus dimanche prochain à l'issue d'un second tour de scrutin.

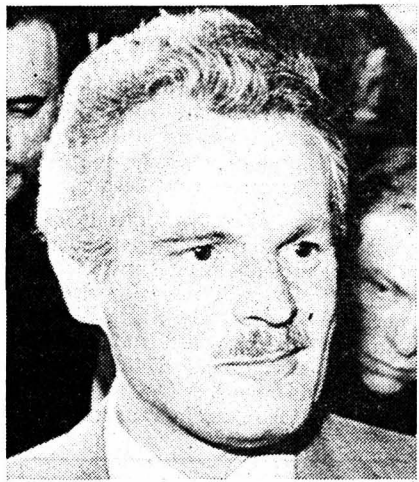
Sont classés UDF et RPR les élus qui figuraient sur des listes de candidats officiellement investies par ces deux formations au moment du dépôt des listes. La véritable répartition ne pourra être constatée qu'au moment de la formation des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale. (ats, afp)

La cohabitation, c'est comme un mariage de raison?

Oui, mais si je veux divorcer, c'est plus facile!



OPEP: très loin du compromis



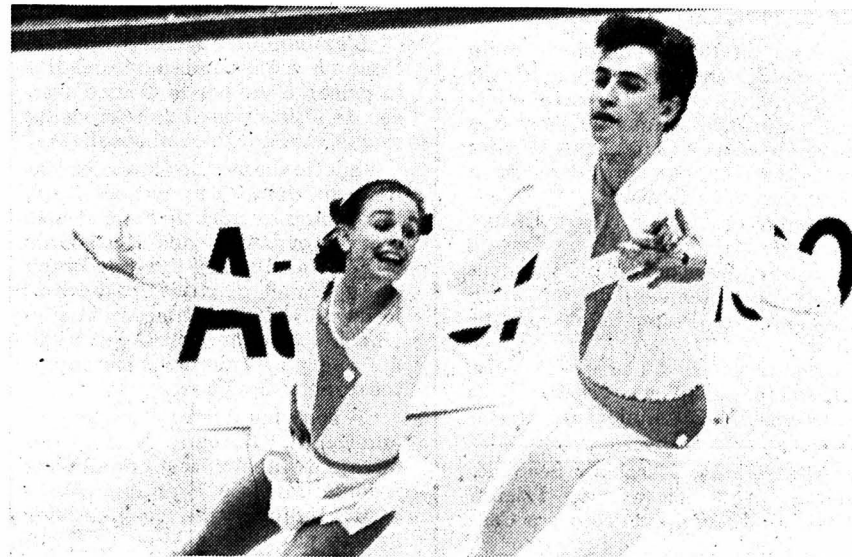
Le ministre mexicain du Pétrole ne cache pas sa perplexité. (Bélino AP)

Les treize ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont retrouvés mardi à Genève pour trouver un compromis. Alors que le comité d'experts a présenté son rapport, les consultations bilatérales se sont intensifiées, mais sont encore très éloignées du compromis recherché, ont déclaré les participants. Aucun accord n'est en vue avant la rencontre avec les pays non-adhérents à l'OPEP.

Le président de l'OPEP, le ministre vénézuélien du Pétrole Arturo Hernandez Grisanti, a déclaré que la situation actuelle de l'OPEP n'était pas aisée. L'organisation pétrolière est notamment à la recherche d'un chiffre de production globale pour ses treize pays membres. Selon quelques ministres, il faudrait revenir à un plafond de production - fixé en octobre 84 à 16 mio. de barils par jour - qui devrait même être temporairement réduit.

Pour le ministre algérien, il faut en effet ramener le prix du pétrole au-dessus de 20 dollars le baril, alors que les cours sont tombés jusqu'à 12 dollars. (ats)

SPORT CM de patinage artistique La relève prend le dessus



Champions du monde juniors l'an passé, Ekatarina Gordeeva et son partenaire Sergei Grinkov ont franchi un nouveau pas hier soir aux Vernets en remportant le titre par couples des championnats du monde de patinage artistique. (Bélino AP)

• LIRE EN PAGE 12



M

météo

Nord des Alpes: le temps sera nuageux et quelques faibles précipitations seront possibles le long du Jura et sur le Plateau.

Sud des Alpes: temps nuageux et très brumeux.

Evolution probable jusqu'à dimanche: au nord, temps plutôt variable, jeudi assez ensoleillé à partir de l'ouest, vendredi aggravation, arrivée d'une légère perturbation, pluies probables. En fin de semaine, amélioration graduelle, d'abord dans l'ouest, ensuite dans l'est. Au sud, assez ensoleillé.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Mercredi 19 mars 1986

12e semaine, 78e jour

Fêtes à souhaiter: Joseph, Joséphine, Josiane

	Mercredi	Jeu
Lever du soleil	6 h. 37	6 h. 36
Coucher du soleil	18 h. 43	18 h. 44
Lever de la lune	10 h. 57	11 h. 56
Coucher de la lune	3 h. 18	4 h. 47
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,93 m.	750,93 m.
Lac de Neuchâtel	429,16 m.	429,17 m.

S

sommaire

Refus d'adhérer à l'ONU Non, où est ta victoire?

SUISSE Page 4

Girard-Perregaux Soins intensifs ou convalescence

ECONOMIE Page 6

Vie pratique MAGAZINE Page 8

R

région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds Quelle effort...mation professionnelle?

PAGE 17

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance.
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Sacs
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés

Av. Léopold-Robert 53

MONDE

E

entre autres

Auschwitz et Carmel

Auschwitz. Symbole inmarcescible de l'abysse dans lequel peut tomber une civilisation qui, sur le plan technique, était à l'apogée.

Devant la barbarie des faits, seuls le recueillement, la réflexion affligée, le silence s'imposent.

Les hasards de la vie ont voulu que j'aie connu de très près quelques prisonniers du sinistre camp et un des principaux membres du jury appelé à se prononcer au sujet du mémorial dressé sur les lieux.

Tous désiraient la discrétion, l'absence d'emphase, l'émotion nue devant toutes les victimes, devant tous les morts.

Lisant les informations amoncées durant mon absence, j'apprends qu'une polémique fait rage à propos de l'installation d'un couvent de carmélites à proximité immédiate du camp.

Le but des religieuses: «Faire pénitence, prier pour la réconciliation des hommes dans le Christ, finir sa vie, en compagnie de la mort, pour expier le mal qui a été fait».

Pour la revue juive belge «Regards»: «Ce geste est un faux pas, qui inquiète et blesse les juifs».

Et notre confrère de répercuter cet avertissement: «Ne touchez pas au symbole Auschwitz parce qu'il se suffit à lui-même et que, y toucher, c'est nous offenser».

L'article nous révèle encore ce qui gêne surtout les juifs, selon les catholiques, c'est le procès en béatification d'Edith Stein, juive allemande convertie au Carmel sous le nom de Thérèse Bénédicte de la Croix et morte dans le camp de concentration.

S'y ajoute que sainte Thérèse d'Avila a été la grande réformatrice de l'ordre des carmélites et qu'elle était la petite-fille d'un juif converti en 1485...

Dois-je dire que je considère ces polémiques navrantes ?

Auschwitz, alors que les nazis commençaient à graver les degrés de l'interminable échelle de leurs crimes, a tout d'abord été un camp où, laissés sans nourriture, les Russes s'entre-dévoient et mouraient, de toute façon, atrocement. Il fut, en outre, une prison pour les résistantes femmes ou les malheureuses ne jouissaient même pas des baraques crasseuses, qui s'édifiaient quand les Hitlériens commencèrent à organiser systématiquement la mort.

Qu'il est dérisoire d'accorder des priorités historiques face à celle-ci.

Pour moi il n'y a qu'une vérité: Auschwitz est le lieu-symbole où une doctrine et une science sans conscience s'unir pour détruire toutes les civilisations qui les gênaient, pour supprimer à la fois l'humain et le transcendantal.

La majorité des victimes furent juives, mais il y en eut aussi des centaines de milliers d'autres: Polonais, Russes, tziganes.

S'amuser à faire des comptes ? - Non merci.

Chercher, au contraire, dans ces lieux où le monstrueux avait momentanément triomphé, à trouver un terrain de paix durable.

Ne suffit-il pas que Jérusalem, symbole de vie, reste une plaie ouverte dans le corps des trois grandes religions monothéistes ?

Auschwitz, symbole de mort, doit-il devenir, lui aussi, une pomme de discorde ?

Avant Pâques, le propos vaut d'être médité.

Willy BRANDT

Les forces régulières tchadiennes menacent Faya-Largeau Un fil sépare les frères ennemis

En détruisant lundi soir le poste militaire de Chicha situé à plus de 700 km à vol d'oiseau au nord de N'Djamena, les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) menacent désormais la capitale du nord, Faya-Largeau, occupée par la Lybie depuis 1983 et on redoute dans divers milieux de N'Djamena une riposte libyenne.

Quelques dizaines de kilomètres seulement séparent les FANT de leurs adversaires tchadiens et libyens. Si à l'ouest, la ligne de contact est difficile à déterminer, au centre en revanche, il suffit de deux heures de piste pour aller de Chicha à Faya (145 km) tandis qu'à l'est, les troupes gouvernementales basées à Oum Chalouba-Kalait patrouillent à soixante kilomètres de Fada, autre base importante des forces coalisées tchado-libyennes.

Les forces du président Hissène Habré se trouvent donc sous le nez des Libyens. «Je me demande si ce n'est pas une astuce libyenne destinée à éloigner nos troupes de leurs bases afin de les rendre plus vulnérables», a dit M. Moussa, directeur d'une entreprise administrative, qui estime qu'«après l'anéantissement des partisans de M. Goukouni Oueiddei (chef des rebelles pro-libyens), les Libyens seront obligés de se lancer ouvertement dans la guerre contre les FANT».

«RATTACHÉE À LA LIBYE»

La ville de Faya-Largeau est non seulement occupée par l'armée libyenne, font observer certains responsables tchadiens, «elle est purement et simplement rattachée à la Libye qui en assume l'administration». D'ailleurs, disent-ils, c'est là que les bureaux du gouverneur de la province sud-libyenne ont été transférés et que réside le chef du groupement opérationnel du Sud (de la Libye), le colonel Ahmed Rifi.

Pour M. Ousman, chef de service des transports, il ne reste aux Libyens que

deux solutions: «Ou ils plient bagages et se retirent plus au nord, ou ils passent à l'offensive en utilisant de gros moyens». Mais un abandon par les Libyens du nord du Tchad est improbable et une offensive de grande envergure risque d'être contrée par l'opération «Epervier» dispositif aérien dissuasif dont la mise en place à N'Djamena s'est achevée le 19 février dernier.

ASSISTANCE MILITAIRE

Cette opération d'assistance militaire française destinée à soutenir le gouvernement tchadien face à Tripoli, dispose de six avions de chasse «Mirage F1» et de quatre bombardiers d'appui au sol «Jaguar» qui sont assistés par deux «Breguet Atlantique» de protection

aérienne et de ravitaillement en vol KC-135. Au total cinq cents soldats français sont au Tchad dans le cadre de cette opération.

«Les FANT doivent mettre à profit leur avantage sur le terrain et attaquer Faya-Largeau» souhaitait M. Bernard, commerçant, qui pense que les Libyens sont aux abois et qu'il faut les harceler avant qu'ils ne se réorganisent. Et si Tripoli envoie ses avions, «Epervier est là», dit-il confiant.

OFFENSIVE IMPROBABLE

Une offensive à l'initiative des FANT, si elle n'est pas impossible, reste toutefois peu probable, estiment les observateurs dans la capitale tchadienne. Les FANT sont très prudentes et n'attaqueront pas si elles n'ont pas la certitude d'avoir un appui aérien. Or, rien ne permet de croire pour l'instant que l'opération «Epervier» se lancera à la reconquête du Nord tchadien, notent encore les observateurs. (ap)

Négociations sur les otages français détenus au Liban L'émissaire officieux Raad laisse choir

Le docteur Razah Raad, émissaire officieux du gouvernement français pour la libération des otages au Liban, a annoncé hier qu'il renonçait à sa mission.

On précisait dans l'entourage du médecin français d'origine libanaise que le Dr Raad abandonne ses négociations au Liban tant que le gouvernement français «n'aura pas lavé les accusations» récemment portées à son encontre.

On avait notamment affirmé que le médecin avait été «grassement payé» pour sa mission de médiation. Le Dr Raad a formellement démenti ces allégations. Des journaux avaient par ailleurs estimé qu'il avait tenté de recueillir à son profit une certaine publicité, en vue

des élections législatives (candidat de l'opposition dans l'Orne, il a été battu).

Mais les plus graves accusations ont été portées par un homme d'affaires syrien émissaire du président Mitterrand, M. Omrane Adham. Selon ce dernier, le Dr Raad a fait «capoter», en janvier dernier, les négociations sur la libération imminente des otages français.

Là encore, le médecin a opposé un vif démenti, en expliquant qu'il n'avait fait que soumettre les propositions du gouvernement français.

L'organisation Jihad islamique, qui avait exigé sa médiation, avait déclaré dans un communiqué accompagnant une cassette vidéo montrant trois otages français: «L'envoi d'émissaires français,

Asti: le vin des assassins

La consommation de vin contenant une quantité élevée de méthylène a fait trois morts à Milan, annonce mardi la police.

Le vin, acheté dans des supermarchés, provenait d'une compagnie de la région d'Asti, dans le nord de l'Italie.

Les autorités ont ordonné que toutes les bouteilles de cette origine soient retirées des rayons, et ont procédé à l'examen d'échantillons.

L'addition de méthylène, qui permet de renforcer la teneur d'alcool, est illégale.

On précise que les victimes étaient des alcooliques, ou bien des personnes ayant consommé de très grandes quantités de ce vin frelaté, le méthylène n'ayant pas d'effet s'il est absorbé en quantités modérées.

On ne pense pas que du vin frelaté ait été exporté. (ats, reuter)

Après le score du PCF aux législatives

La «bonne solution» de Juquin

Pierre Juquin, figure de proue du courant «renouvateur» au sein du parti communiste français, a souhaité hier la réunion du Congrès extraordinaire du mouvement à la suite des «inquiétants» résultats des élections législatives du 16 mars.

Le PCF, avec seulement 9,81% des voix dimanche, a signé son plus mauvais score depuis 1924 et envoie 35 députés à l'Assemblée, le même nombre que l'extrême-droite. Interrogé sur TFI, Pierre Juquin a estimé que la réunion d'un congrès extraordinaire lui paraissait «une bonne solution» pour parvenir à des «changements importants, une véritable révolution culturelle» dans le parti.

Il a souligné que si l'élection de dimanche n'avait pas eu lieu au scrutin proportionnel, les communistes auraient disposé de moins de sièges à l'Assemblée.

(ats, reuter)

Afghanistan: désertions et succès de la résistance

Près de 900 soldats de l'armée afghane ont déserté pour rejoindre les maquis de la résistance dans la province de Paktia à la frontière du Pakistan, la semaine dernière, apprenait-on de source diplomatique occidentale à Islamabad.

Les soldats afghans, déployés autour de Khost, sont passés aux rebelles avec leurs armes, après le retrait dans cette ville de garnison des forces soviétiques du secteur, celles-ci estimant que la situation ne justifiait pas le maintien de leur propre déploiement.

Par ailleurs, la résistance afghane a abattu deux avions militaires soviétiques et quatre hélicoptères

dans la province méridionale de Kandahar où de violents combats se sont déroulés la semaine dernière, ont indiqué hier, des diplomates occidentaux en poste au Pakistan.

Enfin, un projet d'accord contenant un calendrier de retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan a été remis ces jours derniers par les autorités de Kaboul à M. Diego Cordovez, émissaire des Nations Unies sur l'Afghanistan, qui tenait hier une conférence de presse à Islamabad à l'issue de 11 jours de navette diplomatique entre Kaboul et le Pakistan.

(ats, afp, reuter)

Explosion à Damas 60 morts au moins

La Voix du Liban, station de radio chrétienne des phalangistes du président Amine Gemayel, citant des sources informées, a déclaré hier que 60 personnes avaient été tuées et 110 autres blessées dans l'attentat à la voiture piégée à Damas la semaine dernière.

La radio et la télévision syriennes avaient déclaré lundi qu'un «certain nombre de citoyens ont été blessés» dans l'explosion jeudi dernier d'un camion frigorifique bourré d'explosifs, au nord de Damas.

Le gouvernement du président Hafez El Assad a accusé son voisin irakien d'avoir organisé l'attentat. (ap)

● CASTRES. - Elisabeth Schmidt, première femme pasteur de l'Eglise réformée de France, est décédée à Castres, à 77 ans.

● LA HAYE. - Quelque 350.000 étrangers de plus de 18 ans vivant aux Pays-Bas, pourront participer, pour la première fois, aujourd'hui, aux élections municipales de ce pays.

Ancienne vedette du monde financier italien Sindona condamné à la prison à vie

L'ex-banquier sicilien Michele Sindona a été condamné mardi à la prison à vie par la Cour d'assises de Milan pour l'assassinat du magistrat Giorgio Ambrosoli.

Vedette du monde financier italien au début des années 1970, l'ex-banquier miracle était accusé d'avoir organisé, des Etats-Unis où il s'était installé après le krach de sa «Banca privata», l'assassinat le 12 juillet 1979 à Milan du magistrat Giorgio Ambrosoli qui avait été chargé d'examiner les comptes de cette banque.

Ce sont les aveux d'un truand américain, Joseph Arico, qui devaient mener les enquêteurs jusqu'à Michele Sindona. Arico avait indiqué que le banquier l'avait payé pour aller à Milan assassiner le magistrat. Il avait trouvé la mort peu après en faisant une chute alors qu'il tentait de s'évader de prison à New York.

Un autre accusé, Robert Venucci, qui comparait sous l'accusation d'avoir servi d'intermédiaire entre Sindona et Arico, a été également condamné à la prison à vie.

Le procès, commencé au printemps dernier, devait révéler les multiples menaces anonymes lancées contre Giorgio Ambrosoli au début de l'année 79. «Tu vas mourir comme un chien», affirmait notamment, dans un appel téléphonique enregistré, un homme au fort accent sicilien.

Michele Sindona, lié selon l'accusation à la fois à la mafia et à Lucio Gelli, «maître» de la loge clandestine P2, a affirmé au cours du procès être victime d'une machination.

Extradé il y a un an et demi des Etats-Unis et incarcéré en Italie, il n'était pas présent au moment de la sentence.

qu'ils soient officiels ou non, n'est qu'une manœuvre pour tromper le peuple français.

Le docteur Raad, à son retour du Liban, samedi dernier, s'était cependant déclaré «optimiste» quant à une prochaine libération des otages. Mais lundi, il annonçait son intention d'abandonner les négociations si le gouvernement ne le lavait pas de tout soupçon.

SQUELETTES À SAÏDA

Une cinquantaine de squelettes ont été découverts dans une cave près de Saïda, au sud-Liban et selon la police, il s'agirait peut-être des restes de Palestiniens tués dans un centre d'interrogatoires de l'armée israélienne.

Les squelettes vont être examinés par des médecins légistes pour établir la date de la mort des victimes. C'est un soldat d'une garnison de l'armée libanaise à Saïda qui a découvert la cave par hasard, alors qu'il se promenait sur la colline Sharhabil près de Saïda. (ap)

Plusieurs années après le Watergate Un «plombier» demande un réexamen de son cas

Frank Sturgis, l'un des hommes qui avaient plaidé coupable du cambriolage du comité électoral du Parti démocrate dans l'immeuble du Watergate à Washington, ce qui avait déclenché le scandale du même nom, a demandé lundi un nouvel examen de son cas par la justice.

Sturgis estime que son nom doit être lavé parce que les procureurs avaient à l'époque, il y a 13 ans, maintenu secrètes des informations qui auraient permis de réduire la gravité des chefs d'inculpation. Il a déjà purgé une peine de prison pour vol et enregistrements illégaux.

On a appris récemment que le FBI n'avait jamais trouvé de preuves solides que les «plombiers» avaient installé des micros au siège du comité électoral démocrate. L'avocat de Sturgis, Ellis Rubin, a déclaré que son client aurait dû être seulement impliqué d'effraction et non de pose de micros.

Sturgis a déclaré aux journalistes qu'il

n'était pas au courant des micros et que son rôle avait seulement été de pénétrer dans le Watergate et de monter la garde. Il savait alors que l'unité des «plombiers» avait été directement organisée par Richard Nixon. «Je pensais que c'était une grande chose et qu'il n'y avait rien d'illégal». Il croyait qu'il remplissait une mission liée à la sécurité nationale.

En fait, on n'a jamais su ce que faisaient exactement les «plombiers» du Watergate. L'un d'eux, James McCord, avait déclaré à la justice qu'il avait posé des micros sur deux téléphones du siège démocrate avant le prétendu cambriolage, en 1972, et que l'équipe à laquelle participait Sturgis avait été chargée de les remplacer car ils ne fonctionnaient plus. C'est en grande partie le témoignage de McCord qui a mené les procureurs à accuser la Maison-Blanche et le président Nixon, qui dut démissionner. (ap)

A Rimini Chute d'un avion

Un appareil F-104 G de l'armée de l'air italienne s'est écrasé hier après-midi sur un immeuble d'habitation, dans la région de Rimini, tuant deux personnes et en blessant trois autres.

Le pilote de l'avion, Alberto Biagetti, 33 ans, qui a fait fonctionner son siège éjectable au dernier moment, est sérieusement blessé aux vertèbres. Le F-104, basé sur l'aéroport de Rimini-Miramare, s'appretait à atterrir après un vol d'entraînement. Une panne électrique serait à l'origine de l'accident. (ats, afp)

● PARIS. - L'attentat contre un TGV, qui a fait une dizaine de blessés légers lundi, a été revendiqué par le «Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient».

● WASHINGTON. - Le déficit des paiements courants des Etats-Unis s'est accentué en 1985, pour atteindre le chiffre record de 117,5 milliards de dollars (+ 9,6%) et la première puissance économique est devenue l'an dernier débitrice du reste du monde.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Un financement adapté à vos possibilités !
 C'est ce que nous vous proposons à La Chaux-de-Fonds, pour:

Un appartement tout confort de **3 ou 3 1/2 pièces**
 Environnement calme et ensoleillé, 2 balcons, chambre haute et cave. Garage à disposition.

Versement initial: **dès Fr. 6 500.-**

Acheter un appartement, c'est: **«ASSURER SES VIEUX JOURS»**
 en se mettant à l'abri des augmentations de loyer, avec une mensualité qui diminuera au fil des ans.

Consultez-nous au: ☎ 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
 Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
 Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38



L'annonce, reflet vivant du marché

58.-

68.-

68.-

48.-

Oui, à MIGROS
 dans les Marchés MIGROS et principaux libres-services
 dans toutes les couleurs de la mode printanière

CUIR VÉRITABLE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherche à acheter
maison familiale
 (1 ou 2 appartements).
 Région Coffrane -
 Les Geneveys-sur-Coffrane.
 Premier contact par téléphone:
 038/57 17 92.

A vendre dans le haut de La Chaux-de-Fonds
appartements de 3 1/2 pièces
 transformés, remis à neuf et agencés.
 Bâtiment totalement rénové, équipé de nouvelles fenêtres et avec façades refaites.
 Prix: de Fr. 126 000.- à 140 000.-.
 Fonds nécessaires: environ Fr. 20 000.-.
 Places de parc en option.
 Ecrire sous chiffre U 28-549988 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Croix-Fédérale 27 c, La Chaux-de-Fonds

journées d'information
 Vendredi 21 mars 1986 de 16 à 19 heures
 Samedi 22 mars 1986 de 9 à 16 heures

Visite d'appartements témoins de 2, 3 et 4 pièces. Documentation et renseignements sans engagement.

logements confortables à des prix vraiment sensationnels

2 pièces 3e étage, Fr. 82 000.- (par mois Fr. 495.-, tout compris)
 3 pièces 2e étage ouest, Fr. 102 000.- (par mois Fr. 610.-, tout compris)
 4 pièces 3e étage ouest, Fr. 138 000.- (par mois Fr. 788.-, tout compris)

FIDUCIM SA
 J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel, ☎ 038/24 47 49

Un prêt personnel aufina.

Remplir et envoyer
 Oui, je désire un prêt personnel de _____ Mensualité souhaitée _____
 Fr. env. Fr. _____
 Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ NPA/Lieu _____
 Etat civil _____ Tél. privé _____
 Date de naissance _____ Signature
 Assurance incluse en cas de maladie ou d'accident.

2001 Neuchâtel
 9, place Pully
 038/24 61 41
 Société affiliée de l'UBS

banque aufina

Pour vos problèmes d'argent, la Banque Aufina est la bonne adresse. Ses conseillers expérimentés sont à votre entière disposition. Ils traitent votre demande en un minimum de formalités, rapidement et discrètement. Car vos affaires d'argent ne regardent que vous.

SUISSE

Les réfugiés devant le Conseil national Requérants d'asile logés à la dure

Les requérants d'asile seront logés à la dure, en Suisse. C'est du moins la tendance «ferme mais juste» qui se dégage des travaux du Conseil national sur la révision de loi fédérale d'asile. Un droit de nécessité accordé au Conseil fédéral, pouvant aller jusqu'à la fermeture des frontières, la suppression de l'audition par les fonctionnaires fédéraux, le passage obligé par certains postes frontières, c'est la main de fer du Conseil fédéral qui l'emporte.

Balayées, les propositions maximalistes de Markus Ruf (réservant l'asile aux seuls européens occidentaux) et de l'Action nationale (restreindre la défini-

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

tion du réfugié). Mais balayés aussi les scrupules d'un Vital Darbellay (pdc Valais) ou d'une Valentine Friedli pour qui la crise en matière d'asile n'est pas due au texte législatif, mais au retard accumulé dans le traitement des dossiers. «On combat les xénophobes, reproche Mme Friedli, mais on s'arrange ensuite pour leur donner satisfaction». L'entrée en matière n'était contestée que par quelques écologistes, l'extrême-gauche et de rares socialistes (Mmes Friedli et Pitteloud, M. Longet).

CHOC FRONTAL

Premier choc frontal: le droit de nécessité reconnu au Conseil fédéral

pour refuser d'accorder l'asile en cas d'affluence extraordinaire de requérants. «Ce serait faire dépendre la notion de réfugié de nos seules capacités d'accueil. Une conception dangereusement manipulable», juge la socialiste vaudoise Françoise Pitteloud, «On ne doit pas toucher au principe de l'octroi du droit d'asile». Et la démocrate-chrétienne Elisabeth Blunschy d'ajouter: «Nous allons ainsi céder de notre compétence législative au Conseil fédéral».

A droite, c'est Claude Bonnard, libéral vaudois, qui monte au front pour les Romands: «Nos dispositions d'accueil pourraient être un jour dépassées, il faudra intervenir. Il faut que le Conseil fédéral puisse de lui-même limiter l'octroi de l'asile». La conseillère fédérale Elisabeth Kopp se veut rassurante: «De toute manière, le Conseil fédéral devra à chaque fois faire rapport au parlement, qui pourra toujours apporter des correctifs». C'est la tendance dure qui l'emporte, par 98 voix contre 67.

Victoire facile (95 voix contre 39) pour

le radical bernois Jean-Pierre Bonny, qui veut mettre fin aux filières commerciales introduisant des requérants en Suisse. Les demandes d'asile ne pourront être déposées qu'à un certain nombre de postes frontières. «Il y aura des problèmes juridiques et pratiques», prévient Mme Kopp.

PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE

Reste à accélérer la procédure. Cela passe par la suppression de l'audition obligatoire des requérants par les fonctionnaires de l'Office fédéral de la police, dit le Conseil fédéral. On se basera sur la seule audition cantonale. «Fausse accélération, bondit le socialiste bernois Richard Baeumlin. Au lieu d'une seule montagne de dossiers, il y en aura 26. On

prive le requérant d'un droit fondamental. Celui d'être entendu par la personne qui prendra la décision. Laurent Rebeaud, l'écologiste genevois, se lance dans la bagarre. Il craint que le sale boulot soit réservé aux cantons. Philippe Pidoux, radical vaudois, rappelle que l'Office fédéral pourra toujours entendre le demandeur d'asile. Eché encore à la gauche et à quelques démocrates-chrétiens, par 90 voix contre 52.

Notons encore que, s'agissant de la répartition des requérants d'asile entre cantons, au besoin sous l'autorité du Conseil fédéral, personne n'a bronché. Le débat se poursuit aujourd'hui avec, notamment, la solution globale, l'autorisation de séjour accordée aux plus anciens requérants.

Après le refus d'adhérer à l'ONU

Non, où est ta victoire ?

«Le raz de marée contre l'ONU, dimanche, était tel que déjà les partisans du non montrent des signes d'inquiétude. Ils ont peur de leur victoire», estime un des rares parlementaires spécialistes des Affaires étrangères. Première conséquence: le Conseil fédéral sera appelé à s'expliquer sur sa politique étrangère devant le Parlement. La commission des Affaires étrangères ne veut plus entendre parler de «diplomatie secrète». Dans la foulée, notre participation à l'Unesco comme notre éventuelle adhésion à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International obtiennent le sursis. Berne a peur des réactions à l'étranger.

La commission des Affaires étrangères du Conseil national qui a siégé mardi, a décidé de déposer une interpellation invitant le Conseil fédéral à s'expliquer sur sa politique d'ouverture devant le Parlement. «Il s'agit de demander au

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Conseil fédéral s'il pense toujours que tout va bien malgré notre refus clair et massif d'adhérer à l'ONU. De lui demander si réellement les piliers de notre politique extérieure: neutralité, solidarité, universalité et disponibilité subsistent. Ou s'il faut songer à redéfinir notre politique», explique le président de la commission, le Valaisan Bernard Dupont.

REGRETS EUROPÉENS

Lundi les partisans du non à l'ONU ont marqué de l'inquiétude devant l'ampleur de refus et les «vifs regrets» qui commencent à tomber des capitales européennes. «Certains députés opposés à l'ONU sont déjà venus voir des membres de la commission pour savoir dans quelles directions nous pourrions ouvrir davantage notre politique. Ils découvrent soudain que nous risquons d'être très isolés après le vote de dimanche. Certains songent que l'on pourrait déjà, pour rassurer nos partenaires, donner des garanties quant à notre participation au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale», dit un membre de la commission.

ISOLEMENT

Les commissaires voudraient surtout, à l'occasion du débat devant le Parlement, que le Conseil fédéral modifie sa pratique d'information en matière de politique étrangère. «Nous ne voulons plus de diplomatie semi-secrète, de chasse réservée aux diplomates. La politique extérieure doit faire partie inté-

Le printemps approche, l'heure d'été aussi

Le printemps approche. Jeudi 20 mars, à 23 h. 03 précisément, le soleil, en franchissant l'équateur du sud au nord, en marquera officiellement le commencement.

Chez nous, le soleil se lèvera à 6 h. 30, arrivera à son apogée à 12 h. 33 et se couchera à 18 h. 37. Il se trouvera dans la constellation des Poissons (et le signe du Bélier).

La lune sera pleine peu après, mercredi 26 mars. La fête de Pâques est généralement fixée le dimanche suivant cette première lune du printemps, et aura lieu le 30 mars. Cette date marquera également l'entrée en vigueur de l'heure d'été: il faudra reculer nos montres d'une heure. Cette année, Pâques sera plus court que d'habitude! (ats)

Un des plus fervents artisans de la défaite de l'ONU, le radical Jean-Pierre Bonny, déclarait ouvertement, lundi, qu'il allait mettre la pédale douce quant à ses attaques contre l'Unesco. Un Neuchâtelois, partisan du non, s'avancit, mardi déjà, pour défendre notre participation aux institutons monétaires de Bretton Wood (FMI, Banque Mondiale).

LA TÊTE D'AUBERT

Au sein de la commission des Affaires étrangères, personne n'a demandé la tête de Pierre Aubert, hormis une verte critique du radical Werner Muehleman. Par contre, dimanche déjà, le Saint-Gallois Edgar Oehler demandait au chef des Affaires étrangères d'être logique avec lui-même et de démissionner.

Commentaire d'un conseiller national: «Au sein de la commission, il n'y avait soudain plus personne pour se réclamer de la victoire». Y. P.

FAITS DIVERS

Zumikon: le sommeil du juste

Quelle ne fut pas la surprise de la police lorsqu'elle découvrit hier à Zumikon (ZH) dans le coffre d'une voiture volée un poste à souder et un coffre-fort contenant quelques milliers de francs. Au volant se trouvait le cambrioleur qui dormait paisiblement, a indiqué la police cantonale zurichoise.

Le coffre-fort et le poste à souder provenaient d'un cambriolage perpétré dans un commerce de motos de Kuesnacht. La voiture avait été volée dans cette même localité dans la nuit de lundi à hier. Le voleur endormi, un Italien de 30 ans, a été arrêté. La police pense qu'il devait avoir un complice.

Les policiers ont été prévenus par une personne qui avait remarqué un automobiliste endormi dans une voiture parquée dans une rue de la banlieue de Zumikon.

LA RÉCLUSION POUR UN ESCROC TESSINOIS

La Cour d'assises criminelles de Lugano a condamné hier à une peine de cinq ans de réclusion l'ancien responsable de l'agence de Melide de la Banque de la Suisse italienne (BSI). Entre 1979 et 1984, Giancarlo Ranzoni, un Tessinois âgé aujourd'hui de 44 ans, a détourné des fonds de clients pour investir dans un projet de plantation de café en Argentine, causant plus de 80 millions de francs suisses de pertes à la BSI.

RÜMLANG: CIGARETTES EN FUMÉE

Près de trois millions de cigarettes, pour une valeur de 344.000 francs, ont été volés pendant le week-end dans un dépôt à Rümlang, dans le canton de Zurich. Des inconnus se sont introduits dans les locaux entre vendredi et lundi, et ont chargé les 294 cartons de cigarettes sur un camion au moyen d'un éléva-

teur trouvé sur place, a indiqué hier la police cantonale zurichoise.

COURSE-POURSUITE À LAUSANNE

Un agent de la police municipale de Lausanne, qui effectuait un contrôle-radar, a été fauché lundi soir par un automobiliste sommé de s'arrêter. Il souffre de diverses contusions, mais n'a pas dû être hospitalisé. Quant au conducteur, il a finalement été arrêté, après une course-poursuite dans les rues de la ville, a annoncé la police.

L'incident s'est produit vers 21 h. 15, dans le quartier Sous-Gare. L'automobiliste qui circulait trop vite a renversé le policier qui lui faisait signe de s'arrêter, puis a pris la fuite. Plusieurs voitures de police l'ont alors pris en chasse. A ce moment-là, le conducteur futif a abandonné sa voiture à la route de Genève et a cherché à se cacher dans un immeuble où il a été appréhendé. (ats, ap)

● **Importante décision concernant Hydro-Rhône, mardi matin à Sion.** La Chambre valaisanne d'agriculture réunie a décidé de s'opposer à la construction des barrages prévus sur le Rhône. Jusqu'à ce jour, ce sont surtout des groupes d'agriculteurs isolés, sans mandat officiel, qui s'étaient opposés à Hydro-Rhône.

● **Malgré la baisse des prix du mazout, l'augmentation des droits de douane sur ce produit et sur le gaz décidée par le Conseil fédéral ne passera pas inaperçue pour de nombreux ménages, a indiqué la Fédération romande des consommatrices (FRC).** Elle demande donc que cette

mesure soit temporaire et que le Conseil fédéral revienne aux anciens taux dès que le prix du mazout augmentera à nouveau.

● **L'optimisme règne au sein de l'Association pour la création d'un Musée suisse de l'armée (Acmsua), fondée en 1978:** selon son président Ulrich Augsburg, le musée pourrait s'ouvrir en 1988 sur l'aire de l'ancienne caserne de Berne, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Seuls problèmes, le financement (15 millions de francs) qui n'est pour l'instant pas garanti, ainsi que le permis de construire qui n'a pas encore été délivré.

Ruf dans le désert

Zéro, pas une seule voix pour soutenir le Zorro de la politique suisse, Markus Ruf. Même pas la sienne! Markus Ruf, était en effet absent, mardi matin, lors du débat d'entrée en matière du Conseil national sur la loi d'asile. Personne ne s'est levé au moment de voter sur sa motion de renvoi au Conseil fédéral, assortie de conditions strictes pour accorder le statut de réfugié: appartenance à l'aire culturelle européenne et occidentale, travail non rémunéré dans un centre d'accueil, etc. Markus Ruf lui-même, manifestant probablement peu d'intérêt pour sa propre proposition, était absent. Et comme il y a manifestement une sérieuse animosité entre Markus Ruf et Valentin Oehen, personne, dans le groupe de l'Action nationale n'a songé à lever l'oreille ni même à prévenir le «vieux jeune homme», comme on l'appelle en Suisse allemande, qui revisait ses leçons dans un bureau du Palais fédéral.

Yves PETIGNAT

Une étude sur l'alcool au volant

Qui a bu boira, ou presque

Qui a bu au volant boira, ou presque. Une étude faite dans la ville allemande de Hanovre a montré que sur les quelque 150.000 automobilistes qui se voient retirer leur permis de conduire chaque année à la suite d'un abus de boissons alcooliques, 33% récidivent dans les cinq années qui suivent. C'est ce qu'a indiqué hier le Centre d'information de l'Association suisse d'assurances.

Ces conducteurs doivent se soumettre à une expertise médico-psychologique pour récupérer leur permis. Or celle-ci ne donne un résultat favorable que dans 50% de tous les cas de récidive. Parmi les automobilistes qui rentrent ainsi en possession de leur permis, le taux de récidive atteint encore 24%.

Une autre enquête a fait ressortir que chez 63% de tous les conducteurs subissant une première condamnation, on a décelé des signes d'un alcoolisme passé ou présent. Au vu de cette situation les médecins spécialisés dans la circulation routière préconisent de soumettre à une

expertise médico-psychologique tout conducteur surpris pour la première fois en état d'ivresse. (ap)

A base de soja Nouveau yoghourt

Un nouveau yoghourt à base de soja est né à Carouge (GE) et se nomme «soyourt». Ce nouveau produit alimentaire est commercialisé depuis septembre 1985 à Genève, et sera lancé sur le plan suisse d'ici la fin du mois de mars, a expliqué à l'ATS M. Albert Käser, inventeur du «soyourt».

M. Albert Käser, s'apercevant que les gens consomment de plus en plus de produits naturels, a eu l'idée d'utiliser le soja à la mode «occidentale». Il a donc fabriqué un yoghourt non pas avec du lait de vache, mais avec du lait de soja. Les caractéristiques du «soyourt» sont les suivantes: moins de calories qu'un yoghourt, mais plus de protéines.

Harmonisation fiscale au Conseil des Etats

Non à la taxation annuelle

Par 28 voix contre 11, le Conseil des Etats a refusé hier d'obliger les cantons à adopter une imposition annuelle, basée sur le revenu effectif des contribuables, comme le proposait le Conseil fédéral. C'est la principale décision qu'il a prise au second jour de l'examen de la loi sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes. Jusqu'ici, 41 des 75 articles de cette loi ont été adoptés.

Conformément au projet du Conseil fédéral, la majorité de la commission présidée par M. Julius Binder (pdc-AG) s'était prononcée pour la méthode de l'imposition «postnumerando» annuelle, qui se fonde sur le revenu effectif de chaque année fiscale. Tous les experts recommandent en effet cette méthode qui assure une plus grande équité, parce qu'elle colle mieux à la situation économique actuelle et élimine en grande partie les taxations intermédiaires.

Mais la majorité de la Chambre a accordé plus de poids à l'aspect politique de la question: elle a suivi M. Hans Meier (pdc-GL), partisan de la taxation bisannuelle du revenu des deux années antérieures, qui est aujourd'hui encore appliquée par la grande majorité des cantons. Les adversaires du nouveau système proposé n'en ont pas contesté les avantages, mais ils ont craint qu'il n'entraîne une augmentation des effectifs des services fiscaux, et surtout que les contribuables refusent, en référendum, de remplir chaque année une déclaration d'impôt même simplifiée.

En revanche, le Conseil des Etats s'est prononcé, conformément au projet, pour l'imposition globale de la famille, refusant la taxation séparée qui ne tient pas compte de la communauté économique créée par le mariage. Cependant, la charge des personnes mariées sera allégée grâce à un barème réduit. Comme l'a précisé le conseiller fédéral Otto Stich, les cantons resteront libres d'opter pour le «splitting» (imposition du revenu global au taux correspondant à la moitié ou à une partie plus importante du revenu du couple). En revanche, une proposition de M. Robert Ducret (rad-GE) visant à assimiler les concubins aux couples mariés – pour ne pas défavoriser ceux qui n'ont qu'un revenu – a été rejetée par 21 voix contre 5.

A la liste des déductions prévues au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la Chambre des cantons a ajouté, contre l'avis du Conseil fédéral, la possibilité pour les cantons d'en opérer des supplémentaires pour la protection de l'environnement, les mesures d'économie d'énergie, l'entretien des monuments historiques et les pertes en capital subies sur des investissements en faveur de nouvelles entreprises. La remarque de M. Stich selon laquelle la liberté ainsi laissée aux cantons est contraire aux buts de l'harmonisation n'a pas empêché l'approbation de cette disposition par 31 voix contre 6.

La discussion se poursuivra aujourd'hui. Si les sénateurs sont venus à bout de plus de la moitié de la loi sur l'harmonisation fiscale, il reste à leur programme de la semaine les 213 articles de la loi sur l'impôt fédéral direct. (ats)

**Super,
la Fiat Panda
Super!**



FIAT

Agence officielle: Garage de la Ronde
 Agence locale: Garage Sporoto
 Agence locale: Garage du Versoix
 Le Locle: Garage de la Jaluse
 Le Locle: Garage Eyra
 Les Breuleux: Garage du Collège

Classes de perfectionnement



**Moutier
St-Imier**

Délai d'inscription:
Date de l'examen:
Début des cours:

1er mai 1986
13 mai 1986
août 1986

Renseignements:

Moutier

Jean Heyer
Cèuches 61
2740 Moutier
Tél. bureau 032/93 40 04

Saint-Imier

Jacques Paroz
Rue Agassiz 12
2610 Saint-Imier
Tél. bureau 039/41 21 62

Les responsables

Par suite de la mise à la retraite de
la titulaire, nous cherchons
une responsable

de notre Office social.

Cette personne dirigera le service,
secondée par deux collaborateurs à
mi-temps. L'activité s'exerce essen-
tiellement auprès des retraités de
l'entreprise.

Entrée en fonction 1er mai 1986
ou date à convenir.

Permis de conduire nécessaire.

Prière d'adresser les offres écrites, avec curri-
culum vitae, à la **Fondation des Œuvres
Sociales des Fabriques d'Assortiments Réu-
nies**, rue Girardet 57, 2400 Le Locle.

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS
NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
Un avocat pratiquant est à votre dispo-
sition pour vous donner tous conseils
juridiques et pour vous orienter sur
vos démarches les plus urgentes cha-
que jeudi, de 16 à 19 heures.

Bar à café cherche

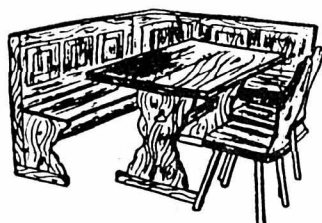
sommelière

pour tout de suite ou date à
convenir.
Horaire agréable.
Bon salaire.

☎ 039/28 64 61
entre 7 h et 15 h

**La plus grande
vente directe de
meubles au détail**

Pour notre clientèle privé qui sait
apprécier la valeur de l'argent tout en
n'hésitant pas à acheter des meubles
de première qualité dans nos dépôts!!
1 exemple de notre choix énorme que
vous trouverez dans la fabrique
MOCO, qui s'étend sur une surface de
plusieurs milliers de m².



Très grand choix de salles à manger!
Cet ensemble avec un banc d'angle
et 2 chaises, en pin massif, travail d'é-
béniste, est vendu seulement

Le déplacement,
même si vous venez
de loin, en vaut la peine!

1376.-

Ouverture:
lundi à vendredi de
8.30 à 12 h et de
13.30 à 18.30 h

samedi
de 8.30 à 17 h



moco

meubles · Cernier

Le grossiste qui détaille

**Literie en
240 x 240**

Nouveau:
dept. rideaux

252

Vous trouvez chez nous
duvets et parures
en 240 x 240 cm
et des draps-housse jusqu'à
200 x 200.
Immense choix.
Grâce à notre propre
fabrication à des prix
imbattables.

032 531414

HILTBRUNNER
BETTWARENFABRIK
HAUPTSTRASSE
2557 STUDEN

JOLIAT-INTÉRIM
2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 58

**Le spécialiste
du placement
stable et
temporaire**

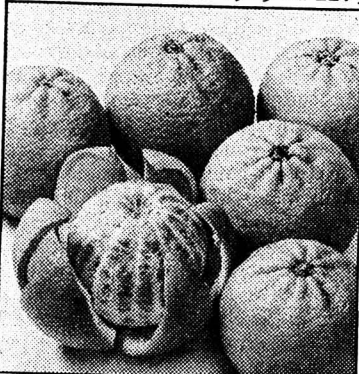


Votre agence pour l'emploi
039/23 27 27 Tél. 952 134 Jol CH

MIGROS

**Oranges
Sanguinelle**

Offre spéciale du 19. 3 au 22. 3



Filet de 2 kg

250

(1 kg = 125)

**Bouquet
printanier
multicolore**



par bouquet

450

**Filets de pie
surgelés**

Offre spéciale du 19. 3 au 1. 4



600 g

770 620

(100 g = 103,3)

**Filets Gourmet
à la Provençale
surgelés**

1.10 de moins
par 400 g

-.70 de moins
par 200 g

Offre spéciale du 19. 3 au 1. 4



Exemple: 400 g

570 460

(100 g = 115)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 19. 3 au 25. 3

Crème à café (UHT)

10 portions de 12 g **-.80**

(100 g = -.66,7)

Offre spéciale jusqu'au 25. 3

**Aproz Grapefruit, Orange,
Grapefruit minical et
Orange minical
en bouteilles d'un litre
-.25 de moins**

Exemple: Grapefruit

1 litre ~~85~~ **-.60** (+ dépôt)

Multipack jusqu'au 1. 4

Jardinière de légumes

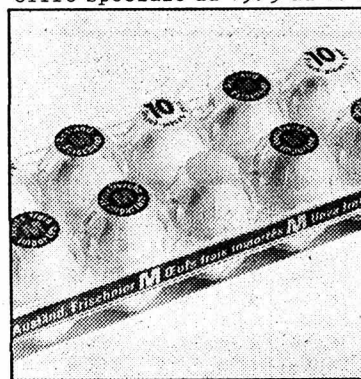
850 g (Eg = 540 g) ~~3.70~~ **2.90**

Eg (100 g = -.53,7)

Dès deux boîtes

**Œufs importés
Classe A**

Offre spéciale du 19. 3 au 1. 4



Boîte de 10 œufs

2.- 160

**Suprême des Ducs
Fromage français
à pâte molle**

Offre spéciale du 19. 3 au 1. 4



200 g

4.- 320

(100 g = 160)

(19.3 - 1.4)

Surprise Migros no 12

**Café en grains
Espresso**

Torréfaction extra-forte

500 g

~~780~~ **580**

(100 g = 1.16)



**Café en grains
Exquisito** (sans VAC)

Le café de qualité apprécié provenant
d'un mélange de sortes exquis

500 g

~~870~~ **670**

(100 g = 1.34)

MIGROS

ECONOMIE

Girard-Perregaux: soins intensifs ou convalescence ? Le nouveau patron joue cartes sur table et annonce la couleur

Que devient Girard-Perregaux, où en sont ses finances, dans quelle situation exacte l'entreprise se trouve-t-elle à la veille de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, comment a-t-elle réussi son repositionnement dans le haut de gamme qui a coûté assez cher en postes de travail ?

A toutes ces questions, Girard-Perregaux SA répond en s'adressant directement à toute la presse helvétique: sa campagne d'information commence aujourd'hui par l'envoi d'un document relatant le passé, le présent et essayant d'esquisser l'avenir. Les précédents envois - sans conférence de presse - avaient peut-être manqué d'un écho d'une certaine ampleur; qu'en sera-t-il de celui-ci? Réponse demain dans les différents quotidiens et hebdomadaires suisses. Et étrangers également puisque la campagne s'étendra au-delà de nos frontières.

Nous ne reprendrons pas ici l'histoire ancienne de G. P., dernière raison sociale de l'entreprise fondée il y a bientôt deux siècles par un horloger genevois Jean-François Bautre, et passée par diverses mains et raisons sociales jusqu'à Constant Girard-Perregaux, au siècle passé. Avant que son rénovateur M. Charles E. Virchaux, ne reprenne le tout, archives comprises, pour en faire une marque, après la Seconde Guerre mondiale, avec siège place Girardet 1, dans un bâtiment industriel et administratif tout neuf, construit sur l'emplacement d'une ancienne carrière.

A propos de carrière on sait que celle de Girard-Perregaux fut assez brillante sous la direction conjuguée de MM. Vichaux et J. Ed. Friedrich. Le départ de ce directeur marque la fin d'une époque, M. Virchaux va du reste vendre ses billes...

DESCO VON SCHULTHESS DÈS 1979: MAUVAIS DÉBUTS

En 1979, Desco Von Schulthess, entreprise de commerce international avec siège à Zurich, prend le contrôle de G. P. avec une participation majoritaire. Jusqu'en 1983, la nouvelle direction mise en place décide la continuité: c'est un renforcement de la politique de milieu de gamme alors en vigueur. Elle décide même de créer et de développer de nouveaux mouvements destinés à approximer une de ses sociétés horlogères.

Le milieu de gamme à cette époque, c'est vraiment la voie difficile par excellence. G. P. augmente néanmoins rapidement son potentiel de production et tente d'en faire de même au niveau de la distribution, résultats: financièrement la catastrophe.

UN COMITÉ DE CRISE

On ne désire pas avouer chez G. P. que les résultats sont catastrophiques, on

préfère parler de restructuration, de repositionnement. Ce qui est exact, mais on démentira toute difficulté financière. Ce qui en partie peut s'expliquer puisque le groupe Desco est derrière pour effacer l'ardoise ou garantir.

Le comité de crise mis en place début 1983 comprend: M. Urs Rudolph, président et administrateur délégué, c'est un homme de marketing, formé à l'école zurichoise et américaine et qui a 54 ans ne se laisse pas facilement emporter par les événements. Deuxième homme, vice-président et directeur général: M. Francis Besson, 40ans, ingénieur, études pluridisciplinaires, directeur de recherches et responsable industriel depuis quelques années dans l'entreprise. Enfin un troisième membre de ce comité: M. Peter Brunner, Dr. économiste de Saint-Gall, qui a 38 ans vient de prendre le poste de responsable de Desco Von Schulthess. Son problème:

- juguler les pertes que l'horlogerie provoque dans le groupe.

Dès lors il formule très clairement les règles du jeu: G. P. a deux ans pour faire valoir valablement son droit à l'existence par sa potentialité, sinon c'est la liquidation. Il y a cependant deux termes à l'alternative.

OPÉRATION CAPITAL-RISQUE

- simulation première: redevenir établissement, fermer la manufacture et se consacrer comme tout le monde au styling pour affirmer la marque.

- ce terme de l'alternative se révèle peu satisfaisant: le niveau qualité-prix est trop flou, les atouts de G. P. n'existent pas...

Pour les banquiers la solution serait la plus satisfaisante, mais pour les techniciens, qui pour leur part entendent, en professionnels, d'autres possibilités:

- et c'est le scénario numéro deux: sauver la manufacture, redéfinir une

politique claire intégrant tout ce que la concurrence ne peut plus développer et fabriquer, le tout à un niveau de prix adéquat, à très haut niveau.

Pour Desco c'est carrément une opération capital-risque. C'est pourtant la voie qui est choisie. Ou plutôt un chemin malaisé, sablonneux et montant. Car il s'agit de régler les problèmes inhérents à l'ancienne politique de G. P., mettre en route une distribution à un autre niveau de prix-qualité jusqu'au détaillants. M. Rudolph y mettra le temps de plusieurs tours du monde.

M. Brunner prépare de son côté le financement nécessaire à l'opération. M. Besson initialise ce qu'il va appeler la nouvelle horlogerie et ses produits baptisés «Equation» - produits et philosophie de production, pour être complet.

NOUVELLE CUISINE HORLOGÈRE

«La vie active, dit M. Besson pour expliquer sa philosophie, a rendu presque anachronique le repas copieux dantan, à une époque où l'obésité n'est plus du tout un symbole de réussite sociale comme elle l'a été pendant plus d'un siècle... Reste le choix entre le «fast food pour le quotidien, mais où est la plaisir? La nouvelle cuisine apparaît alors, elle réintègre à notre condition humaine de devoir s'alimenter, le plaisir d'absorber des mets simples où l'on redécouvre la présence et l'identité de chaque composant se valorisant l'un par l'autre. La créativité de chaque cuisinier étant en plus une règle essentielle...»

Une démonstration qui aboutit comme on peut s'y attendre à comparer les montres économiques au «fast food» et les montres de haute catégorie à cette nouvelle cuisine élitique. Le même parallèle étant tiré avec les voitures de classe où l'on met à profit tout à la fois les derniers progrès mécaniques et électroniques.

Telle est à la base l'illustration de la nouvelle collection «Equation» à laquelle nous reviendrons durant la FEHB.

QUE DEVIENT G. P. AUJOURD'HUI?

Tout d'abord elle lance ses tout derniers produits de haut de gamme; mais derrière l'enthousiasme des techniciens et ingénieurs horlogers, après les années de travail intensif, de difficultés imprévues, de restructurations, de diminution

d'effectif, de changement de cadres, en filigrane transparait ce fond de soucis, de difficulté à vivre: Desco interroge, se fait pressant. Et les résultats?

Rubrique économique:
Roland CARRERA

A mi-85, Urs Rudolph a terminé son mandat, qui était de limiter les dégâts sur les marchés et dans l'entreprise tout en contrôlant l'opération. La manufacture serait financièrement à nouveau menacée si une preuve n'est pas donnée.

M. Besson entreprend donc de démontrer à l'investisseur la compétitivité des nouveaux mouvements «Equation» - il s'agit de pièces compliquées, calendrier, phase de lune, équation lunaire, solaire, ect. - à son corps défendant il fournira plusieurs collègues du haut de gamme en séries limitées de mouvements. Les têtes de cuvée étant réservées à G. P.

Par ailleurs d'importants marchés de fournitures de mouvements sont signés avec l'étranger, notamment avec des marques de prestige étrangères - fabriquées en Suisse. Peu après le départ de M. Rudolph, M. Besson est devenu le nouveau patron de G. P. «Lorsque vous assumez consciemment que chaque minute est irréversible, vous vivez alors pleinement, dit-il avant d'ajouter: vous devez allumer les gens. Lorsqu'ils le sont, votre responsabilité est de leur fournir assez d'énergie pour qu'ils ne s'éteignent plus...» Tout un programme. Quant à allumer les clients potentiels, cela aussi c'est tout un programme, dont dépend la survie de G. P...

Caisse Raiffeisen Plus de 20 milliards de francs au bilan

L'Union suisse des caisses Raiffeisen, qui constitue le 6e groupe bancaire suisse, a vu l'an passé son bilan franchir pour la première fois la barre des vingt milliards de francs. Celui-ci, ont indiqué à Saint-Gall les responsables de l'union, a atteint en effet 20,6 milliards de francs, soit une hausse de 10%. Le bénéfice net s'est élevé à 39 millions de francs, ce qui représente une progression de 1% par rapport à 1984. (ats)

En Suisse Chômage en baisse

A fin février, 30.445 chômeurs ont été recensés en Suisse, soit 1245 de moins qu'en janvier et 7101 de moins qu'une année auparavant. Le nombre de chômeurs complets, soit 27.225, est le plus bas enregistré depuis quatre ans. Le taux de chômage par rapport à la population active est de 1,0%, comme en janvier. Il était de 1,2% en février 1985. C'est ce qu'a indiqué l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. (OFIAMT). (ap)

Jacobs Suchard Les USA en point de mire

Jacobs Suchard a le regard tourné de l'autre côté de l'Atlantique. Comme l'a déclaré à Zurich M. Klaus J. Jacobs, le groupe compte réaliser à moyen terme 25% de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, contre 5,4% l'an dernier. Une acquisition dans le pays n'est pas exclue. Jacobs Suchard, dont le dernier exercice a été placé sous le signe de la croissance, n'entend pas «couper le trend» en 1986, a ajouté le président du Conseil d'administration.

Le premier pas dans le sens d'un renforcement de la présence de Jacobs Suchard aux Etats-Unis a été accompli l'an dernier avec la division des activités du groupe en trois secteurs parallèlement à l'introduction d'un nouveau style de direction «par objectifs». Un de ces secteurs a été confié à un Américain et couvrira exclusivement les activités du groupe en Amérique du Nord.

Le «ressort principal» poursuivra pour sa part la direction des activités traditionnelles du café et du chocolat sur les marchés européens et sud-américains. Le dernier des trois secteurs nouvellement créé aura quant à lui la responsabilité des achats de matières premières et des activités financières.

Afin d'assurer le financement de l'expansion du groupe, le Conseil d'administration proposera à l'assemblée des actionnaires du 23 avril prochain l'émission de 76.894 bons de participation ainsi que le placement de 117.600 actions nominatives provenant des 150.000 actions réservées émises en 1985 et de 37.022 actions au porteur mises à disposition par la société Colima et la famille Jacobs. Ces transactions rapporteront 180 à 220 millions de francs à l'entreprise. (ats)

BOURSE

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/joe	130750.	128750.-
Roche 1/10	13025.	12850.-
SMH p.(ASUAG)	133.	132.-
SMH n.(ASUAG)	589.	577.-
Crossair p.	1700.	1670.-
Kuoni	27300.-	-
SGS	6490.-	6450.-

ACTIONS SUISSES

	A	B
Crédit Fonc. Neuch.	840.	840.-
B. Centr. Coop.	1050.	1045.-
Swissair p.	2075.	2040.-
Swissair n.	1710.	1685.-
Bank Leu p.	4200.	4000.-
UBS p.	5050.	5060.-
UBS n.	925.	909.-
UBS b.p.	194.	192.-
SBS p.	565.	560.-
SBS n.	451.	447.-
SBS b.p.	500.	495.-
C.S. p.	3820.	3790.-
C.S. n.	710.	705.-
BFS	2550.	2510.-
BFS b.p.	247.	243.-
Adia Int.	5100.	5050.-
Elektrowatt	3600.	3575.-
Forbo p.	3150.	3150.-
Galenica b.p.	700.	670.-
Holder p.	4840.	4800.-
Jac Suchard	7600.	7500.-
Landis B	1900.	1910.-
Motor col.	1280.	1260.-
Moeven p.	5550.	5500.-
Buerhle p.	1650.	1640.-
Buerhle n.	380.	380.-
Buerhle b.p.	445.	445.-
Schindler p.	4125.	4000.-
Sibra p.	645.	645.-
Sibra n.	450.	450.-
La Neuchâteloise	880.	880.-
Rueckv p.	14900.	14900.-
Rueckv n.	5850.	5800.-

W'thur p.

W'thur p.	6100.-	6100.-
Zurich p.	3160.	3190.-
Zurich n.	6400.	6400.-
Zurich n.	3150.	3125.-
BBC I-A	1650.	1620.-
Ciba-gy p.	3880.	3885.-
Ciba-gy n.	1865.	1830.-
Ciba-gy b.p.	2925.	2910.-
Jelmoli	3550.	3450.-
Nestlé p.	8750.	8775.-
Nestlé n.	4620.	4590.-
Nestlé b.p.	1580.	1560.-
Sandoz p.	11300.	11100.-
Sandoz n.	4850.	4805.-
Sandoz b.p.	1740.	1710.-
Alusuisse p.	730.	730.-
Cortailod n.	2005.	1910.-
Sulzer n.	2625.	2550.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	145.	145.50
Aetna LF cas	124.	121.50
Alcan alu	64.	64.-
Ammax	26.25	28.-
Am Cyanamid	132.	131.50
ATT	43.75	43.75
Amoco corp	111.	113.-
ATL Richf	98.	100.50
Baker Intl. C	24.50	24.25
Baxter	36.	35.50
Boeing	100.50	100.50
Burroughs	128.	129.-
Caterpillar	97.	94.50
Citicorp	109.50	107.50
Coca Cola	204.50	199.50
Control Data	48.50	47.50
Du Pont	145.	143.50
Eastm Kodak	109.	112.50
Exxon	104.	104.50
Gen. elec	147.50	146.50
Gen. Motors	152.	153.-
Gulf West	110.	110.-
Halliburton	44.	44.75
Homestake	48.25	48.25
Honeywell	146.50	147.50

INCORPORATED

	A	B
Inco ltd	29.-	28.75
IBM	285.50	285.-
Litton	157.50	156.-
MMM	194.50	193.-
Mobil corp	55.-	55.25
NCR	80.50	79.-
Pepsico Inc	160.-	157.50
Pfizer	107.50	107.50
Phil Morris	222.-	220.-
Phillips pet	19.50	19.50
Proct Gamb	143.50	142.50
Rockwell	80.-	83.-
Schlumberger	58.50	59.50
Sears Roeb	90.25	89.-
Smithkline	163.-	161.-
Sperry corp	97.75	97.-
Squibb corp	179.-	174.-
Sun co inc	95.-	96.-
Texaco	54.50	55.50
Warner Lamb.	97.50	98.-
Woolworth	134.-	130.50
Xerox	133.-	130.50
Zenith	47.-	45.50
Anglo-am	28.-	28.50
Amgold	148.-	148.50
De Beers p.	13.50	13.75
Cons. Goldf I	19.-	19.-
Aegon NV	78.-	78.50
Akzo	125.-	125.-
Algem Bank ABN	434.-	433.-
Amro Bank	81.50	79.50
Phillips	46.25	46.75
Robeco	68.50	67.50
Rolnico	58.-	57.50
Royal Dutch	134.50	137.-
Unilever NV	304.-	306.-
Basf AG	271.-	269.50
Bayer AG	287.-	285.-
BMW	445.-	443.-
Commerzbank	272.50	266.-
Daimler Benz	1110.-	1100.-
Degussa	385.-	380.-
Deutsche Bank	704.-	693.-
Dresdner BK	370.-	363.-
Hoechst	272.-	269.-
Mannesmann	234.75	226.50
Mercedes	1000.-	965.-

BILLETTS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	1.84	1.92
1 \$ canadien	1.30	1.40
1 £ sterling	2.64	2.89
100 fr. français	26.25	28.25
100 lire	0.1160	0.1310
100 DM	82.75	84.75
100 fl. hollandais	73.25	75.25
100 fr. belges	3.90	4.20
100 pesetas	1.22	1.47
100 schilling autr.	11.80	12.10
100 escudos	1.-	1.50

DEVICES

	A	B
1 \$ US	1.8625	1.8925
1 \$ canadien	1.34	1.37
1 £ sterling	2.7325	2.7825
100 fr. français	26.90	27.60
100 lire	0.1210	0.1235
100 DM	83.30	84.10
100 yens	1.0680	1.08
100 fl. hollandais	73.80	74.60
100 fr. belges	4.04	4.14
100 pesetas	1.31	1.35
100 schilling autr.	11.88	12.-
100 escudos	1.25	1.29

MÉTAUX PRÉCIEUX

	A	B
Or	350.-	353.-
\$ Once	21.150.-	21.350.-
Lingot	148.-	160.-
Vrenel	141.-	153.-
Napoléon	165.-	179.-
Souverain	165.-	179.-
Argent	5.65	5.85
\$ Once	340.-	355.-
Lingot	25.300.-	25.800.-
Platine	152.-	153.-
Kilo	152.-	153.-
19.3.86		
Plage or		21.500.-
Achat		21.100.-
Base argent		390.-

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	64%	64%
Alcan	34.-	33%
Alcoa	44%	44.-
Ammax	15.-	15.-
Asarco	21%	22.-
Att	23%	23%
Amoco	60%	60%
Atl Richld	53.-	53%
Baker Intl	12%	12%
Boeing Co	53%	54%
Burroughs	68%	68%
Canpac	13%	13%
Caterpillar	50%	52%
Citicorp	57%	58%
Coca Cola	106%	107.-
Crown Zeller	46.-	45%
Dow chem.	52.-	53.-
Du Pont	76.-	76%
Eastm. Kodak	59%	59%
Exxon	55%	55%
Fluor corp	16%	16%
Gen. dynamics	79%	79%
Gen. elec.	77%	78%
Gen. Motors	81%	81%
Genstar	31%	31%
Halliburton	23%	23%
Homestake	25%	24%
Honeywell		

Concours UBS réservé aux jeunes: Des idées pour la Suisse de demain.

Imaginons:
Chaque famille vivant sous son propre toit,
sans que la Suisse abonde en maisons
individuelles.



Il doit être possible de trouver une méthode de construction nécessitant peu de terrain et permettant ainsi de sauvegarder les terres cultivables. Nous sommes convaincus que c'est le genre d'idées dont la Suisse de demain a besoin. Ingénieuses ou originales, dans tous les domaines. Et parce que nous pensons que la jeunesse suisse a de telles idées, nous organisons un concours, doté de prix allant de 1000 à 10 000 francs, au total un quart de million.

Nous lançons ce concours à l'occasion de nos 125 ans et parce que nous envisageons l'avenir en toute confiance. Si vous êtes né entre 1961 et 1971, si vous êtes domicilié en Suisse et avez en tête une idée géniale, alors deman-

dez-nous la documentation ad hoc.

Un concours? Mais encore...

Veillez m'envoyer la documentation nécessaire avec conditions de participation, délais, catégories... et tout ce que je dois savoir.

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Profession: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Téléphone: _____

IM/1

A envoyer à:

Union de Banques Suisses

«Des idées pour la Suisse de demain»,
Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich.

Y
00

MAGAZINE

vie pratique

prévention

Les chats se laisseraient vacciner

Le chat est l'un des animaux domestiques les plus aimés. Les propriétaires qui souhaitent garder leur compagnon le plus longtemps possible connaissent l'importance d'une protection vaccinale contre toutes les infections mortelles telles par exemple la rage, la panleucopénie et la rhinotrachéite. Depuis début 1986 la Suisse dispose également d'un vaccin contre la maladie appelée communément «tueur No 1»: la très redoutée leucose féline.

Les propriétaires de chats peuvent se sentir soulagés! Des scientifiques amé-

ricains ont enfin trouvé un moyen de lutter efficacement contre cette leucose fatale des chats.

MALADIES À PLUSIEURS FACES

La leucose féline est une maladie largement répandue, provoquée par le virus de la leucémie féline (FeLV). 5 % des animaux, c'est-à-dire environ 42.000 chats en sont atteints. La plupart de ces animaux périssent de cette infection persistante dans les trois années.

La leucose féline se présente sous plusieurs aspects, elle est rarement caractérisée par une anémie mortelle. En effet, le plus souvent elle se manifeste par la formation de tumeurs cancéreuses dans les tissus lymphatiques et autres organes. L'immunosuppression est la caractéristique prédominante chez les animaux atteints. Le manque de défense les rend sensibles à toutes les maladies. Le moindre agent pathogène entraîne une infection chronique comme par exemple l'inflammation de la cavité buccale, des voies respiratoires, ou encore difficulté à cicatriser, etc. C'est pourquoi ce virus est également dénommé «S.I.D.A. félin».

La contagion se fait principalement par voie salivaire, lorsque plusieurs animaux mangent dans la même écuelle ou tout simplement par léchage. Rappelons que cette maladie n'est transmissible ni à l'homme ni à d'autres animaux. La répartition de l'agent pathogène se fait par la muqueuse, les voies respiratoires ou les yeux. Le passage dans la moelle osseuse lui permet d'entrer dans le circuit sanguin. Le circuit se ferme environ deux mois plus tard lorsque l'animal infecté, apparemment sain, excrète le virus.

LA VACCINATION ET SON APPLICATION

Grâce aux travaux d'un groupe de chercheurs américains, le développement du premier vaccin anticancéreux pour mammifères permet de protéger des animaux sains contre cette maladie pernicieuse.

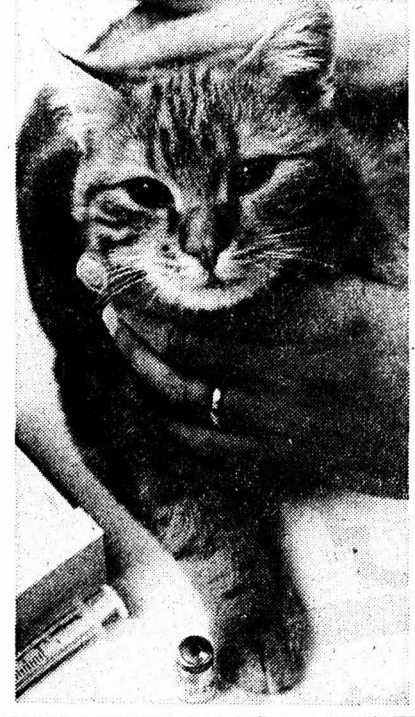
Cette recherche de longue haleine représentant dix années de travail acharné et un coût d'environ dix millions de dollars, devrait conclure l'un des plus grandioses projets et entrer ainsi dans l'histoire de la médecine vétérinaire.

Il est permis d'espérer le développement ultérieur d'autres vaccins anticancéreux pour d'autres espèces, et peut-être même de faire progresser les recherches sur le «S.I.D.A.».

La vaccination est recommandée chez les chats vivant à l'extérieur, ceux présentés à des concours ou ceux qui à l'occasion de vacances sont mis en «pension». L'immunisation de base nécessite trois injections et peut-être obtenue dès la neuvième semaine.

Etant donné que la vaccination d'animaux déjà infectés est sans effet, un contrôle sanguin est recommandé à l'occasion de la première injection. Si l'animal est porteur de virus, celui-ci doit être isolé immédiatement. En cas d'impossibilité, il est péremptoire d'euthanasier la bête afin d'éliminer tout risque de contagion.

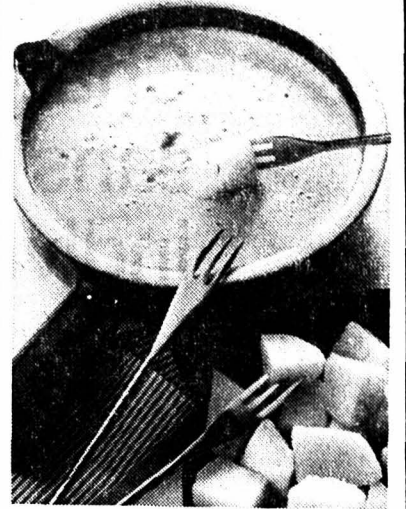
Par l'introduction de la vaccination, on a pour la première fois la chance d'enrayer le «tueur No 1» de la race féline et éventuellement à longue échéance à l'éliminer, à la condition sine qua non que le taux de vaccination soit le plus élevé possible. Un chat ne peut être un heureux compagnon pour son maître, lorsque ce dernier sauvegarde l'intérêt de son compère. (sp)



la bonne recette

Fondue aux tomates

pour quatre personnes



1 petit oignon
1 gousse d'ail
2 cuillères à soupe de beurre
2 boîtes de tomates pelées (env. 800 g)
sel
400 g de fromage à raclette ou de mélange pour fondue
1 cuillère à thé de féculé de maïs
2 cuillères à soupe de kirsch ou d'eau
poivre, muscade
8-10 pommes de terre moyennes

Peler les oignons et l'ail et hacher menu. Faire revenir dans le beurre, puis ajouter les tomates pelées avec le jus et laisser cuire le tout à petit feu durant 15 minutes. Réduire en purée au mixer ou utiliser un passe-vite. Saler la sauce aux tomates.

Remettre à la poêle, ajouter le fromage à raclette coupé en petits dés ou le mélange à fondue et amener lentement à ébullition en remuant constamment. Délayer la féculé de maïs dans le kirsch ou l'eau, l'ajouter au mélange et continuer à chauffer le tout jusqu'à obtention d'une masse bien liée. Assaisonner la fondue aux tomates de poivre fraîchement moulu et d'une pincée de muscade.

Pendant la cuisson de la sauce aux tomates, préparer les pommes de terre. Les servir soit comme pommes de terre vapeur, soit comme pommes de terre en robe des champs. Couper les pommes de terre vapeur en petits morceaux que l'on pique au bout d'une fourchette pour les plonger dans la fondue; couper en deux les pommes de terre en robe des champs, les placer dans une assiette à soupe et verser la fondue aux tomates par-dessus.

santé

De l'ordre dans la pharmacie de ménage

Lorsqu'il s'agit de combattre un début d'incendie, un extincteur en bon état est certes le bienvenu. De même, une pharmacie de ménage bien tenue peut rendre de grands services.

Mais il suffit pas d'en posséder une, son contenu et son emplacement sont tout aussi importants. Elle doit se trouver en premier lieu hors de portée des enfants. Le centre suisse d'information toxicologique, créé il y a 20 ans par les pharmaciens, a enregistré en 1984 pas moins de 7183 cas d'intoxication chez les enfants, dont 6212 chez les tout petits (jusqu'à l'âge de 4 ans). Dans 2699 cas, les médicaments en étaient la cause, trop souvent à la suite d'une négligence des parents. Combien de médicaments se trouvent à portée de petites mains dans la table de nuit - ou même dessus? Comment s'étonner qu'un enfant en ait envie? La proportion de pilules anticonceptionnelles ainsi consommées - hors de propos - est du reste frappante. D'accord, la «pilule» n'est peut-être pas si dangereuse, mais d'autres médicaments peuvent l'être. Mieux vaut donc tous les tenir sous clé, à l'abri!

Dans de trop nombreux ménages, les médicaments sont rangés dans le plus mauvais local qui soit: la cuisine. Or, la plupart d'entre eux supportent très mal l'humidité ou les écarts brusques de température. C'est pourquoi il est indiqué de les conserver au sec et au frais, pas dans la salle de bain, mais de préférence dans la chambre à coucher. Certains iront même au réfrigérateur pendant la durée du traitement.

A propos de la durée: peu de médicaments tiennent indéfiniment. Un sparadrapp collera mal au bout d'un certain temps, surtout s'il est resté dans la pharmacie d'auto ou dans le sac de montagne.

Les gouttes pour les yeux se détériorent rapidement après l'ouverture du flacon et ne devraient jamais être réutilisées pour un nouveau traitement. Les pommades ophtalmiques, par contre, se conserveront mieux, il suffit généralement de n'en jeter que le premier centimètre sortant du tube. Si l'on est pas sûr de l'état de conservation d'un médicament, mieux vaut s'en tenir au vieil adage: Dans le doute, abstiens-toi!

Ce qui est certain, toutefois, ce qu'il ne faut pas garder les restes de médicaments très actifs lorsque le traitement prescrit par le médecin est terminé. Les derniers comprimés du tube, s'ils étaient réutilisés à mauvais escient, pourraient s'avérer fort dangereux. Il ne s'agit donc pas là de gaspillage, mais bien d'une mesure de sécurité.

Tenir une pharmacie de ménage en ordre et en bon état relève presque de la science. Les pharmaciens suisses en sont bien conscients et proposent à la population un service permanent!

Il suffit d'apporter le contenu de votre pharmacie de ménage dans l'officine de votre quartier et de le rechercher plus tard, une fois la vérification effectuée. Le pharmacien apposera sur chaque emballage une petite étiquette de couleur qui indique si et dans quelles conditions vous pouvez réutiliser le produit en question. Une notice vous sera remise, elle précise certaines règles générales et rappelle la signification des couleurs de marquage.

Un contrôle chez le pharmacien ne coûte rien, il en vaut doublement la peine! (ssph)

le saviez-vous?

- Un tremblement de terre a fait quelque 60 000 morts à Catane (Sicile), en 1693.
- La Chambre des Représentants américaine a repoussé en 1919 un projet de loi qui accordait le droit de vote aux femmes.

troc de truc

Les femmes pensent trop souvent que, pour soigner leur peau, il est nécessaire de la gaver d'éléments riches qui ne pénètrent pas, d'étendre des matières non assimilables, mal dosées d'où des résultats décevants.

Les travaux de recherche les plus avancés en chimie biologique et en cosméto-dynamie permettent aujourd'hui aux laboratoires Roc de présenter la crème rééquilibrante essentielle Roc, nutrition de la dermatologie cosmétique.

C'est une crème de nuit spécifique dont la particularité est de pénétrer rapidement la peau et d'agir pendant la nuit grâce à une diffusion progressive des principes actifs.

Elle est conçue de manière à redonner à la peau un équilibre dynamique. Et l'équilibre c'est d'abord ce que l'on voit: une belle peau, en bonne santé, fine, souple et ferme, c'est un teint lumineux et frais, c'est une mine éclatante quel que soit l'âge.

Cette quête de l'équilibre, c'est la volonté d'offrir à la peau exactement ce qui lui manque car, comme tout organisme vivant, elle a faim, soif, elle respire et elle se reproduit.

La Crème rééquilibrante essentielle Roc permet à la peau de s'hydrater, de se nourrir, de se régénérer et de s'oxygéner. On sait aujourd'hui que le sommeil joue un grand rôle dans l'harmonisation et la programmation d'hormones, d'où la nécessité de se soigner pendant la nuit.

Plusieurs centaines de femmes ont accepté de se soumettre à un test avec cette nouveauté. Les résultats ont été concluants pour les jeunes comme pour les moins jeunes. Les commentaires vont de «crème qui rend la peau lisse, souple et douce» à «crème non grasse ne laissant aucun filtre luisant sur la peau» en passant par «crème qui donne une impression de fraîcheur et de bien-être» et «crème qui pénètre vite et bien».

Armène

conseil

Y'a un truc, avec une pomme de terre...

Les «grandes manœuvres» pour sauver ceci, améliorer cela, peuvent s'engager plus souvent qu'on ne le croit avec de petites (bonnes) choses à portée de main. Tenez, avec une simple pomme de terre...

Pour venir en aide aux mal-pris, ennuyés, dans l'embarras, les trucs ne manquent pas. Un certain nombre d'entre eux furent proposés à nos voisins d'outre-Jura par une publication tout ce qu'il y a de plus officiel en matière de pomme de terre, il y a des lustres de cela. C'est en mettant un peu d'ordre dans d'anciens dossiers que nous sont tombés sous les yeux les suggestions que voilà:

- Pour effacer toutes traces de doigts sur les portes ou les murs peints, frotter les taches avec des rondelles de pommes de terre crues que l'on change dès qu'elles sont sales. Bien essayer ensuite.
- Pour conserver les fleurs plus longtemps, les mettre toute la nuit dans une pomme de terre crue. On aura auparavant percé des trous dans la pomme de terre pour que les tiges puissent tenir facilement. Le lendemain, les remettre dans un vase.
- Pour rafraîchir les couleurs de votre tapis, deux méthodes efficaces: râper une pomme de terre crue et avec cela brosser vigoureusement les tapis. Passer l'aspirateur pour enlever la

pulpe (elle entraînera les poussières du tapis). Ou, faire macérer une pomme de terre râpée dans un peu d'eau chaude pendant plus d'une heure. Passer et frotter le tapis avec le liquide obtenu.

- Les parties luisantes d'un vêtement (robe, jupe, pantalon) disparaîtront si vous les frottez avec une rondelle de pomme de terre crue. Laisser bien sécher et brosser énergiquement. Le tissu reprendra son aspect de neuf.
- On peut rendre leur souplesse à des chaussures de cuir qui ont été mouillées en les frottant, une fois qu'elles sont bien sèches, avec une rondelle de pomme de terre crue. Cirer ensuite.
- Un cataplasme de pomme de terre crue râpée posé sur un œil «au beurre noir» fera rapidement disparaître l'auréole.
- Les couverts en argent et les couteaux retrouveront leur éclat si on les nettoie avec une rondelle de pomme de terre.
- Pour enlever le dépôt calcaire de votre bouilloire, faites-y cuire longuement des épluchures de pommes de terre.
- Poches sous les yeux: pour éliminer rapidement le gonflement des paupières et atténuer les poches sous les yeux, prendre une pomme de terre farineuse, la râper crue et en faire un

cataplasme que l'on pose sur les yeux. Le garder environ un quart-d'heure.

- Afin d'éviter le durcissement du pain, mettez-le dans un sac au fond duquel vous aurez placé une pomme de terre épluchée. La mie restera tendre.
- Les coups de soleil légers et les petites brûlures seront rapidement soulagés par des cataplasmes de pommes de terre crues râpées.
- Pour que le tabac ne se dessèche pas dans le pot à tabac, ajouter dans celui-ci un morceau de pomme de terre crue.
- La pomme de terre crue passée sur le pare-brise de votre voiture sera un excellent anti-givre.
- Pour nettoyer les objets en cristal, on les frotte avec une pomme de terre crue coupée en rondelles.
- Les bouteilles et carafes seront étincelantes si vous les nettoyez de la façon suivante: couper une pomme de terre crue en petits morceaux, introduisez-les dans la bouteille avec un peu de sel, recouvrir d'eau et agiter fortement avant de rincer.
- Une peinture à l'huile peut être utilement nettoyée avec une rondelle de pomme de terre crue épluchée. Frotter en tournant sans appuyer. Changer la rondelle lorsqu'elle est sale. Passer un chiffon doux légèrement humide et laisser sécher.

(cria)

éducation

Quand j'aurai des enfants...

A l'Ecole des Parents, des pères et des mères échangent leurs expériences. Aujourd'hui, le thème choisi est: Quand j'aurai des enfants...

Hélène est une jeune épouse, sans enfant, mais avec l'intention d'en avoir prochainement. Elle s'intéresse de près aux questions de l'éducation. Elle se nourrit de revues spécialisées. Les erreurs des autres semblent lui sauter aux yeux et les solutions à tous les problèmes de la vie quotidienne avec les enfants sont toutes trouvées pour le jour où elle élèvera les siens.

Ainsi, elle s'est toujours promise de ne jamais poser d'acte d'autorité, obéir sous la contrainte ne serait pas le lot de son enfant. De ces scènes publiques désagréables où l'enfant pousse des hurlements devant un jouet ou un étalage de douceurs, ils n'en seraient pas les auteurs.

Elle saurait garder son calme, comprendre les problèmes, parler à son enfant, le raisonner. Elle saurait être à la fois douce et ferme.

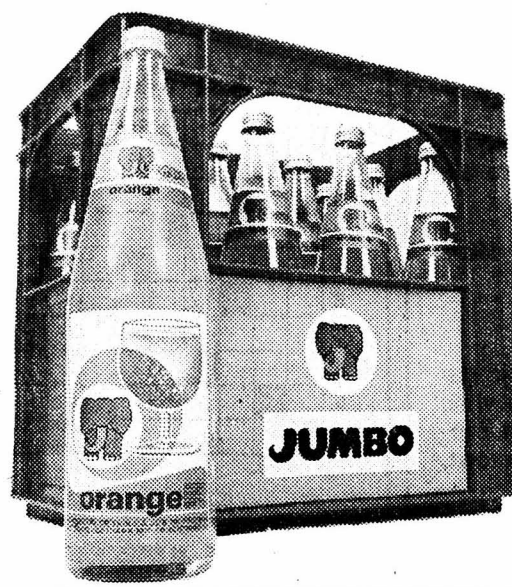
Elle est bien décidée d'autre part à continuer à voyager et à avoir beaucoup d'activité à l'extérieur. C'est difficile à imaginer que même loin des yeux, les enfants sont toujours présents dans nos esprits et se sentent libres n'a plus le même sens.

Et aujourd'hui, eh bien... elle a des enfants... EM

Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

19. 3. 86



Harasse JUMBO - ORANGE
12 litres d'orange, citron, framboise, grapefruit ou mix.

5.90
(+ consigne)

Rôti de boeuf 15.90 kilo

Bœuf haché
kilo **9.90**

Tranches de porc
cuisse
kilo **15.90**

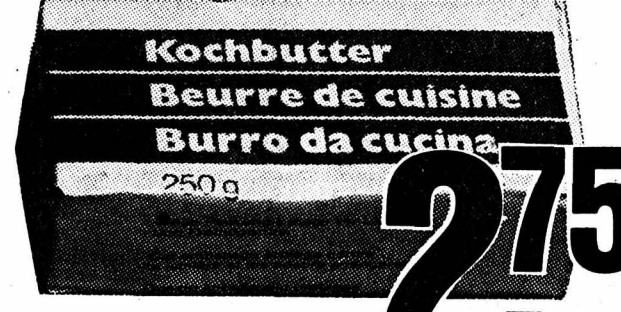
Saumon fumé
Du Pacifique.
Morceaux de 600 à 900 g.
Emballage VAC.
kilo **29.-**

Escalopes de dinde
Surgelées
kilo **10.90**

Cuisses de poulet
Etrangères.
Surgelées
kilo **5.90**

Oeufs importés
Classe A
30 pièces **4.90**
pièce = 0.16

 **Risotto KNORR**
6 sortes
1.65
■ 250 g

 **Kochbutter**
Beurre de cuisine
Burro da cucina
250 g
2.75
Beurre de cuisine ■ 250 g

 **Pomy-chips**
ZWEIFEL
Paquet familial
3.60
■ 250 g

 **Astra Friture**
3 litres
12.90
litre = 4.30

 **Vinaigre de table**
THOMY blanc
3 x 1 litre
3.95
litre = 1.32

 **Yogourts CREMO - EXTRA**
6 sortes
12 x 180 g
5.90
gobelet = 0.49
au lieu de 9.60

 **JUMBO - FIT**
Poudre chocolatée pour une
boisson pleine de vitamines
5.90
■ 1 kg

 **6 bouteilles de FRERE ETIENNE**
Vin rouge espagnol
15.-
7 dl = 2.50
carton 6 x 7 dl

 **6 bouteilles de FENDANT**
du Valais
27.-
7 dl = 4.50
carton 6 x 7 dl

JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!

Afin que chacun puisse en profiter, nos actions alimentaires ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

Les Forces Motrices Bernoises SA, bureau d'exploitation de Delémont cherchent un

monteur électricien

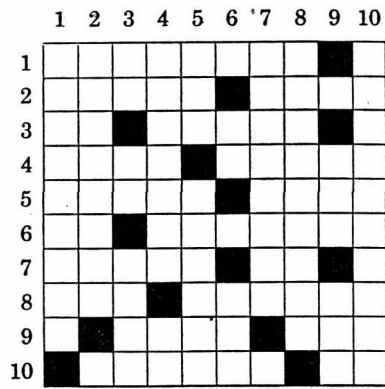
au bénéfice d'un CFC, ayant quelques années de pratique et sachant travailler de manière indépendante.

Entrée en fonctions: dans les délais les meilleurs.

Age idéal: 21 - 32 ans.

Les intéressés voudront bien faire parvenir par écrit leur offre de services avec curriculum vitae et copies de certificats aux Forces Motrices Bernoises SA, bureau d'exploitation de Delémont, case postale 171, 2800 Delémont

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Eten- due d'une juridiction. 2. Evénement final; Rivière et département. 3. Part; Part des Vosges. 4. Oiseau qui fut vénéré; Strier. 5. Suivant; Prit la clef des champs. 6. Personne dont on parle; Mettras au point le fonctionnement d'un organisme. 7. Nœud ferroviaire suisse; Dans la gamme. 8. Jeune latin; Saint du mois de juin. 9. Son Départ fut surnommé la Marseillaise; Anéantit. 10. Fis des sillons; Suit docteur.

VERTICALEMENT. - 1. Lais- sent parfois des restes. 2. Couleur café au lait. 3. En danseuse; Prénom person- nel; Dommage. 4. Etoffe de soie légère; Patrie de patriarche. 5. Une corde y passe; Neuvième jour de la décade du calendrier républicain. 6. A présent; Roue à gorge d'une poulie. 7. Porte des aiguilles. 8. Rendirent moins froid. 9. Fut peu de temps roi de Juda; Obte- nue. 10. Renversées.

(Copyright by Cosmopress 5243)

Philippe Bovay **p**

Electricité
Téléphone

b

Maitre fédéral

Temple-Allemand 97
Tél. 039/23 17 25

2300 La Chaux-de-Fonds



MOUTIER, à remettre,
éventuellement à louer

petit atelier de galvanoplastie

complètement équipé selon les
normes en vigueur.

Surface disponible: 50 m².

Ecrire sous chiffre 06-165232
à Publicitas, 2740 Moutier.

LA FAMEUSE LONGUEUR D'AVANCE.



Aujourd'hui, la vitesse et le côté sport d'une voiture ne suffisent plus. Les conducteurs sont de plus en plus exigeants. Ils veulent plus de confort, plus de place, plus de vélocité, plus de fougue et plus de maniabilité. Plus de plaisir à conduire

et à dépasser. En bref, plus de plaisir au volant. Si nous avons cette fameuse longueur d'avance, c'est précisément parce que nous savons ce que les conducteurs attendent de leur voiture et que nous les aidons à économiser quelques centaines de francs. A 8 reprises. Avec la Cherry, le vent nouveau de Nissan.

La Cherry est disponible en 8 versions. Moteurs 1,3, 1,5 et 1,6 litre, 3 et 5 portes, avec équipement spécial (toit ouvrant électrique, lecteur de cassettes en plus de la radio, volant trois branches, etc.), en version à transmission automatique, Turbo super rapide et Turbo Spéciale, de Fr. 13 350.- à Fr. 19 750.-.



CHERRY MADE BY NISSAN

Importateur: Nissan Motor (Schweiz) AG, Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf, Tél. 01/734 28 11

Le Locle: Garage du Stand, 039/31 29 41.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.
La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80.

22/86/1

Halte à la solitude

Le printemps est de retour! Je t'attends toi la jeune femme (20-27 ans) plutôt cultivée, calme, mignonne et surtout très simple qui désire créer une amitié durable avec un ami sincère. Réponse personnelle assurée. Photo souhaitée.

Ecrire sous chiffre 93-30-045 à ASSA Annonces Suisses SA, 2800 Delémont

Fr. 30.000.-

c'est le montant
que nous vous prêtons
Rapidité - Discrétion
sans garantie

Finances Services
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
☎ 037/24 83 26

8 h.-12 h. - 13 h. 30 à 18 h.
mardi-jeudi, jusqu'à 19 h.



Apéritif strip-tease

du lundi au vendredi
de 17 h 30 à 20 h

«Aux Tavillons»

La nouvelle équipe propose tous les
vendredis soir:

tripes }
salade } 35.- FF
dessert }

Le Chauffaud 25130 Villiers-le-Lac
pour réservation 0032 81/68 12 55

Atelier mécanique
cherche

travaux de fraisage

sur CNC. S'adresser à
Wymeca, chemin du Crêt 4, 2503 Bienne,
☎ 032/25 66 81

Entreprise de la place
engage

jeune employée de commerce

pour son département
de personnel. 1 à 2 ans
de pratique. Entrée
immédiate.

Faire offre sous chiffre JB 6928
au bureau de L'Impartial

Vendredi 21 mars à 18 heures, à la Cité universitaire de Neuchâtel

Conférence de

GUY SORMAN

maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris

«La solution libérale»

Cette conférence est publique et gratuite. Elle sera suivie d'un débat ponctué d'un apéritif offert par les organisateurs.

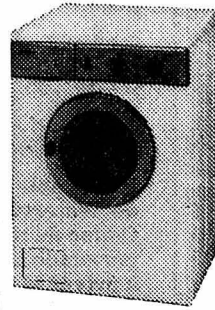
Parti libéral-ppn neuchâtelois

Resp.: G. Attinger

FUST

Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

Lave-linge Miele W 751



Je fais partie des meilleurs, vous pouvez donc aussi me louer

96.- Location ms. Service inclus

- Prix comptant intéressant
- Vous pouvez louer tous les appareils Miele
- Livraison gratuite

Durée de location minimum 3 mois
20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Brasserie la Petite Poste

M. et Mme Gilles Brandt
Avenue Léopold-Robert 30a
☎ 039/23 15 27

fondue chinoise à gogo
Fr. 20.- par personne

Autolocation Hertz No.1 Utilitaires

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Offre spéciale la crème Nutrix de Lancôme

pot de 50 ml
+ 1 cadeau: 1 stick Nutrix lèvres

19.-



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
Av. Léopold-Robert 53 - ☎ 039/237 337

Natural s'occupe de tous vos voyages efficacement!



Natural SA
L.-Robert 51
2301
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 24

MERCI, BEAU COUP !

j'ai vraiment fait une excellente affaire en achetant mon salon chez Graber, Serre 116, E.V.

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. District. 2. Issue; Oise. 3. Va; Saône. 4. Ibis; Rider. 5. Selon; Fila. 6. Il; Roderas. 7. Olten; Ré. 8. Néo; Irénée. 9. Rude; Tue. 10. Strias; Es.

VERTICALEMENT. - 1. Divisions. 2. Isabelle. 3. SS; Il; Tort. 4. Tussore; Ur. 5. Réa; Nonidi. 6. Or; Réa. 7. Conifère. 8. Tiédirent. 9. Ela; Eue. 10. Terrasées.

EMPRUNT EN DEUX MONNAIES

Anheuser-Busch Companies, Inc.

A Delaware Corporation, Etats-Unis d'Amérique

Emprunt 1986-1991/94 de \$ US 115 940 000

6%

avec paiement des intérêts en francs suisses au taux de annuels

calculés sur le prix d'émission de fr. s. 5000.- par obligation

Chaque obligataire a le droit de demander le remboursement anticipé de ses obligations au 7 avril 1991 au prix de \$ US 2780.- par obligation.

Modalités principales de l'emprunt:

- Prix d'émission: Francs suisses 5000.- par obligation en \$ US plus francs suisses 15.- timbre fédéral de négociation
- Coupons: annuels au 7 avril à fr.s. 300.- par coupon
- Coupsures: Obligations au porteur de \$ US 3100.- (échéance finale)
- Durée: 8 ans au maximum
- Remboursement: au plus tard le 7 avril 1994 à \$ US 3100.- par obligation
- Modalités de remboursement anticipé:
 - Chaque obligataire a le droit de demander le remboursement anticipé de ses obligations au 7 avril 1991 au prix de \$ US 2780.- par obligation. Au cas où 80% des obligations seraient annoncées au remboursement par les obligataires, l'emprunteur a le droit facultatif de rembourser toutes les obligations de cet emprunt à ce prix par obligation.
 - L'emprunteur a le droit de rembourser l'emprunt au 7 avril 1991, au prix de \$ US 2780.- par obligation.
 - Possible pour des raisons fiscales (avec primes dégressives pendant les 5 premières années).
- Libération: Le 7 avril 1986
- Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
- Numéro de valeur: 864.722
- Restrictions de vente: Etats-Unis d'Amérique
- Fin de souscription: le 21 mars 1986, à midi



KINDER-CARE LEARNING CENTERS, INC.

(Incorporated with limited liability under the laws of the State of Alabama, U.S.A.)

Emprunt subordonné 6% 1986-1996 de fr. s. 62 500 000

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

25 mars 1986, à midi

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

- Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
- Coupons: coupons annuels au 11 avril
- Coupsures: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 nominal
- Remboursement: le 11 avril 1996
- Remboursement anticipé: seulement pour raisons fiscales avec une prime diminuant de 1/2% par an jusqu'au pair, commençant avec 2% la première année
- Impôts et taxes: Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques des Etats-Unis d'Amérique
- Cotation: sera demandée aux bourses de Bâle, Genève et Zurich
- Libération: le 11 avril 1986
- Restriction de vente: Etats-Unis d'Amérique

Un prospectus abrégé paraîtra le 19 mars 1986 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires du prospectus d'émission détaillé seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

Au cas où un investisseur ne pourrait se procurer ces titres par l'intermédiaire de sa relation bancaire habituelle, des attributions de titres peuvent être obtenues directement et sans frais auprès des Instituts suivants dans la limite de leurs possibilités.

MANUFACTURERS HANOVER (SUISSE) S.A.
BANQUE GUTZWILLER, KURZ,
BUNGENER S.A.

BANQUE INDOSUEZ,
Succursales de Suisse
SODITIC S.A.

LTCB AG

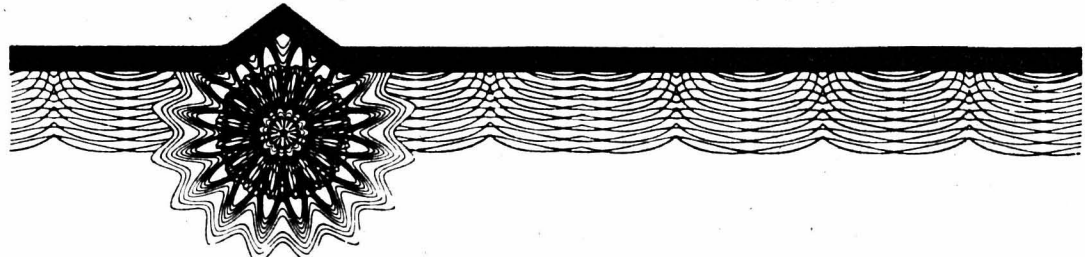
Banque Heusser & Cie. AG

Bank in Langnau
Sanwa Finanz (Schweiz) AG
Crédit des Bergues
Banque Nationale de Paris (Suisse) S.A.
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI

Mitsui Finanz (Schweiz) AG
J. Henry Schroder Bank AG
Banque Kleinwort Benson S.A.
Banque Pasche S.A.
Daiwa Finanz AG

Sumitomo International Finance AG

Numéro de valeur 882.027



SPORTS

Le Cirque blanc poursuit sa tournée aux Etats-Unis
Erika Hess perd la boule

Incredibly mais vrai! Onzième seulement de la première manche du slalom de Waterville Valley, qu'elle devait absolument remporter pour souffler la Coupe du monde de spécial à Erika Hess, l'Autrichienne Roswitha Steiner est parvenue à remporter sa quatrième victoire de la saison dans la discipline et à priver la Suisse de la boule de cristal qu'elle convoitait! Troisième à 0'49 de sa rivale, la Nidwaldienne a échoué sur le fil dans la conquête de sa cinquième Coupe du monde de slalom.

Tout semblait pourtant aller au mieux pour Erika Hess au terme de la première manche: quatrième, à égalité avec Perrine Pelen, à 0'41 de Corinne Schmidhauser, 0'07 de «Margot» Mogore et 0'06 de la Yougoslave Mateja Svet, la Suisse pouvait avoir le sourire en constatant que Roswitha Steiner n'était que onzième à 0'94. A moins d'un miracle, la victoire finale dans la discipline ne pouvait plus lui échapper. Et pourtant...

CRISPÉE

Son classement modeste sur le premier parcours allait finalement servir les intérêts de l'Autrichienne: contrainte à risquer le tout pour le tout, libérée de toute pression puisque n'ayant plus rien à perdre, la skieuse de Radstadt réussissait une manche de rêve sur le second tracé: elle laissait la deuxième, Malgorzata Mogore, à 0'73.

Crispée par la réussite de l'Autrichienne, Erika Hess lui concédait 1'01 et voyait ses espoirs s'évanouir. Ironie du sort, la seconde manche a été tracée par le Suisse Philippe Chevalier...

Si la consécration de Roswitha Steiner (23 ans en juin prochain) n'est certes pas usurpée, le moins que l'on puisse écrire est que l'Autrichienne est revenue de très loin... Pour Erika Hess, deux fois gagnante et surtout à sept reprises sur le podium en neuf slaloms cet hiver, cet échec est particulièrement cruel. Trois fois deuxième en slalom, deuxième au décompte final de la spécialité comme au classement des combinés et, très vraisemblablement, au classement général, Erika n'aura pas connu beaucoup de chance cet hiver...

Avec encore Corinne Schmidhauser 4e (malgré son avance de près d'une seconde sur Roswitha Steiner après la

première manche, la Bernoise n'est pas parvenue à sauvegarder la position d'Erika Hess en gagnant, Brigitte Oertli 9e et Vreni Schneider 10e, la performance d'ensemble des Suissesses est fort satisfaisante. Douzième de la première manche, Brigitte Gadiet a été éliminée dans la seconde. (si)

CLASSEMENTS

1. Roswitha Steiner (Aut) 1'34"17; 2. Malgorzata Mogore-Tlalka (Fra) à 0'14; 3. Erika Hess (Sui) à 0'49; 4. Corinne Schmidhauser (Sui) à 0'50; 5. Perrine Pelen (Fra) à 0'60; 6. Mateja Svet (You) à 0'86; 7. Ida Ladstätter (Aut) à 0'88; 8. Dorota Mogore-Tlalka (Fra) à 0'98; 9. Brigitte Oertli (Sui) à 1'08; 10. Vreni Schneider (Sui) à 1'10; 11. Adelheid Gapp (Aut) à 1'13 12. Paoletta Magoni (Ita) à 1'62; 13. Anni Kronbichler (Aut) à 1'74; 14. Hélène Barbier (Fra) à 1'77; 15. Daniela Zini (Ita) à 1'93. Puis: 21. Regula Betschart (Sui) à 3'45; 23. Maria Walliser (Sui) à 5'84. Éliminées dans la deuxième manche: Brigitte Gadiet (Sui), Tamara McKinney (EU), Maria-Rosa Quario (Ita) et Blanca Fernandez-Ochoa (Esp). (si)

Gaspoz et Zurbriggen 5e et 6e du «géant» de Lake Placid
Cadeau d'anniversaire pour Stenmark

Le jour de son 30e anniversaire, Ingemar Stenmark a remporté à Lake Placid son troisième géant de Coupe du monde de la saison, après ceux de La Villa et Hemsedal. Il a précédé l'Autrichien Hubert Strolz de ...4 centièmes et l'Italien Robert Erlacher de 0'42! Si l'on ajoute un succès en slalom, il s'agit donc de la quatrième victoire de l'hiver pour le Suédois, et la 83e de son incomparable carrière.

Même s'il s'est imposé à trois reprises, le «roi Ingo» n'est pas assuré de remporter le trophée de cristal de la spécialité, puisqu'il ne précède que de deux points Hubert Strolz (92 contre 90), avant l'ultime épreuve d'aujourd'hui sur la même piste... S'il terminait encore second, mais pas derrière Stenmark, l'Autrichien pourrait réussir l'exploit de décrocher la Coupe du monde de géant sans jamais avoir gagné!

GIRARDELLI ÉLIMINÉ

Joël Gaspoz (cinquième à 0'83 derrière le Français Christian Gaidet) qui obtient le meilleur résultat de sa carrière, et Pirmin Zurbriggen (sixième à 0'90) ont été les seuls Suisses à se classer dans les points. Huitième de la première manche, Thomas Bürgler a rétrogradé au 18e rang final, devant Max Julien. Gaspoz (83 pts) conserve une petite chance de remporter la Coupe du monde de la discipline, mais elle apparaît assez ténue.

Ski de fond

Semaine suisse de fond
Riche plateau

La double championne du monde, la Norvégienne Anette Boe et l'Italien Maurizio De Zolt, gagnant de trois médailles aux derniers championnats du monde, seront les têtes d'affiche internationales de la «8e Semaine suisse de fond».

Au départ on retrouvera les meilleurs Helvètes: Grünfelder, Guidon, Hallenbarter (le vainqueur de la Coupe du monde des longues distances) ainsi que la gagnante féminine de l'an dernier, Evi Kratzer.

C'est le nouveau «sponsor» de l'épreuve (la Banca della Svizzera Italiana) qui a permis l'engagement d'un peloton intéressant de plus de cent concurrents venant de 18 nations (c'est un record). Les Scandinaves, cependant, ne seront représentés, à l'exception d'Anette Boe, que par des espoirs.

Cette semaine prendra son départ, aujourd'hui, à Champéry, pour se terminer une semaine plus tard à Zweisimmen, après une étape tessinoise (une première) à Campra-Olivone (dimanche 23 mars).

L'an dernier, il y eut, pour la première fois, une course avec départ en masse. Devant le succès, alors enregistré, les organisateurs remettront ça, à Campra, précisément, ainsi qu'à Zweisimmen.

Les autres stations de la «8e Semaine suisse de fond» seront Saas-Fee (jeudi), Obergoms (samedi) et Schwarzenburgerland (mardi prochain). (si)

Meilleur temps de la première manche, mais cinquième «seulement» de la seconde, ex-aequo avec l'Autrichien Günther Mader, Stenmark n'a finalement conservé que d'un souffle sa première place face à Strolz. Une deuxième place aujourd'hui suffit au Scandinave pour ajouter un trophée à sa collection. Quant à Strolz, il va bien finir par monter sur cette plus haute marche du podium qui continue à le narguer... (si)

1. Ingemar Stenmark (Sue) 2'40"90; 2. Hubert Strolz (Aut) à 0'04; 3. Robert

Erlacher (Ita) à 0'42; 4. Christian Gaidet (Fra) à 0'65; 5. Joël Gaspoz (Sui) à 0'83; 6. Pirmin Zurbriggen (Sui) à 0'90; 7. Günther Mader (Aut) à 1'56; 8. Oswald Tötsch (Ita) à 1'58; 9. Michael Eder (RFA) à 2'04; 10. Dietmar Köhlbichler (Aut) à 2'21; 11. Alex Giorgi (Ita) à 2'34; 12. Hans Enn (Aut) à 2'41; 13. Franck Piccard (Fra) à 2'46; 14. Markkus Wasmeier (RFA) à 2'53; 15. Richard Pramotton (Ita) à 2'59. Puis: 18. Thomas Bürgler (Sui) à 2'81; 19. Max Julien (Sui) à 3'01; 20. Gerhard Lieb (Aut) à 3'10.

La situation en Coupe du monde

MESSIEURS

Général: 1. Marc Girardelli (Lux) 294; 2. Pirmin Zurbriggen (Sui) 265; 3. Peter Müller (Sui) et Markus Wasmeier (RFA) 204; 5. Ingemar Stenmark (Sue) 192; 6. Leonhard Stock (Aut); 7. Rok Petrovic (You); 8. Peter Wirsberger (Aut) 148; 9. Hubert Strolz (Aut) 147; 10. Günther Mader (Aut) 133. Puis: 12. Franz Heinzer (Sui) 121; 13. Karl Alpiger (Sui) 110.

Géant: 1. Stenmark 92; 2. Strolz 90; 3. Joël Gaspoz (Sui) 83; 4. Girardelli et Robert Erlacher (Ita) 57; 6. Richard Pramotton (Ita) 52.

DAMES

Général: 1. Maria Walliser (Sui) 275; 2. Erika Hess (Sui) 238; 3. Brigitte Oertli (Sui) 181; 4. Michela Figini (Sui) 177; 5. Vreni Schneider (Sui) 176; 6. Olga Charvatova (Tch) 169; 7. Traudl Hächer (RFA) 153; 8. Marina Kiehl (RFA) 151; 9. Katrin Gutensohn (Aut) 145; 10.

Michaela Gerg (RFA) 144; 11. Mateja Svet (You) 139; 12. Liisa Savijarvi (Can) 133.

Slalom (9 courses): 1. Roswitha Steiner (Aut) 110 (4 victoires); 2. Hess 110 (2 victoires); 3. Perrine Pelen (Fra) 77; 4. Charvatova 56; 5. Ida Ladstätter (Aut) et Oertli 52; 7. Malgorzata Mogore-Tlalka (Fra) et Schneider 51; 9. Corinne Schmidhauser (Sui) et Svet 49; 11. Brigitte Gadiet (Sui) et Anni Kronbichler (Aut) 44. (si)

PAR NATIONS

1. Suisse 2593 (messieurs 1220 + dames 1373); 2. Autriche 2121 (1267 + 85); 3. RFA 1112 (450 + 662); 4. Italie 878 (675 + 193); 5. France 600 (252 + 348); 6. Yougoslavie 520 (338 + 182); 7. Suède 442 (420 + 22); 8. Etats-Unis 435 (1249 + 286); 9. Canada 363 (46 + 317); 10. Luxembourg 295 (295 + 0); 11. Liechtenstein 218 (218 + 0); 12. Tchécoslovaquie 183 (14 + 169). (si)

Mondiaux de patinage artistique

Passation de pouvoir

Elle pèse 35 kilos et elle n'a que 14 ans. Ekatarina Gordeeva, fillette gracile, remporte avec son partenaire Sergei Grinkov le titre par couples dont la femme est un enfant.

La victoire des deux Moscovites marque l'accentuation d'une orientation discutable d'une discipline qui fut longtemps le fleuron du patinage artistique. Champions du monde juniors en 1985, Gordeeva-Grinkov ont détrôné leurs compatriotes Elena Valova-Oleg Vasiliev. Les juges ont donné la primauté à la vitesse, à la détente et aussi à l'acrobatie. La gestuelle très élaborée et la chorégraphie des patineurs de Léningrad, Valova-Vasiliev, n'ont pas trouvé grâce.

La Soviétique Kira Ivanova a, comme dans l'épreuve européenne, il y a un mois à Copenhague, remporté les figures imposées des championnats du monde de Genève. Elle a devancé la noire Américaine Debi Thomas et la tenante du titre, l'Allemande de l'Est Katarina Whitt.

Seule Suissesse en lice, Claudia Villiger a pris la quatorzième place.

Le Canadien Brian Orser a été la grande attraction du programme court de l'épreuve messieurs. Sur un rythme

endiablé, le patineur de Victoria a réussi les enchaînements techniques les plus ardu. Il exécuta en particulier un triple lutz parfait ainsi qu'une double boucle qui lui valut une tonnerre d'applaudissements.

Cinquième après les figures imposées, le second du championnat du monde 85 se replace dans la course aux médailles en se hissant à la troisième place du classement intermédiaire.

Deuxième du programme court, après avoir terminé en tête la veille, Alexander Fadeev abordera la dernière phase de la compétition en excellente posture. Premier au classement intermédiaire, le tenant du titre a démontré une nouvelle fois une maîtrise impressionnante, en particulier sur le plan athlétique.

Le Moscovite a trouvé des alliés précieux dans le jury. Les notes attribuées au Tchécoslovaque Josef Sabovcik, le nouveau champion d'Europe, ont soulevé bien des contestations. Elles sont apparues très sévères.

Le Zurichois Oliver Hoener a perdu deux places à l'issue du programme court mais sans vraiment décevoir. Son exhibition fut à la mesure de ses possibilités. (si)



La Société de Banque Suisse
votre banque

Concours hebdomadaire de pronostics
FACE À FACE



Ph. Froidevaux

Solidement installé aux commandes de la deuxième manche de notre concours, M. Philippe Froidevaux déclassé tous ses adversaires sportifs, quels qu'ils soient! Après Messerli, Gobat et Noguès, Heinz Hermann sera-il la prochaine victime de ce Fleurisan insatiable?



Heinz Hermann

Un nul dans l'air.	X	1. Aarau - Young Boys	Match nul type.	X
La barrière des röstis.	1, X	2. Baden - La Chaux-de-Fonds	En progrès avec Noguès.	2
L'avantage du terrain.	1	3. Grasshoppers - Lausanne	GC contraint à l'emporter.	1
Lucerne devrait passer.	2	4. Granges - Lucerne	La surprise du week-end.	1
Se consacrer au championnat.	1	5. NE Xamax - Wettingen	Nous trouverons le chemin des filets.	1
Les Brodeurs en force.	1	6. Saint-Gall - Sion	Les Brodeurs sont en crise.	X, 2
Servette repique du vif.	1	7. Servette - Bâle	Le renouveau servettien.	1
Les Vaudois vont à la dérive.	2	8. Vevey - Zurich	Manque de confiance aux FCZ	1
Bulle revient en forme.	1	9. Bulle - Bienne	J'ai de la sympathie pour les Seelandais.	2
Les Tessinois ont la frite.	2	10. Laufen - Bellinzona	Tout est possible.	1, X, 2
Locarno marche fort.	1	11. Locarno - Chênois	Les Tessinois sont plus forts.	1
Les Valaisans remontent la pente.	1	12. Martigny - Chiasso	Peut-être un point pour Pfister & Cie.	X
Tout est possible.	1, X, 2	13. SC Zoug - Winterthour	Aucun favori.	X

Rencontres régionales

Faisons-leur confiance.	1	14. Le Locle - Renens	Pas terribles les Vaudois à l'extérieur..	1
En avant toutes.	1	15. BC Chx-de-Fds-Sion	Je ne connais pas	1

15 = LNB
basketball

QUESTION SUBSIDIAIRE

Sur quel terrain et à quelle minute sera marqué le premier but des rencontres 1 à 13?

Philippe Froidevaux:
Match No 7 après 7 minutes.

Heinz Hermann:
Match No 3 après 9 minutes.

Notre concours «Face à Face» a pris un excellent nouveau départ. Les lecteurs continuent de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant le vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage récompensé ponctuellement par de beaux prix.

Pour ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

CLASSEMENT DES QUIDAMS

1. Philippe Froidevaux 29 points
2. Alain Béguin 6 points

CLASSEMENT DES SPORTIFS

1. Jean-Michel Messerli 16 points
2. Raoul Noguès 9 points
3. Thierry Gobat 8 points



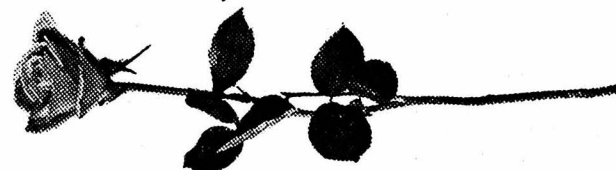
FITNESS - GYM - AÉROBIC
BAIN TURC - SAUNA - SOLARIUM
Centre de fitness moderne - René Schlotterbeck
Moniteurs diplômés ESPBB
Avenue Léopold-Robert 79 - ☎ 039/23 50 12

ABM-DEPUIS 30 ANS DANS LE VENT DE QUOI JUBILER

30. —
PRIX JUBILÉ

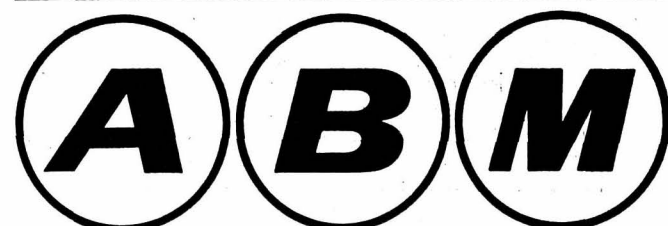
Pullover dernière mode pour dames, plus avantageux que jamais à l'ABM. Et mieux encore, en 10 superbes coloris mode. Viscose/acrylique, légèrement brillant. Tailles S, M, L

ABM – Ambiance de fête toute l'année...
Aujourd'hui 30'000 roses offertes aux visiteuses et visiteurs de l'ABM. Et d'autres surprises à venir.



A l'ABM, vous avez toute l'année de quoi jubiler!

30 ANS





L'IMPARTIAL
la voix d'une région



Pâques

Délais pour la remise des annonces

Edition du jeudi 27 mars 1986: **lundi 24 mars à 16 h**

Edition du samedi 29 mars 1986: **mardi 25 mars à 9 h**

Edition du mardi 1er avril 1986: **mardi 25 mars à 16 h**

Edition du mercredi 2 avril: **mercredi 26 mars à 16 h**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgents et les adresser à notre rédaction

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer pour le 1er mai 1986
à la rue de l'Arc-en-Ciel 7,
à La Chaux-de-Fonds

appartements d'une pièce

9e étage

Loyer mensuel dès Fr. 276.- charges comprises. Pour visiter: M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75

Particulier cherche à
acquérir en viager

villas, locatifs

etc., à des conditions très intéressantes. Discretion assurée.

Ecrire sous chiffre
V 28-549990 Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Espagne/Ampolla (Costa Dorada) 60
km sud de Tarragone
A vendre du constructeur

Endroit tranquille pour les vacances et la
retraite, eau, électricité, accès gou-
dronné, vue imprenable, climat très
favorable:

terrains

dès fr. 4.- à fr. 5.- le m²,
à l'intérieur du pays

maisons de campagne

dès fr. 60 000.-

villas

en bordure de mer, dès fr. 85 000.-

☎ 022/32 13 90. Dès 19 h
022/82 06 96

Débarras et nettoyages

D'APPARTEMENTS

G. Guinand

☎ 039/28 28 77



Rivazzura Adriatique

Hôtel tout confort

Mai 23 500 lire
Sept. - Juin 26 000 lire
Juillet 31 000 lire
Août 37 000 lire

Pension familiale tout confort

Mai 20 500 lire
Juin - sept. 24 000 lire
Juillet 29 000 lire
Août 35 000 lire

y compris par jour et par personne
3 repas, taxe séjour, cabine plage, service
Réservations: M. Bagattini
☎ 021/37 61 13
de 14 à 22 heures

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pen-
dules, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

BESOIN D'ARGENT

CREDITPHONE SA

Votre crédit par téléphone jusqu'à
Fr. 30'000.- en 48 h. sans cau-
tion, pour salariés. Discretion absolue.
Téléphone (021) 35 13 28.

Besoin d'argent

Prêt jusqu'à Fr. 30 000.- dans
les 48 heures, pour salarié, sans
caution, discrétion absolue.

☎ 021/35 13 70, tous les
jours, 24 heures sur 24.

PETITES ANNONCES

A vendre

BUFFET DE SERVICE, 1 table et 4
chaises, le tout en noyer pyramide. 1
table de salon rectangulaire en fer forgé
avec dessus en verre fumé. Prix à discu-
ter. ☎ 039/31 26 80, repas.

CHAMBRE À COUCHER, acajou, belle
exécution, Fr. 300.-, cause double
emploi. ☎ 039/23 31 60.

4 JANTES BBS avec pneus Michelin
TRX 190/55 HR 365, roulés 7 000
km, pour Audi 80, Golf, Scirocco, Jetta.
Prix intéressant. ☎ 039/31 23 40.

TRANS-PALETTE, 1 tronçonneuse à
tôle Husqvarna, 1 moteur Basco ben-
zine, 12 CV, pour bricoleur.
☎ 039/23 36 07.

Perdus - trouvés

EGARE, chatte noire angora répondant
au nom de Fifi. Quartier Hôpital.
☎ 039/28 79 92

Chambres demandées

CHAMBRE indépendante, chauffée,
pour avril. ☎ 037/24 15 94 (soir).

Demandes à acheter

TRAINS MÄRKLIN, Hag et Buco, avant
1970.
☎ 039/31 33 82 (midi et soir)

CUISINIÈRE, électrique avec four auto-
nettoyant. ☎ 039/28 33 17, repas

VIOLONS, violoncelles et archets en
bon ou mauvais état. ☎ 039/28 46 42

TV COULEUR, remorque auto, vélos,
citerne à mazout 2000 litres, tabourets
de bar; tout pour jardin, grand store,
barrières en fer forgé, etc.
☎ 039/26 77 10.

PETITES MACHINES pour le bois, Inca
ou Kitty, bas prix. ☎ 039/23 36 07.

Tarif réduit

85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues



Vous annonce
La Chaux-de-Fonds,
Place de l'Hôtel-de-Ville 5
Neuchâtel, rue de l'Hôpital 18



Hausse de prix ?

Pourquoi ?

JERSEY-100% polyester

imprimé, 140 cm de large **Fr. 3.-** par mètre

Nous cherchons dans toute la Suisse des

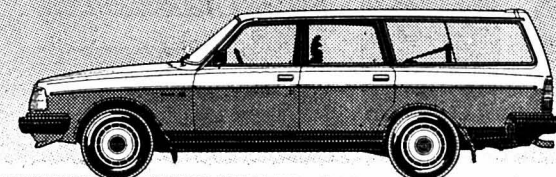
LOCAUX POUR MAGASINS de 100 à 300 m²

Emplacements idéals.

☎ 054/51 10 78

Plus actuelle que

jamais: la fiabilité.



Volvo 240 break.

VOLVO

NOUVEAU GARAGE DU JURA SA

117, avenue Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 45 50

SWISSLINE

le plus beau, le plus moderne et le plus
économique des plans de cuisson.

Avec Swissline, vous cuisez
tout en douceur

Pour les sauces délicates et les tendres
légumes, vous pouvez doser la chaleur
avec tout le doigté nécessaire. Les quanti-
tés les plus réduites cuisent tout douce-
ment et sans attacher grâce aux régula-
teurs d'énergie ultra-sensibles. Electrolux
offre les plans de travail en vitrocérami-
que Vitro-Ceran pour les cuisinières en-
castrables, les cuisinières indépendan-
tes, les réchauds encastrables et tableaux
de commande, dès les modèles les plus
économiques.

Avec Swissline, vous
économisez du temps et
de l'énergie

La zone de chauffe à 2 diamètres peut
être utilisée au choix avec des casseroles
de 11 ou de 18 cm et assure ainsi une
exploitation optimale de l'énergie. Afin
d'éviter que vous vous brûliez les doigts,
l'indicateur de chaleur résiduelle s'allume
lorsque la zone de chauffe est encore à
plus de 60°C. Utilisez cette zone pour une
nouvelle cuisson, cela va plus vite et vous
faites des économies.

Avec Vitro-Ceran,
vous profitez mieux de
votre cuisine

Sur la surface lisse et non poreuse en
vitrocéramique, vous déplacez les casse-
roles sans peine aucune et sans risquer
de les renverser. A l'état froid, vous pou-
vez y déposer des plats, y rouler de la pâte
ou y épucher les légumes. Et votre plan
de travail se nettoie en un clin d'œil. Les
10 exécutions de plans de cuisson en
Vitro-Ceran offrent une riche palette de
possibilités d'encastrement.

Electrolux Cuisine et Climat SA
Badenerstr. 587, 8048 Zurich, Tél. 01 492 40 40

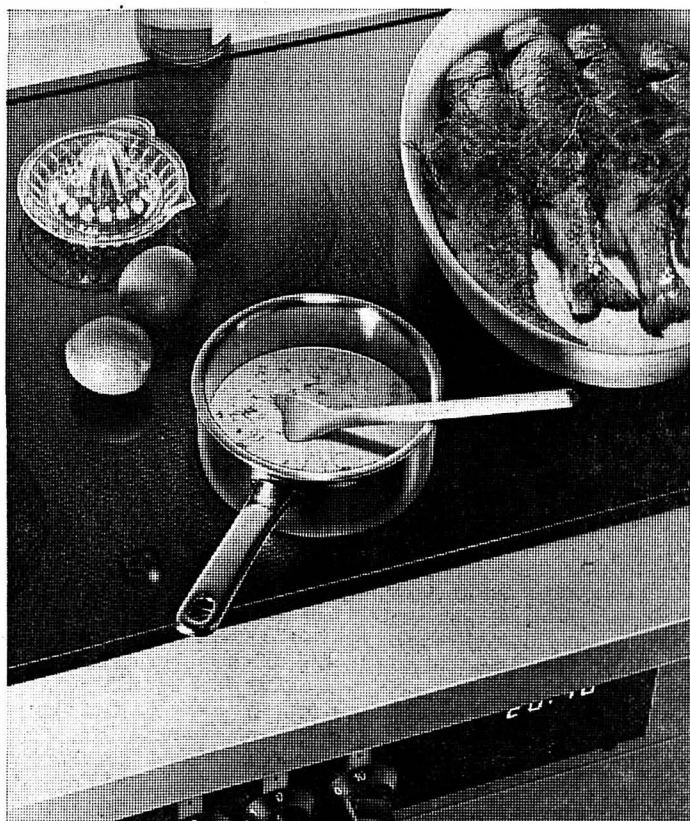
BON pour le prospectus de cuisine
Swissline détaillé

Nom/prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

(Prière d'envoyer à l'adresse ci-dessus)



Electrolux
la qualité dont on parle

SPORTS

Championnat du monde (groupe B) de hockey à Eindhoven La Suisse peut viser une médaille

Une année après avoir échoué d'un rien à Fribourg pour la promotion dans le groupe A, l'équipe suisse aborde le Championnat du monde du groupe B d'Eindhoven avec un seul objectif: le maintien. Face à la Hollande, la RDA (l'équipe à battre), l'Autriche, l'Italie, le Japon, la Yougoslavie et la France, la Suisse devrait logiquement conserver sa place.

Mais dans ce Championnat du monde B où les équipes se tiennent de très près, le premier match revêt souvent une importance capitale. A ce titre, les Suisses partiront jeudi face à l'Italie avec un avantage psychologique important: l'équipe de Simon Schenk ne vient-elle

pas de battre à deux reprises le week-end dernier la «Squadra Azzurra»?

EQUIPE COMPETITIVE

Dans un groupe B particulièrement équilibré, les Suisses possèdent les moyens de décrocher une médaille. A l'exception de la RDA, la sélection helvétique ne craint aucune équipe. Mais par le passé, les Suisses ont rarement su exploiter tout leur potentiel en raison, principalement, d'une certaine fragilité psychique. Et dans un championnat du monde, le mental tient un rôle primordial.

Pour son premier «mondial», Simon Schenk dispose d'une équipe fort compétitive. Par rapport au tournoi de Fribourg, Schenk ne déplore que deux absences: Reto Sturzenegger et de Lolo Schmid. En revanche, le coach bernois

peut miser sur une ligne inédite, formée des Davosiens Thomas Müller, Sergio Soguel et Lothar Batt.

Schenk, comme ses prédécesseurs, a également la chance de compter sur des gardiens de valeur. Depuis 1978, Olivier Anken n'a jamais démerité dans un «Mondial». Et avec le prodige grison Renato Tosio, il dispose d'une doublure qui offre toutes les garanties.

AVANTAGE

Dans cette sélection, on regrettera cependant le peu de confiance accordée aux joueurs romands. Seuls Anken et l'attaquant fribourgeois Gil Montandon, qui dispute son premier championnat du monde, font exception à la règle.

Les rencontres se dérouleront dans la patinoire «Kunstbaan» d'Eindhoven. Cette patinoire dispose d'une capacité de 3000 spectateurs. Si la RDA, reléguée l'an dernier du groupe A, partira avec les faveurs du pronostic, la Hollande, au bénéfice de l'avantage du public, pourrait bien brouiller les cartes. (si)

Programme

Jeudi 20 mars: RDA - Autriche (10 h. 30); Suisse - Italie (13 h. 30); France - Japon (16 h. 30); Hollande - Yougoslavie (20 h. 00).

Vendredi 21 mars: Autriche - Italie (16 h. 30); Suisse - Japon (20 h. 00).

Samedi 22 mars: Hollande - France (16 h. 30); RDA - Yougoslavie (20 h. 00).

Dimanche 23 mars: Suisse - France (10 h. 30); Yougoslavie - Autriche (13 h. 30); Hollande - Japon (16 h. 30); RDA - Italie (20 h. 00).

Lundi 24 mars: Japon - Italie (16 h. 30); Suisse - Autriche (20 h. 00).

Mardi 25 mars: France - Yougoslavie (16 h. 30); Hollande - RDA (20 h. 00).

Mercredi 26 mars: Italie - Yougoslavie (10 h. 30); Japon - RDA (13 h. 30); France - Autriche (16 h. 30); Suisse - Hollande (20 h. 00).

Jeudi 27 mars: journée de repos.

Vendredi 28 mars: RDA - France (10 h. 30); Yougoslavie - Suisse (13 h. 30); Japon - Autriche (16 h. 30); Italie - Hollande (20 h. 00).

Samedi 29 mars: Yougoslavie - Japon (10 h. 30); Italie - France (13 h. 30); Suisse - RDA (16 h. 30); Hollande - Autriche (20 h. 00). (si)

Les 28 joueurs de Simon Schenk

Gardiens: 1. Olivier Anken (57, Bienne, 93, 6)*, 28 Renato Tosio (64, Coire, 11, 0).

Défenseurs: 2. Fausto Mazzoleni (60, Davos, 44, 2); 3. Marcel Wick (58, Kloten, 45, 2); 4. Andreas Ritsch (61, Arosa, 59, 3); 5. Marco Müller (60, Davos, 62, 4); 6. Eduard Rauch (61, Kloten, 5, 1); 7. Sandro Bertaglia (64, Lugano, 2, 0); 17. Jakob Kölliker (53, Ambri-Piotta, 137, 9); 20. Bruno Rogger (59, Lugano, 19, 1).

Attaquants: 8. Gil Montandon (65, Fribourg, 5, 0); 10. Pietro Cunti (62, Arosa, 29, 1); 12. Urs Bärtschi (57, Kloten, 79, 5); 14. Arnold Lörtscher (54, Lugano, 83, 5); 16. Thomas Müller (64, Davos, 8, 1); 21. Lothar Batt (60, Davos, 2, 0); 22. Alfred Lüthi (61, Lugano, 19,

1); 23. Reto Dekumbis (56, Arosa, 79, 4); 24. Jörg Eberle (62, Lugano, 55, 3); 25. Roman Wäger (63, Kloten, 3, 0); 26. Sergio Soguel (63, Davos, 2, 0); 27. Peter Schlagenhaut (60, Kloten, 27, 2).

* Entre parenthèses, numéro, année de naissance, club, nombre de sélections, participation au championnat du monde. (si)

Tschanz à Gottéron

Le défenseur de Langnau Rolf Tschanz évoluera la saison prochaine avec Fribourg-Gottéron. Agé de 25 ans, Tschanz jouait depuis 1980 à Langnau. (si)

Les Chaux-de-Fonniers en championnat suisse de handball La Chaux-de-Fonds ne rate pas le coche

HBC LA CHAUX-DE-FONDS - TV ERLACH 20-17 (10-10)

Les deux formations présentes au Pavillon jouèrent une rencontre que l'on peut qualifier de très bonne. Le public put se délecter de bonnes actions de jeu. Avant la rencontre, les deux protagonistes se trouvaient à égalité de points. Il fut donc logique qu'aucune des équipes ne tint à laisser l'enjeu à son adversaire.

Dans les rangs chaux-de-fonniers, une sensation de fraîcheur apparut rapidement, tandis qu'en face le jeu était axé sur la puissance, grâce à la différence de taille de quelques joueurs.

Dès le début, les Chaux-de-Fonniers partirent à l'attaque du but bernois. Bien leur en prit: régulièrement ils creusèrent l'écart, et ceci pendant les six premières minutes de jeu. Passage à vide ou

relâchement? Erlach parvint à refaire le chemin perdu pour atteindre la pause sur un résultat de 10-10.

Tout fut donc à refaire en seconde mi-temps. Les Seelandaïsi affichèrent une certaine agressivité défensive, espérant par cette façon de pratiquer, intimider les Neuchâtelois. Ceux-ci ne tombèrent pas dans l'embuscade et une course-poursuite après le score s'ensuivit pen-

dant seize minutes. Le brio du portier chaux-de-fonnier propulsa ses coéquipiers à l'attaque et l'écart, dès lors, augmenta régulièrement.

Les vingt buts marqués par les Neuchâtelois sont trompeurs. Si la venue (nombreux poteaux), n'était pas venue assister le portier bernois, l'addition eut pris d'autres proportions. L'équipe du président Grüning tourne, actuellement, très bien; il est dommage qu'elle arrive au terme du championnat. (r. v.)

HBC La Chaux-de-Fonds: Tièche; Jacquot (6), Tschanz (2) Cosandier (1), I. Todeschini (5), Huther, Wehrli (1), Hoyas (1), Grüning, R. Todeschini, Kuhn (4).

TV Erlach: Hostettler; Boosen (3), Graber (2), Nievergelt (1), A. Kohler (2), Zahnd (5), Leuenberger, Eichenberger (2), E. Kohler (2), P. Kohler.

Arbitre: M. Muller.
Pénalités: deux avertissements à Erlach et une fois 2 minutes; trois fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.

Ces dames à la dérive...

HBC LA CHAUX-DE-FONDS - PFÄDI LYSS 8-13 (2-8)

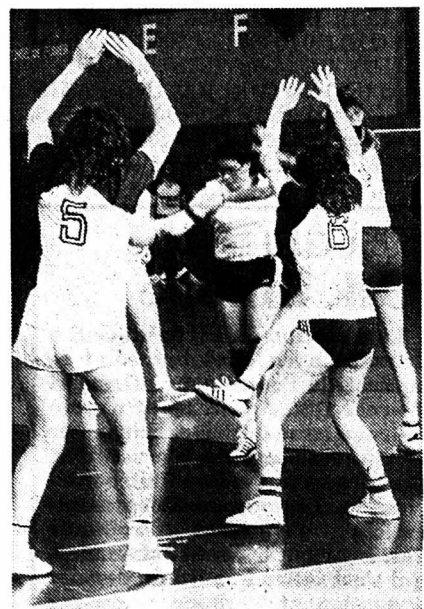
Les Chaux-de-Fonniers se devaient absolument de remporter cette victoire à domicile. Mathématiquement, elles partageaient la dernière place avec leurs adversaires du jour. De l'issue de cette rencontre et du match retour à Lyss dépend leur maintien en deuxième ligue. Malgré cette défaite tout reste possible, mais il faudra gagner à tout prix en terre bernoise.

Les Neuchâteloises ont certes des excuses à faire valoir. L'absence de leurs deux gardiens titulaires blessés. Mais pour compenser cet handicap, il ne faut pas manquer de nombreux «passings». Or passablement de passes finirent dans les mains de l'adversaire lors de la phase finale.

Le début de la confrontation fut désastreuse. A chaque fois que Lyss tirait au but, le résultat augmentait d'une unité. Tandis que dans les rangs des Neuchâteloises, l'on peina à trouver ses marques. La mi-temps survint sur le score de 2 à 8.

A la reprise, le jeu des Chaux-de-Fonniers devint plus fluide. La pénétration dans la défense adverse commença à porter ses fruits, mais l'écart accumulé était trop important pour espérer revenir à la marque. Dès lors, l'on se démobilita laissant le soin à la défense de limiter les dégâts devant deux gardiens de peu d'expérience. (r. v.)

La Chaux-de-Fonds: Jeanbourquin, Schaer, Barben (1), Lévy, Kotlar (1), Di



Perméable, la défense des Chaux-de-Fonniers... (Photo Schneider)

Giusto, Aesbacher (2), Manini (1), Forino (3), Furka.

Pfädi Lyss: Gerber, Schori, Bandi (3), Affolter, Habegger (1), Gruber (3), Kruger (2), Brunner, Burri (1), Fivian, Blatter (3).

Arbitre: M. Eichenberger.
Pénalités: 1 x 2' contre La Chaux-de-Fonds et 1 x 2' plus un avertissement contre Pfädi Lyss.

Tennis

Master féminin Surprise

L'Américaine Bonnie Gadusek (22 ans), dixième joueuse dans le dernier classement mondial, a créé la surprise du Masters féminin, ultime épreuve du circuit 1985 (500.000 dollars) en éliminant de le premier tour la Bulgare Manuela Maleeva (No 8) au terme d'une rencontre de 1 heure et 50 minutes, au Madison Square Garden de New York.

Bonnie Gadusek, qui s'est imposée par 1-6 6-4 6-3 affrontera en quart de finale la gagnante du match Martina Navratilova (la grande favorite) à Terry Phelps.

Tournoi de Bruxelles Hlasek qualifié

Le Zurichois Jakob Hlasek s'est qualifié pour les huitièmes de finale du tournoi de Bruxelles, une épreuve du Grand Prix dotée de 300.000 dollars. Hlasek a battu en trois manches le Suédois Thomas Hogstedt (6-1 1-6 6-3). (si)



Vainqueur toutes catégories chez les juniors, le Loclois Maurizio Castagnetti a décroché le cinquième rang en senior. (Photo Schneider)

Coupe du Locle de powerlifting Neuchâtelois percutants

Organisée par le Power-Club de la Mère-Commune, la traditionnelle Coupe du Locle de powerlifting a rencontré un succès méritoire samedi après-midi à la salle des Jeanneret. Au total, ce sont 17 athlètes (10 seniors et 7 juniors) qui se sont mesurés, en présence d'une centaine de spectateurs...

Affichant une forme réjouissante, les powerlifters des Montagnes neuchâteloises ont dominé ces compétitions. Tandis que le Chaux-de-Fonnier Jean-François Thiébaud s'adjugeait la victoire «toutes catégories» devant les Genevois Patrick Liechti et Jean-Claude Le Huedé en seniors, Maurizio Castagnetti (Le Locle) se classait pour son compte cinquième, ce qui lui permettait, par ailleurs, d'enlever l'épreuve équivalente chez les juniors.

Le coéquipier de ce dernier, Serge Avolio, s'illustra également en établissant un nouveau record de Suisse du squatt. Ce membre du cadre national juniors souleva, ni plus ni moins, que la bagatelle de 157,5 kilos! Cela le propulsait sur la deuxième marche du podium «toutes catégories», version juniors.

AMBITIEUX

Clou de la manifestation: la démonstration de Janos Nemejazy,

qui se produisait quant à lui hors-concours. Vice-champion d'Europe, cet international suisse prépare les prochains Championnats d'Europe (2 au 5 mai à Stockholm).

Tout comme le Loclois Patrice Wermuth d'ailleurs, qui avait pour sa part préféré s'abstenir de participer à cette Coupe du Locle.

Visant une place parmi les deux premiers à ces Européens, le responsable du Power-Club Le Locle tenait à se ménager quelques temps de récupération, avant d'aborder l'ultime phase de sa préparation.

P. A.

Championnats d'Europe Sélection suisse

82 à 90 kg: Janos Nemejazy (Fribourg), Patrick Liechti (Genève). - 75 à 82 kg: Jean-François Thiébaud (La Chaux-de-Fonds). - 52 à 56 kg: Patrice Wermuth (Le Locle).

Cyclisme: Semaine catalane Changements de leaders

Le Belge Eddy Planckaert a remporté le deuxième tronçon de la première étape de la Semaine catalane, couru sur 123 km. entre Palafrugell et Ripoll. Le Français Jean-Claude Bagot, deuxième du premier tronçon (prologue) a ravi le maillot de leader au Hollandais Bert Oosterbosch. Il se trouve toutefois dans le même temps que la Suisse Guido Winterberg, coéquipier de Bernard Hinault, lequel a dû lui céder le maillot en raison d'un classement aux points moins favorable.

Le deuxième tronçon ne s'est animé que dans les derniers kilomètres où une cinquantaine de coureurs se sont détachés du gros peloton, dans lequel Oosterbosch est resté englué. Au sprint, Planckaert n'a laissé aucune chance à ses rivaux.

Bagot n'aura pas gardé longtemps son maillot de leader, puisqu'il l'a cédé dès la deuxième étape, courue sur 207 km. entre Ripoll et Andorre, à l'Espagnol Felipe Yanez. Ce dernier, au terme d'un parcours très éprouvant, comportant l'ascension de deux cols de première catégorie, a précédé ses compatriotes

Inaki Gaston de 1'41" et Pello Ruiz-Cabestany de 2'01".

Les coureurs ont roulé en peloton durant les 97 premiers kilomètres. Lorsque Yanez démarra, dans le col de Jou, pour prendre jusqu'à 8'10" d'avance au 163e kilomètre, dix hommes avaient depuis peu quitté l'épreuve, dont Bernard Hinault, souffrant d'une bronchite. L'avance de l'échappé fondit en fin d'étape, mais Yanez conserva néanmoins un bonus suffisant pour devenir le nouveau leader.

Neuvième et meilleur Suisse de l'étape, à 2'01, Jörg Müller est 10e au général. Mais le premier Helvète est Guido Winterberg, qui a perdu deux rangs et se situe maintenant en 4e position, à 1'40", à égalité avec Bagot et à 20 secondes de Gaston.

CLASSEMENTS

Première étape (Palafrugell-Ripoll: 123 km.): 1. Eddy Planckaert (Be) 3 h. 18'58"; 2. Pello Cabestany (Esp); 3. Alfonso Gutierrez (Esp); 4. Arsenio Gonzales (Esp); 5. José Recio (Esp); 6. Vicente Belda (Esp), tous même temps.

Deuxième étape (Ripoll - Andorre: 207 km.): 1. Felipe Yanez (Esp) 6 h. 11'18"; 2. Inaki Gaston (Esp) à 1'41"; 3. Pello Ruiz-Cabestany (Esp) à 2'01"; 4. Raimund Dietzen (RFA); 5. Peter Hilsse (RFA); 6. Alvaro Pino (Esp); 7. Steven Rooks (Hol); 8. Jean-Claude Bagot (Fra); 9. Jörg Müller (Sui); 10. Peter Winnen (Hol), tous même temps.

Classement général: 1. Yanez 9 h. 25'33"; 2. Gaston à 1'20"; 3. Bagot à 1'40"; 4. Guido Winterberg (Sui) même temps; 5. Cabestany à 1'42"; 6. Pedro Delgado (Esp), même temps; 7. Francisco Rodriguez (Esp) à 1'43"; 8. Rooks à 1'44"; 9. Dietzen à 1'45"; 10. Müller, même temps. (si)

Bi-cross à Cornaux Création d'une piste

Selon des sources dignes de foi, une piste de bi-cross est actuellement en création dans la région de Cornaux. Financée par le Rotary de Neuchâtel, elle a trouvé place dans la région du terrain de football où la commune a mis gratuitement un terrain à disposition. Cette piste devrait permettre au CC Littoral de développer cette nouvelle forme de compétition. En principe, l'inauguration de cette piste devrait avoir lieu au printemps.

P.-H. B.

SPORTS

Match retour des quarts de finale de la Coupe UEFA à La Maladière Gress: «Prendre le match en main!»

Stade comble dont la capacité a été portée à 25.000 spectateurs, adversaire chevronné caracolant en tête de son championnat national, tout confère une ambiance de fête à ce match retour de quarts de finale de la Coupe UEFA, qui mettra aux prises ce soir à la Maladière l'actuel chef de file du championnat suisse Neuchâtel Xamax au Real de Madrid.

Du côté de la formation neuchâteloise, l'arbitrage plus que tendancieux du match aller a laissé un brin d'amertume. Quelque peu atténué toutefois depuis que la participation de Stielike à la

dominance certaine pour l'attaque, nous n'avons dès lors rien à perdre.

BATTERIES REMODELÉES

Outre Givens suspendu, l'entraîneur alsacien devra encore se passer des services de Forestier. Victime d'un faux mouvement lors de l'échauffement samedi à Lausanne, l'ex-Veveysan se ressent d'un genou. Verdict: distorsion! Une tuile dont on se serait passé allégrement sur les rives du Lac. Cela dit, il faut faire avec. Gilbert Gress a ainsi remodelé ses batteries. Aucun mystère en ce qui le concerne, sur la composition de l'équipe qui foulera la pelouse du stade de la Maladière ce soir à 20 heures 15.

- par Pierre ARLETTAZ -

revanche est devenue certitude, l'avertissement écopé à l'automne à Bucarest n'ayant en définitive pas été comptabilisé. Vouant toute son attention au match d'aujourd'hui comme il a coutume de la faire, Gilbert Gress ne désespère pas pour autant.

Il est difficile d'évaluer notre pourcentage de chance de qualification. Real Madrid a le gabarit européen, c'est incontestable; son long cavalier seul en championnat d'Espagne parle de lui-même. Nous allons donc essayer de prendre le match en main le plus rapidement possible. Les joueurs à ma disposition ont une pré-

Au vu du contingent disponible, je n'ai guère le choix. Küffer prendra la place habituellement dévolue à Givens, Thévenaz occupant quant à lui le poste de stopper. Dans l'entrejeu, Nielsen viendra compléter le duo Stielike-Perret, alors que la triplette



Le retour de Jacobacci apportera-t-il le mordant escompté? (Photo archives Schneider)

d'attaque devrait se composer de Jacobacci, Lüthi et Mottiez.

LE CAS ELSENER

Elsener, alias Turbo fait ainsi les frais de l'opération du retour de Jacobacci. Parmi le plus doués techniquement et affichant une classe naturelle indéniable, le Zurichois émerge régulièrement à l'entraînement. Tel n'est en revanche pas toujours le cas durant les matchs, ou l'ex-joueur de Grasshopper et de Zurich parvient de moins en moins à se libérer psychologiquement. Cela s'est notamment produit en ce début de second tour où Rudi a fait preuve d'une discrétion quasi absolue.

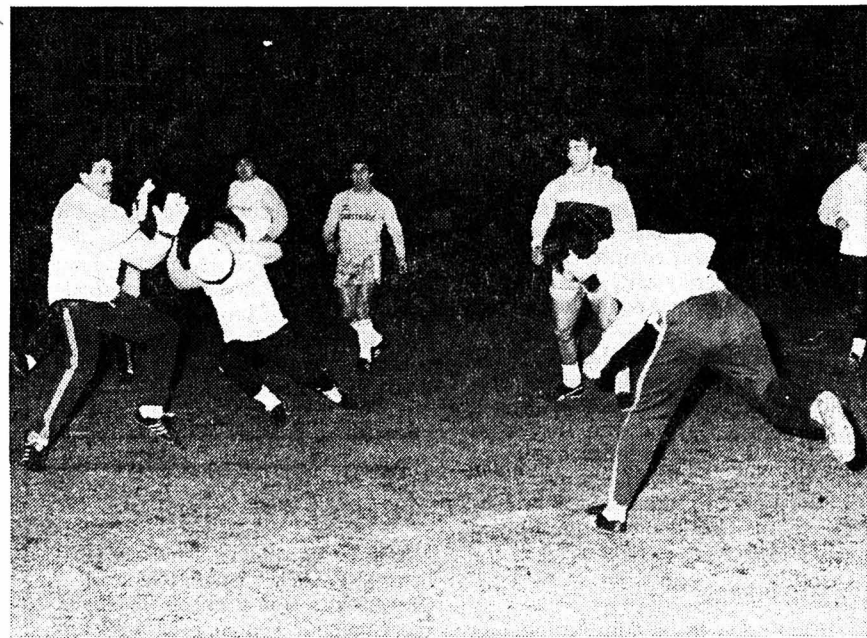
MIRACLE POSSIBLE

Quoique la situation soit des plus précaires au sujet d'une éventuelle qualification pour les demi-finales, on y croit dans les rangs des rouge et noir. La balle est ronde, il faut savoir saisir l'opportunité. On a travaillé les points à améliorer

durant cette semaine, notamment la réalisation des occasions de buts. Et le mentor xamaxien de préciser.

Aussi forte soit-elle, aucune équipe est invulnérable. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'une formation remonterait un handicap de trois buts. L'exemple de Real Madrid contre Anderlecht et Borussia Moenchengladbach en est la meilleure preuve. Ce qui m'intéresse n'est pas tant ce que disent les joueurs avant le match, mais bien plutôt ce qu'ils démontrent sur le terrain.

On le constate, on croit au miracle du côté de la Maladière. Un état d'esprit réjouissant qui risque d'engendrer un spectacle plaisant. Et si d'aventure le petit but tant espéré pouvait tomber dans l'escalier neuchâteloise en début de partie, le public aurait alors une carte non négligeable à jouer. Celle qui permet au joueur de se transcender et de renverser les montagnes. Il est permis de rêver, non?



Les Madrilènes se sont entraînés hier soir durant une heure et demie sur le petit terrain de la Riveraine. (Photo Schneider)

Combats des chefs à Turin, Anderlecht et Goeteborg

Juventus - Barcelone tiendra, une nouvelle fois, la vedette absolue de ce mercredi européen. Or, comme à l'aller au Nou Camp, le supporter neutre pourrait, une nouvelle fois, se retrouver devant un affrontement purement tactique.

La confiance en leurs moyens des deux formations n'a guère été renforcée durant le week-end dernier, en championnat: la «Juve» a subi un sec 3-0 (sans Serena et Briacchi) face à Rome; Barcelone n'a dû de sauver un point à domicile (1-1 contre le modeste Celta Vigo) qu'à un penalty très contesté.

En Italie, la «Juve» est sous pression. Depuis l'Inter, en 1965, plus aucun club italien n'a remporté la Coupe des clubs champions.

PREMIÈRE SUÉDOISE?

Le feu des projecteurs braqués sur la Métropole de l'automobile, Anderlecht et Bayern n'en vont pas moins, eux aussi, se livrer un duel de géants. Dimanche, les Belges, entraînés par le Hollandais Arie Haan, ont gagné (3-1) contre Waregem; Bayern, de son côté, a disposé, sans peine, de Waldhof Mannheim (4-0, deux buts de Dieter Höness), un adversaire qui avait failli leur coûter le titre l'an dernier.

Avec IFK Göteborg, vainqueur de la Coupe UEFA, il y a cinq ans, un club suédois pourrait faire son entrée en demi-finale; ce serait la première fois depuis Malmö en 1978. Ce Göteborg - Aberdeen (aller 2-2) est, lui aussi, un combat de chef à l'ombre de «Juve-Barça».

Le dernier match paraît bien moins attrayant. Kuusysi Lahti pourrait, cependant, continuer sa série de résultats étonnants, en éliminant Steaua Bucarest (0-0 à l'aller).

ENCORE MIEUX

Atletico Madrid a mis l'essentiel des chances de son côté en allant s'imposer

2-0 à Belgrade. Mais Sion a déjà démontré qu'on pouvait aussi aller chercher sa qualification dans la capitale espagnole. Comme l'adversaire est yougoslave, on peut effectivement s'attendre à tout. Atletico devra peut-être se passer de son gardien champion du monde, l'Argentin Ubaldo Fillol, blessé à un coude.

Etoile Rouge avait éliminé au premier tour le représentant suisse Aarau (2-0 et 2-2).

Dinamo Kiev a fait encore mieux, à l'extérieur, qu'Atletico, en s'imposant à Vienne (4-1) face au Rapid, pourtant finaliste l'an précédent. Là, la qualification soviétique ne semble faire aucun doute. Battu 1-0 à Prague, Benfica avait pourtant démontré une forme réjouissante. Dukla livrera un combat défensif au Stadio de la Luz lisbois.

Enfin, dans le derby entre Allemands,

Bayer Uerdingen paiera peut-être un tribut à son inexpérience des compétitions européennes: Dynamo Dresde, comme tout le football est-allemand, a, actuellement, le vent en poupe (à l'aller 2-0).

PREMIER VERDICT

L'Inter est venu «espionner» Nantes, lors de son match au sommet de vendredi dernier face au Paris Saint-Germain (victoire par 2-0). Les Italiens s'en sont retournés dans leur pays avec une certaine crainte. Vainqueurs à l'aller par 3-0, ils ne craignent certes pas grand-chose, au plan de leur qualification; mais le «choc» français leur a démontré que personne n'y craint les «chocs» physiques.

L'Irlandais Liam Brady est incertain. Face à Naples, qui a battu l'Inter 1-0 (penalty de Maradona), il était absent, blessé à une jambe. Rummenigge, blessé lors de RFA - Brésil, était lui aussi absent en championnat. Le sera-t-il à Nantes?

Ce soir mardi, on connaîtra déjà le premier qualifié: Cologne avait obtenu le nul (1-1) à l'aller contre Sporting Lisbonne et part favori au retour. Entre Waregem et Hajduk Split (1-0 pour les Yougoslaves), tout paraît possible lors du retour en Belgique. (si)

Hier soir

Cologne qualifié

Pour la cinquième fois de son histoire, le FC Cologne s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA. Devant 37.000 spectateurs, les Allemands ont battu le Sporting de Lisbonne par 2-0, grâce à des buts de Klaus Allofs et Uwe Bein, passant le cap sur le score final de 3-1. Un succès qui vient à son heure, après les résultats décevants enregistrés en championnat... Allofs a ouvert la marque dès la 7e minute, alors que Bein a fait la décision en doublant la mise huit minutes avant la pause. (si)

A l'affiche

COUPE DES CHAMPIONS

Anderlecht - Bayern Munich ... (1-2)
Juventus Turin - FC Barcelone (0-1)
IFK Göteborg - Aberdeen (2-2)
Kuusysi Lahti - Steaua Bucarest (0-0)

COUPE DES COUPES

Dynamo Kiev - Rapid Vienne . (4-1)
Benfica Lisbonne - Dukla Prague (0-1)
Bayer Uerdingen-Dynamo Dresde (0-2)
Atletico Madrid - Etoile Rouge (2-0)

COUPE DE L'UEFA

FC Cologne - Sporting Portugal (1-1)
NE Xamax - Real Madrid ... (0-3)
Waregem - Hajduk Split (0-1)
FC Nantes - Internazionale Milan (0-3)

Entre parenthèses le résultat du match aller.

● Le tirage au sort des demi-finales aura lieu vendredi à 12 heures, dans le cadre de l'émission de la Télévision suisse romande «Midi-Public».

R real madrid

Favoriser le spectacle

Installé solidement aux commandes d'un championnat qui passe pour être l'un des plus ardues et des plus disputés d'Europe, Real Madrid est sur le point de décrocher son 21e titre national. A cinq journées de la fin, les protégés de Luis Molowny comptent neuf longueurs d'avance sur l'éternel rival catalan Barcelone. Arrivés hier en début d'après-midi au chef-lieu avec un retard de vingt-quatre heures - les transports aériens s'étaient mis en grève - les Madrilènes n'ont pas pu fouler la pelouse de la Maladière. Juste un petit coup d'œil pour prendre la température, mais c'est tout. En lieu et place, ils ont dû se contenter du terrain annexe de la Riveraine où ils se sont adonnés à une séance d'entraînement d'une heure et demie sur le coup des 18 heures 30.

INTENSITÉ

Une séance qui n'est pas passée inaperçue, puisqu'elle s'est déroulée en présence de 200 spectateurs. Impressionnants d'engagement, d'habileté technique et de vitesse d'exécution, les Michel, Sanchez, Valdano ou autre Santillana se sont livrés durant trois quarts d'heure à une rencontre de pseudo-handball, les buts devant par contre être marqués de la tête. La seconde phase de l'entraînement a donné lieu à un petit match amical de ... football, le tout entrecoupé par des séquences d'étirement musculaire. On ne s'y est pas fait de cadeau, la hargne prenant même souvent le dessus, à un point tel qu'on aurait cru assister à une rencontre officielle. Il est vrai que l'entraîneur Molowny n'a pas l'habitude de divulguer la composition définitive de son équipe avant le jour même du match. La décision finale doit donc tomber aujourd'hui, à la suite de la causerie qu'il aura eu avec ses joueurs.

A l'étranger

● Angleterre. - Quart de finale de la Coupe, match à rejouer: Watford - Liverpool 1-2 après prolongations. Liverpool affrontera Southampton en demi-finale. Buts de Barnes (47e) pour Watford, de Molby, sur penalty (86e) et de Rush (117e) pour Liverpool. (si)

En Coupe de France Strasbourg hors course

Huitièmes de finales (retour/les qualifiés en capitale: AUXERRE (D1) - Brest (D1) 1-0 (aller 4-2); Mulhouse (D2) - PARIS-SAINT-GERMAIN (D1) - 1-2 (0-1); BORDEAUX (D1) - Chaumont (D2) 5-0 (0-0); LENS (D1) - Limoges (D2) 4-1 (4-3); RENNES (D1) - Rouen (D2) 2-0 (1-1); RACING PARIS (D2) - Laval (D1) 3-0 (0-1); TOURS (D2) - Strasbourg (D1) 3-0 (0-0); BLENOD (D4) - MARSEILLE (D1) 1-1 (0-3). (si)

Saint-Gall se fâche Olk limogé

La direction du FC Saint-Gall a dénoncé avec effet immédiat le contrat de l'entraîneur allemand Werner Olk. Aucun motif n'a été fourni à cette décision. Hanspeter Wirth, assistant de Werner Olk, prendra sa succession à titre intérimaire. Les responsables saint-gallois s'efforcent d'obtenir l'assentiment d'Elmut Johannsen, qui s'est retiré à la fin du dernier championnat, pour diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison. Pour 86-87, Uwe Klimajewski (Sarrebück) a déjà été engagé.

Le limogeage de Werner Olk (48 ans) n'est pas vraiment surprenant, le FC Saint-Gall n'ayant obtenu jusqu'ici que des résultats décevants (l'équipe occupe présentement la 12e place du championnat de LNA). La défaite subie dimanche à Berne contre les Young Boys (3-0) a sans doute précipité les choses.



L'international argentin Valdano à son arrivée à Neuchâtel. (Photo Schneider)

QUATRE ABSENTS

Confiant, Luis Molowny ne vise pas que la qualification. Il attend de ses joueurs qu'ils présentent un football attractif. Tout comme son homologue Gilbert Gress il sera contraint de modifier son onze de base. Il doit en effet se passer du demi Gordillo, suspendu, du libero Maceda, de l'arrière Salguero et du gardien Agustin, tous trois blessés. De ce fait, Gallego jouera vraisemblablement au poste de libero. Le visage madrilène devrait dès lors revêtir l'aspect suivant: Ochotorena dans les buts; Chendo, Gallego, Sanchez et Camacho en défense; Martin-Vasquez, Michel et Juanito au milieu du terrain; Butragueno, Sanchez et Valdano en attaque. Quant au vétéran Santillana, il pourrait bien se voir attribuer le rôle de joker, à l'image de son vis-à-vis Elsener du reste.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 41 35 15
 Cernier (038) 53 22 72
 Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Perdre le nord

La première carte moderne du canton de Neuchâtel fut relevée et dessinée par Jean-Frédéric Osterwald. Un génie. C'était au tout début du siècle dernier. La carte de la Suisse, produite par Dufour en 1844, ou celle de l'Atlas Siegfried (1870) ne soutiennent pas la comparaison. Elles sont pourtant plus récentes. La «Nouvelle revue neuchâteloise» explique tout cela dans son numéro 7 (automne 1985). Preuves à l'appui.

Pour sa part, la Fédération romande des consommatrices, dans le dernier numéro de son périodique «J'achète mieux», s'est également penchée sur les cartes routières. En les étudiant de près, elle a constaté que la différence entre les données imprimées fraîchement et la réalité dans le terrain est stupéfiante. Preuves à l'appui.

Aucune des neuf cartes analysées n'est exempte d'erreurs. Certaines conduisent même les automobilistes sur la mauvaise piste. Dans le petit carré examiné (la région de Montreux), la FRC a relevé de quatre à dix-neuf fautes. Des exemples:

Une route a été oubliée, une autre n'est plus carrossable ou n'existe pas; une ligne de chemin de fer a disparu, une interdiction de circuler également; l'altitude n'est pas la bonne, le kilométrage entre deux localités fait défaut. Tout cela sans parler des noms de lieux qui sont estropiés.

La meilleure carte n'est de loin, pas celle de l'Office fédéral de topographie, mais celle d'un fabricant français de pneumatiques. Elle partage la première place avec la publication du TCS. Ce qui ne les empêche pas, les deux, de contenir quatre fautes pour la région de Montreux.

Des erreurs dans les cartes: bien des certitudes s'écroulent. Ce qui fera particulièrement plaisir à certains automobilistes. Ceux qui n'ont aucun sens de l'orientation et perdent le nord à la première déviation (j'en suis). Que la carte soit dépliée sur le siège de la bagnole ou pas.

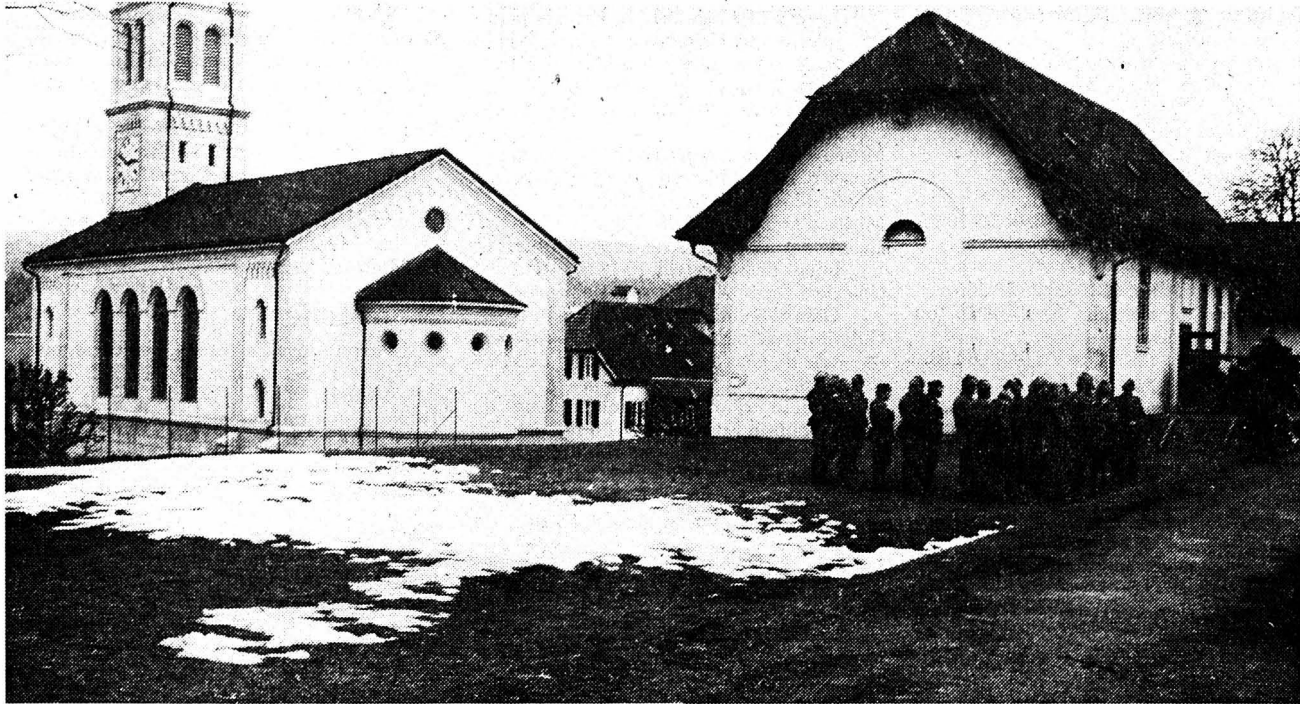
Vous avouerez qu'il est très vexant de se tromper de chemin avec une carte sous les yeux. Dès aujourd'hui, et grâce à l'enquête de la FRC, on pourra mettre fin aux railleries des passagers en invoquant les erreurs du cartographe.

Ça n'avance pas plus vite, mais ça soulage.

Et au volant, c'est bien connu, il faut savoir garder son calme.

J.-J. CHARRÈRE

Halle de gymnastique aux Brenets Un emplacement qui ne fait pas l'unanimité



C'est sur ce terrain plat, au milieu du village, que la commune envisage de construire la nouvelle halle de gymnastique et les locaux de la PC. (Photo Impar-cm)

Une nouvelle halle de gymnastique aux Brenets? La nécessité d'une telle réalisation ne fait pas de doute. Cela aussi bien aux yeux des utilisateurs que des autorités qui trouvent par ailleurs l'occasion d'intégrer les locaux de la protection civile dans ce projet. En revanche, l'emplacement choisi pour la construction de cet édifice - à proximité de l'actuelle halle de gymnastique - ne fait pas l'unanimité. (cm)

● LIRE EN PAGE 22

Démission du président de la commission Du rififi au Musée de Porrentruy

L'atmosphère n'est guère à la sérénité au sein de la commission du Musée de Porrentruy que préside depuis de nombreuses années M. Jean Michel, professeur et député radical au parlement. Ces dernières semaines, plusieurs séances ont été mises sur pied en vue de discuter d'une décision cantonale qui n'a pas l'heur de plaire au président Michel: la désignation d'un représentant de l'Etat au sein de la commission du Musée en la personne de M. Bernard Prongue, chef de l'Office du patrimoine historique.

De diverses manières, M. Michel a tenté de s'opposer à cette désignation, jugeant que le subside annuel supplémentaire de 5.000 francs qu'elle entraînerait ne justifiait pas l'entrée d'un représentant de l'Etat au sein d'un organisme purement bruntrutain.

D'autres membres de la commission ont suivi le président dans ses démarches de protestation. Ils ne sont toutefois pas allés jusqu'à se joindre au président Michel qui vient d'envoyer aux membres de la commission une lettre leur annonçant sa démission. Celle-ci constitue en fait un certain soulagement pour les autorités municipales appelées à plusieurs reprises pour tenter d'apaiser les menus conflits surgissant souvent entre le président de la commission et la conservatrice du Musée, Mme Janine Jacquat. Employée nommée par le Conseil municipal, la conservatrice n'entend pas être l'employée soumise aux ordres du président de la commission. Elle souhaite aussi que celle-ci discute moins d'options politiques et s'efforce davantage de mettre en valeur les collections et en attirant le public dans le Musée.

Il existe d'autre part une sérieuse divergence entre le président Michel et le Conseil municipal au sujet de l'implantation d'un Musée cantonal des beaux-arts. Le Conseil municipal le verrait fort bien sis dans des locaux se trouvant à Porrentruy, alors que, curieusement, le président Michel s'y oppose.

Bref, la démission du président de la commission du Musée de Porrentruy doit permettre enfin de faire table rase d'un lourd contentieux.

A part cela, le Musée organise du 22 mars au 20 avril une exposition présentant une collection privée, appartenant à une personnalité bruntrutaine, de caricatures du célèbre graveur anglais William Hogarth (18e siècle) ainsi qu'une présentation des ouvrages de reliure d'art réalisés par une femme de Porrentruy, Mme Maud Spira.

V. G.

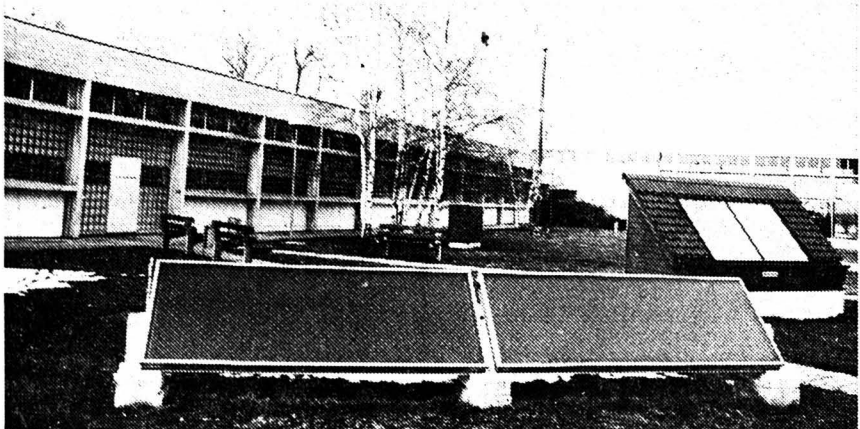
La Chaux-de-Fonds
L'affaire CISA rebondit
● LIRE EN PAGE 19

Piéton tué à Courrendlin

Hier peu après 20 heures, un accident mortel de la circulation s'est produit à l'entrée de Courrendlin à proximité du centre Magro. Pour une raison que l'enquête devra déterminer, un automobiliste se trouva soudainement en présence d'un piéton sur la chaussée. Une violente collision s'ensuivit. Grièvement blessé, le piéton devait décéder peu après son admission à l'Hôpital de Delémont.

Il s'agit de M. Paul Baehler, maître menuisier retraité, né en 1915, domicilié à Courrendlin. Les dégâts matériels s'élevèrent à quelques milliers de francs. La police cantonale et la brigade des accidents ont procédé au constat.

Infosolar à Colombier Mettez du soleil dans votre maison



A Colombier, au Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Infosolar propose des exemples pratiques - capteurs solaires, éoliennes, pompes à chaleur - d'utilisation d'énergies solaire et nouvelles et d'économies d'énergie. (Photo Impar-ao)

Vous ne pourrez pas vous contenter du soleil, mais il vous aidera à économiser d'autres énergies, plus chères, non renouvelables. Infosolar, société simple qui dépend de plusieurs institutions suisses, est à disposition de tous. Le Centre dispense gratuitement ses renseignements, et la documentation à prix coûtant.

A. O.

● LIRE EN PAGE 24

Q

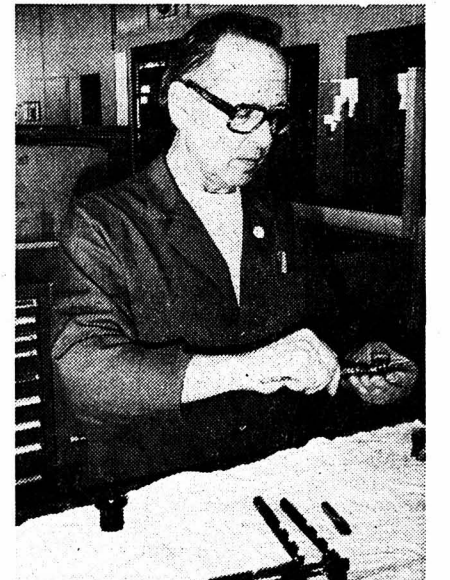
quidam

Travailler pendant quarante-cinq ans dans la même entreprise, cela prouve de la part de M. Charles Devaux, beaucoup de constance et de fidélité. Et il n'est pas encore à la retraite, puisqu'il est âgé seulement de soixante et un ans.

A la sortie de l'école, sans apprentissage, il a commencé simple ouvrier sur le rondage des ponts à la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon. Il a gravi les échelons, tout d'abord comme aide mécanicien, puis responsable du taillage des pignons à l'usine de Fontaines, pour devenir spécialiste dans le service des prototypes.

Marié, père de deux fils qui lui ont donné deux petits-enfants, M. Devaux habite Cernier. C'est un véritable «Epervier» qui s'est occupé pendant trente ans des juniors du FC Fontainemelon, dont il assumait la responsabilité.

On peut le rencontrer souvent parmi les prés et les bois, où il aime à se promener avec son épouse. Pendant la saison d'hiver, il pratique aussi le ski de fond.



(ha - Photo Schneider)

B

bonne nouvelle

Pour les artistes romands

La septième Exposition d'artisanat romand, l'ARC, aura lieu à Couvet du 3 au 12 octobre. La Société d'émulation qui organise ce grand rendez-vous, a chargé l'artiste-peintre Claude Jeannot, de Travers de s'occuper de la décoration et de l'aménagement des salles d'exposition.

Plus de 200 artisans ont manifesté leur désir de participer à l'ARC.

Le jury qui ne veut pas ouvrir un marché de plus mais vise plutôt la qualité et l'originalité, devra écarter une centaine d'inscriptions. (j/c)

S

sommaire

CARNAVAL DE LA CHAUX-DE-FONDS. - Jour «J - 3».

PAGE 20

TRIBUNAL DU VAL-DE-RUZ. - Ce n'était pas Pierre Aubert.

PAGE 25

billet

Ces gosses nous ont toujours étonnés et nous surprendront encore!

Alors qu'il fait grand bleu samedi, ils préférèrent figoler leur costume de carnaval ou sauter sur la première occase... afin de se planter devant la télé.

Si les adultes que nous sommes - parents sûrs d'assumer nos responsabilités - décidons de rayer du programme du week-end la facilité TV, il faut aussi savoir en mettre un coup.

Du ski de fond d'abord, le samedi, puisque les conditions sont idéales et engageant à la balade hors pistes; du vélo le lendemain matin car la température de nos montagnes s'y prête. Et pourquoi pas de surcroît, une rafraîchissante baignade en fin de journée à la piscine des Arêtes.

Les parents conscients et responsables se sont donnés. Envahis d'une compréhension et saine fatigue, ils n'ont qu'une seule envie: celle de se reposer.

Mais les gosses ne l'entendent pas de cette oreille et posent de manière ingénue une autre question: «Dis papa-maman, qu'est-ce qu'on fait ce soir?»

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Salle de Musique: 20 h 15, concert par Bernard Pfister, pianiste; œuvres de Haydn, Beethoven, Schumann, Prokofiev.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h. Expo «En terre jumelle», photos de Pierre Bohrer et dessins de Jean-Michel Jaquet.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h, expo collection d'œufs de Louis Nicoud.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve sur demande, sa-di, 10-12 h, 14-17 h. Expo photos constructions de neige à La Chaux-de-Fonds.
Galerie L'Échoppe: expo Jean-Pierre Rieder, «La thématique du nuage», 14-19 h.
Galerie Club 44: expo peintures de Maria-Luisa de Romans, 18-20 h 30.
Galerie du Manoir: expo René Duveiller, peintre cénesthésique, 15-19 h, me 15-22 h.
Galerie Louis Ducommun: expo Pascal Droz, Jean-Daniel Fankhauser, L. Ducommun, 17-20 h 30.
Galerie La Plume: expo Monique Jacot et Catherine Meyer, photographes.
Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h, 13 h 45-20 h. Expo Jean Huguenin, homme de théâtre.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma 16-19 h, je 16-18 h. Ménageothèque: rens. 28 14 46.
Patinoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h 45; me, 14-16 h 45; sa, 14-16 h 30; di, 15-17 h; ve-sa, 20 h 30-22 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h, me-je-ve, 10-21 h, di, 9-18 h.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Musée des beaux-arts: expo L'atelier de Saint-Prex, 14-18 h, me aussi 19-22 h.
Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, me 16-20 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Ludothèque (Crêt-Vaillant 28): lu et je 15 h 30-17 h 30.
Patinoire: me, ve, 9-17 h, 20-22 h, lu-ma-je-sa, 9-17 h, di, 9 h 30-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Mariotti. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 20 No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, 20 (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve, 20 31 20 19. Ma, me, je, 17-18 h 30 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 20 31 52 52.
La Main-Tendue: 20 143.
AVIVO: 20 31 51 90.
Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h, Café de la Place.
Service aide familiale: 20 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: 20 28 56 56.
Consult. conjugales: 20 (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: 20 31 62 22.
Assoc. familles mono-parentales: 20 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 20 28 70 08.
Crèche pouponnière: 20 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: 20 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.
Société protectrice des animaux: 20 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h 30.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: 20 37 13 94 ou 36 13 26.

INDICE CHAUFFAGE

(exprimé en degrés-heures hebdomadaires)

Rens: Service cantonal de l'énergie
20 038/22.35.55

La Chaux-de-Fonds

relevé du 17.03.86 2970 DH
(rens: CRIEE, 20 039/21.11.15)

Le Locle

relevé du 17.03.86 2743 DH
(rens: SI, 20 039/31.63.63)

Neuchâtel et Littoral

relevé du 17.03.86 2485 DH
(rens: SI, 20 038/22.35.55)

Val-de-Ruz

relevé du 17.03.86 2570 DH

Val-de-Travers

relevé du 17.03.86 2771 DH

Neuchâtel

Centre de rencontre: ma, je, ve 16-18 h, 19 h 30-22 h, me, 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h, me, 15-18 h. Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h, 20 28 47 16.
Informations touristiques: 20 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, 20 28 56 56, lu, 12-18 h, ma et ve, 15-18 h, me, 15-19 h.
Consultations conjugales: Collège 9, 20 28 66 72.
Service d'aide familiale: Marché 4, 20 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.
Ecole des parents: 20 26 87 76 et 23 10 95.
Garderie: ma, 20 23 28 53, ve, 20 26 99 02.
Parents information: 20 (038) 25 56 46.
Information allaitement: 20 23 34 15 ou (038) 33 53 95.
Crèche de l'amitié: Manège 11, 20 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: 20 26 87 77.
Garderie La Farandole, Paix 63: 20 23 00 22, lu-me-je-ve, 13 h 30-17 h 30, ma, je, 9-11 h 30.
Services Croix-Rouge: 20 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.
Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: 20 28 41 26.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 20 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 20 28 41 26.
Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence, dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Marché 4, 20 28 83 28.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, 20 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 20 23 20 53, le matin.
AVIVO: 20 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat, 20 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h, 20 28 52 42.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 20 23 16 23.
Alcooliques Anon.: 20 23 24 06.
SOS alcoolisme: 20 (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 20 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: 20 143. 20' d'attente.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 20 28 70 08.
Hôpital: 20 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, 20 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 20 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h, 20 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, 20 28 37 31.
Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h, Ronde 21, 20 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, 20 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: 20 117.
Feu: 20 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h 45, Soleil de nuit.
Eden: 15 h, 20 h 45, Opération commando; 18 h 30, L'esclave du désir.
Plaza: 15 h, Merlin l'enchanteur; 17 h, 21 h, Les aventuriers de l'arche perdue; 19 h, Midnight express.
Scala: 20 h 45, Une femme ou deux.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Couvet, Vieux-Collège: 20 h 15, «Naissance du cerveau», film-débat.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h.
Baby-sitting: 20 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: 20 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 20 61 10 78.
Police cantonale: 20 61 14 23
Police (cas urgents): 20 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, 20 118.
Hôpital de Fleurier: 20 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: 20 63 25 25.
Ambulance: 20 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: 20 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 20 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: 20 143.
SOS alcoolisme: 20 (038) 25 19 19.

Centre de loisirs: 14 h 15, 16 h 15, «Tintin et le mystère de la Toison d'or», ciné enfants.
Théâtre: 16 h, 20 h, «Le Nil sauvage, des sources aux frontières de l'Égypte», conf. Connaissance du Monde.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me-sa 14-17 h.
Plateau Libre: 22 h, Lipocq et Cri d'homme.
Musée d'ethnographie: 10-12 h, 14-17 h.
Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: fermé.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie des Amis des Arts: expo peintures et bijoux de Moscatelli, 10-12 h, 14-17 h.
Galerie Ditesheim: expo peintures de Gérard Schneider, 10-12 h, 14-18 h 30.
Galerie de l'Orangerie: expo huiles et pastels de Claude Mojonnet, ma-di 14-18 h 30.
Pharmacie d'office: Winkler, rue de l'Hôpital. Ensuite 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, 20 (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: 20 (038) 25 19 19.
Alcooliques Anonymes: 20 (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: 20 143.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 20 (039) 28 70 08.
Consultations conjugales: 20 (038) 24 76 80.
Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, 20 25 56 46.

CINÉMAS

Apollo: 15 h, 20 h 30, Quatermain et les mines du roi Salomon; 17 h 45, La Traviata.
Arcades: 14 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Le diamant du Nil.
Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Trois hommes et un couffin.
Palace: 14 h 30, 21 h, Natty gann; 18 h 30, Vampire... vous avez dit vampire?
Rex: 15 h, Subway; 18 h, 20 h 30, Soleil de nuit.
Studio: 15 h, 21 h, Fletch aux troussees; 18 h 45, Breakfast Club.

Hauterive

Galerie 2016: expo sculptures de Claudine Grisel, me-di 15-19 h, je 20-22 h.

Cortailod

Galerie Jonas: expo peintures, gouaches et dessins d'Etienne, me-di 14 h 30-18 h 30.



Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 20 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 20 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: 20 143.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois, 15-17 h, salle école ménagère.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.
Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 20 51 21 51.
Préfecture: 20 51 11 81.
Police cantonale: 20 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 20 51 22 44.
Hôpital et maternité: 20 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 20 51 22 88; Dr Bloudanis, 20 51 12 84; Dr Meyrat, 20 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 20 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 20 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: 20 (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: 20 (039) 51 11 50.
Aide familiale: 20 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h 30, La cage aux folles 3.
Cinéma La Grange: 16 h, 20 h 30, Les goonies.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 20 (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 20 (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, 20 (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, 20 (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, 20 (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 20 (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: 20 143.

Saint-Imier

CCL: expo Aloys Perregaux, peintures, ma-je 14-17 h, me aussi 18 h 30-20 h 30, sa 16-18 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h, ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, 20 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: 20 41 44 30.
Services techniques: électricité, 20 41 43 45; eaux et gaz, 20 41 43 46.
Service du feu: 20 118.
Police cantonale: 20 41 25 66.
Police municipale: 20 41 20 47.
Ambulance: 20 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, 20 41 20 72. Ensuite, 20 111.
Hôpital: 20 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 20 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
Aide familiale: 20 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: 20 41 12 18 et 28 58 60.

Val-de-Ruz

Fontainemelon, salle FHF: 20 h, «La plaisanterie», film de Jaromil Jires.
Cernier, Collège La Fontenelle: 10-12 h, 14-17 h, me, ve aussi 18-20 h, expo dessins et tapisseries de Claire Wermelle.
Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h, fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 20 53 34 44.
Ambulance: 20 117.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, 20 53 15 31.
Aide familiale: 20 53 10 03.
La Main-Tendue: 20 143.
SOS alcoolisme: 20 (038) 25 19 19.
Protec. suisse des animaux: 20 53 36 58.

Bibliothèque de la ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h, me, 16-20 h 30, ve, 14-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: (rue de l'Hôpital), lu au ve, 14-17 h 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h 30, ve, 15 h 30-20 h, sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: 20 22 50 22.
Auberge de jeunesse: 20 22 20 54.
Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h, ve, 15 h 30-18 h.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h, ma, 11-21 h, sa, 9-19 h, di, 9-18 h.

Bureau renseignements: 20 22 66 86.
Services industriels: 20 22 17 31.

Service du feu: 20 118.
Police cantonale: 20 21 53 53.
Police municipale: 20 22 44 22.
Hôpital et ambulance: 20 21 11 51.
Pharmacie d'office: du Tilleul, 20 22 11 34.
Service soins à domicile: 20 22 16 60.
Centre de puériculture: 20 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h 30, Conf. Connaissance du Monde.
Cinéma Colisée: 20 h 30, Legend.
Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h.
Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): ma, 16-19 h, me, je, ve, 16-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): ma, 16-19 h, me, 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h, ve, 16-18 h.
Jardin botanique: 8-17 h, collection serre: 8-12 h, 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: 20 66 18 53.
Service du feu: 20 118.
Police cantonale: 20 66 29 22.
Police municipale: 20 66 10 18.
Hôpital et ambulance: 20 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Fridez, 20 66 11 91.
Consultations conjugales: 20 93 32 21.

Courtelary

Préfecture: expo Raymond Chautems; lu-ve 14-17 h, sa et di 15-18 h.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: 20 44 10 90.
Administration district: 20 44 11 53.
Infirmière visitante: 20 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov 20 (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni 20 (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 20 (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 20 (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Ludothèque: ma, je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, 20 (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: 20 97 41 30.
Feu: 20 118.
Police cantonale: 20 97 40 69.
Police municipale: 20 97 51 41; en dehors heures bureau 20 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden 20 (032) 97 51 51. Dr Meyer 20 (032) 97 40 28. Dr Geering 20 (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger 20 (032) 97 42 48; J. von der Weid, 20 (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 20 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.
Aide familiale: 20 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, 20 97 66 71.
Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, 20 97 62 45.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 20 93 18 24.
Services industriels: 20 93 12 51; en dehors des heures de bureau 20 93 12 53.
Service du feu: 20 93 18 18.
Police cantonale: 20 93 38 31.
Police municipale: 20 93 33 03.
Hôpital: 20 93 61 11.
Ambulance: 20 93 40 40.
Sœur visitante: 20 93 14 88.
Sœurs garde-malades: 20 93 18 69.
Centre de puériculture: 20 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, 20 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Palais des Congrès: 20 h 15, concert SOB, Franz Brüggli, flûte à bec; œuvres de Panujnik, Bach et Haydn.
Ancienne Couronne: expo aquarelles, dessins à l'encre et huiles d'Anne Cotrel, 15-18 h 30.
Galerie Michel: expo Hans Rudolf Strupler, lu-ma-ve 17-20 h, me-sa 15-18 h, di 10-12 h.
Galerie UBS: expo sérigraphies de Toni Bieli.
Palais des Congrès: expo peintures de Charles Humbert, 16-21 h.
Galerie Steiner: expo objets et tableaux de Flavio Paolucci, 15-19 h, je aussi 20-22 h.
Musée Neuhaus, Suze 26: Bienne au 19e siècle, 14-18 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h, 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h, 20 h 15, Feu et glace.
Capitol: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les longs manteaux.
Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15, 20 h 50, Sex - Stammtischthema Nr 1.
Lido 1: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Out of Africa.
Lido 2: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Ginger et Fred.
Metro: programme non reçu.
Palace: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, Porky's contre-attaque.
Rex: 15 h, 20 h 15, Remo, sans arme et dangereux; 17 h 45, Another country.
Studio: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, L'effrontée.

L'IMPARTIAL

La voix d'une région

Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1986

	le mm.	le mm. local et cantonal suisse
Annonces	-76	-90
Offres d'emploi	-82	-96
Immobilier	3.35	3.35
Réclames	3.90	3.90
Avis urgents	1.12	1.12
Avis de naissance	1.12	1.12

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Interpellation urgente devant le Conseil général Feuilleton CISA: rebondissement!

Interpellation urgente. L'affaire CISA rebondit. Les faits, ainsi qu'ils furent développés hier en fin de soirée devant le législatif par le conseiller général (soc) J.-Cl. Leuba. Réengagement du premier directeur de CISA pour l'assistance technique. Réapprovisionnement par ce qui fut appelé, la «déchet-connexion». Reprise d'une activité intensive alors que les mesures de sécurité réclamées par la commission d'experts ne sont pas toutes réalisées. «CISA connaît un développement subit de ses activités dans des conditions inacceptables pour la sécurité de la population et de l'environnement et au mépris des garanties données le 28 août 1985 à notre Conseil après les incidents que l'on sait», déplore M. Leuba.

Dans sa réponse, le conseiller communal G. Jeanbourquin révèle que les deux représentants de la ville ont été minorisés au sein du conseil d'administration. Que l'Etat ne couvre pas les déficits comme prévu. Et qu'avec un trou de 192.000 francs à la fin de l'exercice 85, le conseil d'administration avait jusqu'à fin juin

pour déposer le bilan ou rétablir la situation, il s'est engagé dans la deuxième voie.

Auparavant, le législatif a adopté une résolution demandant au conseil communal de faire une information concernant l'importance politique et économique du tunnel sous La Vue-des-Alpes pour notre région et pour le canton tout entier, ceci avant les votations y relatives des 26 et 27 avril. Il fut beaucoup de la notion d'objectivité, à savoir si elle commande de présenter les arguments favorables ainsi que ceux qui s'opposent à cette réalisation.

Les rapports de l'exécutif ont tous été acceptés. Sans problème, à quelques virgules près, concernant le nouveau règlement organique du CPJN.

Unanimité aussi pour les 2 millions demandés en faveur des grands travaux SI-TP.

Ce fut plus difficile pour le projet de déménagement des Travaux publics dans les locaux de l'ancien Hôtel judiciaire, Pod 3, qui a passé d'une épaule devant le barrage de la droite.

Conçu comme une entreprise écologique, CISA est en passe de devenir une affaire économique. M. Leuba de rappeler les termes du rapport du Conseil d'Etat et les propos tenus devant ce même conseil en août 85. «CISA n'a pas de mission commerciale», témoigna l'exécutif. L'Etat et la commune admettaient selon l'interpellateur qu'une telle entreprise ne peut pas produire du bénéfice.

représentants de la ville ont été minorisés au sein du conseil. Nous nous sommes opposés à cette manière de procéder sur la base d'un avis de droit. Notre argumentation était que le contrat avait été dénoncé et qu'il y avait de fortes chances pour que l'ancien directeur soit touché par la procédure judiciaire en cours. D'où une incompatibilité. Dans ces conditions, nous avons demandé l'approbation du chef du Département. Il a donné son accord.

Il n'y avait plus qu'à s'incliner. Le conseiller communal a insisté sur le fait que la plupart des mesures de sécurité avaient été suivies, à l'exception il est vrai des pousse-alarme et du problème du stockage.

DÉPOSER LE BILAN OU...

En 85, dit M. Jeanbourquin, l'Etat avait fait savoir qu'un moyen serait trouvé pour couvrir le déficit. Mais entre temps un référendum était lancé à Berne contre la nouvelle loi sur les déchets, contre l'article précisément qui prévoit cette couverture.

Il n'y a aucune base légale à la couverture du déficit par l'Etat. Avec un découvert de 192.000 francs fin 85, CISA se trouvait soudain dans l'alternative suivante: déposer le bilan ou établir la situation d'ici fin juin. On a opté pour la 2e solution.

Pour M. Jeanbourquin, il s'agit de la dernière possibilité de sauver CISA si l'entreprise le mérite. Il affiche un certain optimisme étant donné que 20% seulement des 2,8 millions de kg. de déchets produits dans le canton sont traités à CISA. Le crâneau existe. «Nous étudions les possibilités d'en récupérer une partie, la plupart de ces déchets étant recyclés à Berne», déclare le conseiller communal.

Quant à l'avenir, il dépendra de la nouvelle loi sur les déchets, de la SOVAG, partenaire de CISA et qui connaît de gros problèmes financiers, entre autres. Il faudra concevoir de relier CISA à la STEN et de doter l'ensemble d'un centre de tri.

Compte rendu:
Patrick FISCHER

«Je me sens floué», poursuit M. Leuba. «L'Etat veut soudain l'équilibre des comptes. Tous les moyens sont bons. On renoue des contacts avec la déchet-connexion et avec des personnes dont on ne voulait plus. Ceci en faisant fi de la sécurité.» Et le conseiller général d'énumérer les mesures d'urgence et les mesures transitoires réclamées par la commission d'experts non encore réalisées. La pose des boutons pousse-alarme, le stockage des fûts inflammables entre autres.

Il fait part de son malaise devant ce «pacte avec le diable» dû au fait que l'Etat exige la rentabilité de l'entreprise. Une situation qui a conduit le conseil d'administration à «conclure un contrat de collaboration avec ceux qui ont étrangement CISA depuis 1984».

DIRIGÉE DE MANIÈRE OCCULTE

Sans directeur depuis le licenciement du dernier en poste, CISA était l'objet d'un débat au sein du conseil d'administration quant à la nécessité de trouver un responsable. «Le secrétaire du conseil nous a fait part que l'entreprise était encore dirigée de manière occulte par M. Küng, le premier directeur. Il a demandé un retour à la situation prévalant avant la rupture du dernier contrat, soit qu'il assume l'assistance technique», révèle M. Jeanbourquin.

Et d'ajouter: «Ceci pour sortir CISA des chiffres rouges, mais pas pour réaliser du bénéfice». Il poursuit: «Les deux

L'objectivité par les deux bouts du tunnel

Tunnel. Deux résolutions réclamaient un traitement d'urgence. Toutes deux demandaient au Conseil communal d'informer la population sur l'enjeu des votations qui lui seront consacrés le 26 et 27 avril. A partir de là, elles divergent.

Signée par les groupes socialiste, libéral-ppn et radical, la plus appuyée demande que la population soit informée sur l'importance économique et politique du tunnel pour la région et l'ensemble du canton.

L'autre, signée par la seule représentante du pso, souhaite que l'information porte sur les «conséquences politiques et écologiques» de ce même tunnel. Pas besoin de faire un dessin. Le premier texte veut que l'exécutif se manifeste en faveur du tunnel auprès des électeurs. L'autre demandant une information équilibrée, dite objective, pesant les arguments pour et contre.

Objectivité. Son interprétation fut au cœur de la bataille. Tour à tour, Mme Hunziker (soc), MM. Vogel (rad) et Bosshardt (lib) ont dit la nécessité de ne pas être objectif pour une fois, devant l'intérêt de cette réalisation pour la région.

Pour Mme Loup (pso), l'objectivité recommande de dire aussi que le Conseil

d'Etat ne présente pas d'alternative au projet routier. Elle ira jusqu'à se demander si le gouvernement n'est pas «malhonnête» dans sa manière de procéder. Quant à l'avenir de notre région, «il dépend davantage de la conjoncture nationale que d'un tunnel».

Le pop, par la voix de M. Berger, explique pourquoi il n'a rien signé. Le parti se réunit aujourd'hui pour prendre sa décision. Le groupe ne veut pas la précéder.

ENGAGEZ-VOUS!

Des remarques qui ont mis à mal la patience du président de l'exécutif, M. Matthey. «L'objectivité veut que l'on dise que l'on n'a pas trouvé d'arguments suffisants à opposer au tunnel pour qu'ils méritent d'être développés. Je ne peux être qu'objectif en présentant les avantages tant politiques, économiques qu'écologiques du tunnel».

Et de s'en prendre aux accusations de malhonnêteté formulées à l'encontre du gouvernement par Mme Loup. De battre en brèche les craintes émises par le socialiste Colomb quant à l'avenir du rail, les voies routières et ferroviaires devant être complémentaires. Les voies de communications sont primordiales pour l'avenir de la région. «Où en serions-nous si nous avions attendu la reprise de la conjoncture internationale?» demande-t-il à l'adresse de Mme Loup. Comme quoi le développement de notre région dépend aussi de ce que nous entreprenons ici.

Il a demandé aux populistes de s'associer à la résolution afin de présenter un front unanime devant l'opinion publique: «Plus nombreux nous serons, plus forts nous serons aussi». M. Favre n'ap-

précie pas cette manière de «donner du canon». M. Von Wyss n'aime pas qu'on lui «force la main». Finalement, le groupe s'accorde la liberté de vote. La résolution signée des trois principaux groupes sera acceptée sans opposition.

TP: ça déménage

Déménagement des Travaux publics à Pod 3. La droite est montée aux barricades. Ouvrant les yeux, le libéral Perret propose le renvoi du rapport à l'expéditeur. Les Travaux publics ont d'après lui d'autres urgences à résoudre: la situation des ateliers et garages, vétustes, où les normes de sécurité ne sont pas respectées. Le projet ne s'inscrit pas dans une conception globale, la réponse concernant le sort de Marché 18 est «évasive», le rapport se marche sur les contradictions d'une page à l'autre. Enfin: «Il est illusoire de faire de l'urbanisme tant que les grands axes de circulation ne sont pas définis. Il faudrait d'abord se mettre au travail pour canaliser le flux de circulation qui sera lié au tunnel». Bref il souhaite que l'affectation de Pod 3 aux TP s'inscrive dans le cadre global du réaménagement de cette partie de la ville, qu'on soit notamment au clair sur le sort de Marché 18 et de la place Sans Nom.

Pour Mme Steigmeier (pop), le projet présenté permet de mettre fin à l'éclatement géographique des divers services des TP, de les regrouper pour des questions d'efficacité et de service au public. Elle estime bon qu'on ait dissocié l'étude sur la vieille ville et le réaménagement d'un dicastère.

COURT-CIRCUIT

M. Walther (rad) prend le relais de son collègue libéral. Il considère le rapport «court-circuit», car il ne donne pas à la commission des TP une réponse claire quant à l'avenir de Marché 18 comme elle le souhaitait. Il est «précipité» car on a tenu compte des conditions de travail à Pod 3. Au bruit s'ajoute que «toute la maison tremble sur ses bases chaque fois que passe un camion - Imaginez les planches à dessin?» Il n'est pas exclu selon lui qu'il faille envisager un jour la destruction de tout le pâté de maison et l'extension de la place de l'Hôtel-de-Ville. Le rapport est «non-prioritaire» eu égard aux conditions de travail des ateliers et garages, non conformes aux normes de la CNA. Enfin, il est «dispendieux», 2 millions faisant un peu beaucoup pour «réunir sous le même toit trois services à moins de 5 minutes l'un de l'autre».

Les socialistes, par la voix de M. Kobza estiment le projet au contraire «raisonnable et utile». Demandant que l'on s'active pour présenter un projet concret concernant la vieille ville. Il est satisfait que la chose ne soit pas liée à un réaménagement administratif. Marché 18 et Pod 3 étant des bâtiments que «la ville n'aime pas montrer à ses hôtes», il est bon que le second soit enfin réaménagé.

Sauvant sa place... à Pod 3, M. Bringolf (CC) rassure la droite: «Marché 18 ne disparaîtra pas en une nuit entre 2 et 3 heures du mati!» Il explique qu'il vaut la peine de lier son sort au concours qui sera ouvert pour l'aménagement de la place dans le cadre du 100e anniversaire de la naissance de Le Corbusier. Il a dit qu'on ne cherchait pas à favoriser les cols blancs». Le problème des ateliers est en suspens. Des projets ont dû être revus. Une solution est à l'étude.

En début de séance, Mme Marlyse Geiser était nommée à la commission de la Bibliothèque en remplacement de M. Roger Joseph, démissionnaire.

Suite des informations
chaux-de-fonnières
en pages 20 et 31

Aux 4es Journées de l'innovation, Polyexpo Quelle effort...mation professionnelle?

Une formation professionnelle adaptée aux nécessités du marché, aux nouvelles technologies et aux aspirations de chacun. Le défi éclairé hier dans le cadre des Journées de l'innovation et de la formation professionnelle à la lumière de deux expériences. Française et suisse. Concevoir une entreprise à la fois comme outil de production et de formation, c'est la solution imaginée dans l'hexagone. MM. J.-C. Girard, directeur de l'Institut régional pour la formation d'adultes - IRFA - de Franche-Comté, et F. Cassard, gérant de l'Entreprise-Ecole-Comtoise, ont fait part de leur expérience. Côté suisse, M. E. Blandenier, animateur du MJSR, a présenté le passeport-carrefour. La possibilité pour les jeunes de ponctuer l'école obligatoire d'une année sabbatique.

La France est confrontée à deux problèmes - parmi d'autres (!): «Le faible niveau de qualification des jeunes et les difficultés d'adapter l'appareil de formation aux technologies nouvelles», note M. Girard.

Un constat à l'origine d'une redéfinition de la formation, en terme de compétence. Soit «le savoir lié à l'expérience», poursuit l'orateur. «Il faut trouver une organisation de la formation qui donne un début d'expérience».

La formation a été pas mal secouée en France par les diverses politiques de l'emploi qui se sont succédées. Elle est aujourd'hui un enjeu politique, «sacralisé comme outil anti-crise». Conçue avant les années 70 pour rapprocher offre et demande d'emplois, la politique d'emploi est devenue un moyen de «retirer la population active du marché», observe le conférencier. Retraite anticipée et temps de formation accru permettant d'y parvenir.

Formation secouée également par la remise en cause du modèle de l'entreprise. Les orientations nouvelles s'appellent communauté de travail, culture d'entreprise, mobilisation de salariés.

L'ENTREPRISE COMME LIEU DE FORMATION

Selon l'IRFA, il convient de réhabiliter l'entreprise comme lieu de formation. Dans ce but, l'Institut gère hôtels, agence de publicité et agence de voyage. En 1983, elle créait à Bésançon l'Entreprise-Ecole-Comtoise, qui œuvre dans... le second œuvre du bâtiment. C'est une entreprise dans ses relations avec ses partenaires extérieurs et par les contraintes de coûts, qualité et délais auxquels elle est soumise. C'est une école quant à son objectif: «Nous ne cherchons pas à prendre un marché, mais à avoir suffisamment de travail pour former nos stagiaires», explique M. Girard.

Le stage (1200 heures) commence par la mise en situation de produc-

tion dans un chantier ou un atelier. Une étape devant permettre au jeune de prendre conscience des problèmes, auxquels il sera répondeur dans un deuxième temps, soit dans un atelier pédagogique. Cette période précède les deux axes obligatoires de la formation professionnelle en France: la formation théorique générale et les stages pratiques dans une entreprise.

L'Entreprise-Ecole prend une centaine de stagiaires par an. Des jeunes de 16 à 25 ans répondant au profil suivant: jamais d'emploi, échec scolaire, sans qualification particulière. Il s'agit de leur montrer qu'ils sont capables et utiles. Bilan: un tiers trouve un emploi, un tiers poursuit son projet de qualification, le dernier tiers ne s'insère pas.

ANNÉE SABBATIQUE

En Suisse, les jeunes quittant l'école obligatoire disposent, grâce au MJSR de la possibilité de mettre à profit une «année sabbatique». C'est le passeport-carrefour. Il permet de s'arrêter une année avant de s'engager dans la vie professionnelle.

«La société, par sa structure sociale super-ordonnée, ne permet plus aux jeunes de vivre en profondeur (...) les rites d'initiation», relève le MJSR. Pour pallier cette lacune, le mouvement a mis au point un programme de dix mois, durant lequel les jeunes seront amenés à entreprendre des activités collectivement et individuellement. Semaines d'animation, chantiers, travaux personnels et stages actifs dans les entreprises s'enchaînent pour permettre à l'adolescent de définir un projet de vie, professionnel, personnel et social.

Le stage repose sur une adhésion totalement volontaire. Il est basé sur l'établissement d'un contrat. Ça ne veut pas dire que le cheminement sera rigide. Simplemment qu'on définira un projet, des objectifs. Le but étant de responsabiliser les jeunes dans le climat de liberté qui suit l'encadrement scolaire.

P. F.

La troupe de Scaramouche au théâtre Séduisantes et entraînantes, ces joyeuses comères

Toutes les audaces, toutes les ambitions sont leurs et cette troupe de comédiens amateurs de Neuchâtel a prouvé, samedi dernier, au théâtre, qu'elle pouvait les assumer.

Pour son 31e spectacle, Scaramouche s'est approché de Shakespeare; a découvert en ces «Joyeuses Comères de Windsor» un propos toujours actuel; a débusqué sous l'intrigue et le texte, des gisements d'humour caustique et de rouerie encore à explorer; a décidé que haut et fort la troupe s'embarquerait dans cette aventure.

Le public a donné raison à la troupe. La prestation est intéressante à plus d'un titre. Avec le but avoué de redonner place première au texte et au jeu des acteurs, le metteur en scène et créateur du dispositif scénique est retourné à une rigueur quasi élisabéthaine: un décor constant à escaliers, offrant plusieurs aires de jeux, et des accessoires limités au maximum. Dans les costumes, par contre, richesse et luxe, ces derniers outre leur fonction d'indication sur les personnages, deviennent éléments visuels, contre-point à trop de sobriété.

Avec le final, qui voit Falstaff tomber dans une féerie superbe, l'option d'impact sur les costumes confirme sa cohérence.

Et le jeu? Il fut remarquable pour nombre de comédiens, dans cette farce aux protagonistes si différents et dont les caractères furent judicieusement accentués.

L'intrigue se prêtait bien à cette panoplie variée: deux comères, pourchassées toutes deux par Sir John Falstaff, qui en veut autant à leurs charmes qu'à leur fortune, décident de se jouer de lui et de sa fatuité. Il faudra trois rendez-vous transformés en traquenards et la

moquerie de toute la suite du Château de Windsor, pour qu'il rende raison, totalement confondu. Un tableau de mœurs en quelque sorte que la Compagnie de Scaramouche a éclairé au plus fort de son ridicule et de ses contradictions. Ils étaient 20 comédiens pour interpréter 30 rôles; ils ont tous servis remarquablement la pièce et toute une équipe technique les a secondés. Une entreprise point habituelle; un résultat hors du commun. (ib)



Visite commentée au Musée des beaux-arts

En terre jumelle, c'est l'histoire de la rencontre d'un photographe Pierre Bohrer, d'un dessinateur Jean-Michel Jaquet, autour du thème des jumeaux. Les deux artistes ne se contentent pas d'un côté à côté hybride, leur travail constitue une approche tout à fait originale de la gémellité, thème qui sera développé ce soir mercredi 19 mars dès 20 heures au Musée des beaux-arts, par Edmond Charrière, conservateur. L'entrée est libre. (DdC).

Soupe de Carême

Ce soir, mercredi 19 mars, de 18 à 20 heures, est organisée une soupe de Carême à la salle de paroisse du Sacré-Cœur. L'offrande est destinée à l'œuvre d'entraide de l'Eglise qui accueille cette manifestation. (Imp)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Carnaval met les bouchées doubles à ses masques

Des cliques à claques...

Carnaval avec un grand C, tant il s'annonce Colossal. C'est jour J-3. Les préparatifs laissent entrevoir que la manifestation prendra une envergure à mettre l'édition 85 au rang de répétition générale.

Les commerces affichent rupture de stock en matière de tissu pour costumes. Les cliques invitées seront au nombre de neuf. Les cliques locales se multiplient comme champignons après l'orage - peut-être dira-t-on un jour comme cliques après l'hiver? - Certains annoncent des effectifs de près de 100 musiciens portant masque et costume. Les parrainages ont quasi doublé par rapport à 1985. La vente des plaquettes suit le mouvement. Trois journaux de carnaval ont fait savoir qu'ils ont trempé la plume dans le vitriol.

Voilà pour ce qu'on sait. Mais le carnaval de La Chaux-de-Fonds est conçu comme un iceberg, bien qu'il soit destiné à faire fondre la dernière neige dans le feu qui emportera le bonhomme hiver. L'organisation laissant volontairement large place à l'improvisation, toute sa partie cachée, celle qui se prépare en secret, reste à découvrir.

Présentation des cliques invitées, quatre d'entre elles venant de Bâle.

La clique Haut-Risque est lausannoise. Une quinzaine de musiciens armés de cuivres pour faire résonner jazz et rythmes sud-américains. Grand renfort de fifres et tambours avec les Tamfif de Neuchâtel, les Kellewyber de Frauenfeld, les Zanggyse et les Basilisge, toutes deux de Bâle. Les Guggemuusig ont pour vocation d'interpréter un thème connu et de le massacrer. Dans ce registre, on entendra les Vinophoniker de Bienne, les Stenzer de Bâle et les Bebbilisge, tout aussi bâlois.

Détails intéressants. Les Stenzer jouent juste sur des partitions fausses. Personne n'étant musicien dans les rangs, on a mis au point un système chiffré pour traduire, et rendre accessibles, les partitions. Chez les Bebbilisge, on suivra particulièrement les évolutions du tambour-major, annoncé comme un spectacle à lui tout seul. Il a déjà ses fans en ville.

Au programme également, les Chlopets de Bassecour, qui viennent pour harranguer les gens.

Les cliques locales sont déjà 17 à avoir fait signe de vie. Les noms les plus originaux pour vous mettre le carnaval au masque: Ri-Ki-Clique, Clique-claque, les chasseurs de décibelles, les Louves-Tôt, La Lirgolade, les Siffioniers, la clique



Le tambour-major de la Bebbilisge bâloise: de nombreux fans l'attendent en ville.

du Soleil (qui réunit le 3e âge), D-clique, Marmonicorvus (musicien parisien venu avec un violon sur ampli, qui fait à lui tout seul autant de vacarme qu'une clique entière), les Cridorettes, le 86 jazz de Bande, Baba-O-Band et les Gringos (un groupe de percussions des Armes-Réunies).

Les actions de parrainage, déjà 120 contre 70 l'an passé, permettront de loger et d'offrir à souper aux cliques invitées. Quant au bénéfice réalisé sur la vente des plaquettes, il sera redistribué à toutes les cliques qui participeront au cortège sur la base d'une quotation tenant compte du nombre de participants, des costumes, du maquillage, des masques, de la musique, des chars et des pamphlets distribués. Plus ils seront satiriques, plus ils feront mouches.

Les bonnes cliques sont celles qui méritent des claques.

PF

A l'abonnement de Musica-Théâtre

Quelle est donc votre étiquette

Pour le dixième spectacle à l'abonnement de Musica-Théâtre, Françoise Dorin, secondée par Jean Piat et une belle équipe des Galas Karsenty, a encore frappé. Elle s'en prenait dans «L'Étiquette» à ces préjugés idiots qui divisent la société entre les «roulons-bouffons» et les «pensons-causons»: en résumé, entre les... et les intellectuels.

Pour faire crever l'abcès, un jeune couple d'amoureux qui, bien sûr, s'aime par-dessus ces étiquettes. Amour impossible, Roméo et Juliette des temps modernes? Peut-être si n'était intervenu le parain miraculeux (Jean Piat), inclassable et qui a dérangé l'ordinateur et fait sortir une étiquette nouvelle: celle de l'«Intellicontuel».

C'est dans une structure oscillant entre la farce et la comédie de boulevard que Françoise Dorin place son action. Avec un jeu du théâtre dans le théâtre qui allège et colore le propos. Les personnages sont bien campés, bien interprétés aussi, avec un bon sens du comique.

C'est de la gaudriole, c'est vrai, mais le texte est vif, piquant, percutant, et lance moult clins d'œil amusants.

Les braves citoyens moyens en prennent pour leur panse gastronomique et les intellectuels pédants sont largement arrosés de bêtise.

L'outrance de part et d'autre, et la caricature efficace. Avec cet à-propos qui est le sien, se verve décapante, Françoise Dorin avait-elle vraiment besoin d'inclure dans sa trame cette organisation d'étiquette des citoyens, sorte de société à la Orwell revue par le coq gaulois.

La satire, sans ce support un peu lourd, eut été plus attrayante; mais reconnaissons que cette astuce a permis de jolis dérapages et quelques bons moments.

La fin de la saison est agendée au 20 avril, avec Jean Lefebvre dans «Qui est qui»; ce spectacle remplace le 3e prévu et annulé «L'Arbre de Mai» de Maréchal. (ib)

Spectacle scolaire pour les secondaires

Une histoire de tigre

Durant cette semaine, à raison de quatre représentations, plus de 40 classes secondaires des degrés un et deux se rendent au spectacle. Ils peuvent voir, dans les locaux de Beau-Site, la troupe de l'Echandole, avec son comédien Zaneth dans l'histoire du Tigre de Dario Fo.

Dans un récit que l'acteur joue en quelque 70 minutes, l'auteur y va de sa verve habituelle et conte l'histoire d'un soldat rescapé de la longue marche révolutionnaire chinoise. Il se réfugie dans une caverne, y fait connaissance d'une tigresse. Le premier effroi passé, le soldat, la tigresse et son tigrichon forment presque une famille: le premier nourri aux mamelles de l'animal et soigné par elle, les seconds découvrant l'art culinaire de la viande cuite.

Quand le soldat repart dans les villages, les tigres le suivent et deviennent les meilleurs défenseurs envers l'ennemi, Japonais ou autres soldats de Tchong-Kai-Chek. En final, et malgré les avis divergents des dirigeants qui se succèdent, les villageois gardent les tigres. Car en Chine, le tigre est porteur d'une force symbolique; avoir le tigre, c'est n'avoir peur de rien, c'est surtout décider par soi-même de ses actes et de ses pensées, niant le fidéisme borné, ennemi de la lutte des classes.

Disons que ce discours-là n'est certain-

nement pas celui qui aura touché ce public; mais le talent de Zaneth à mimer les différents personnages et situations, à passer d'une scène à l'autre, aura convaincu. Il fut remarquable.

Dans une langue qui ne craint pas d'appeler les choses par leur nom, le théâtre Dario Fo se prête bien à ce jeune public; il paraissait ravi et fut en majorité très attentif. (ib)

Et la droite?

Hier à 6 h. 55, une conductrice de La Chaux-de-Fonds Mme A. C. circulait sur la rue du Mont-Sagne en direction du Théâtre Populaire Romand. Au carrefour avec la rue des Buissons, elle n'a pas accordé la priorité de droite et a heurté la voiture conduite par M. J.-F. P. de La Châtagne qui s'engageait sur la rue du Mont-Sagne en direction sud. Dégâts.

Collision

Hier vers 10 h. 50, une conductrice du Crêt-du-Loche Mme R. J. circulait sur la rue de Bel-Air en direction du centre-ville. Au carrefour avec la rue de la Charrière, elle est entrée en collision avec la voiture conduite par M. G. S. des Hauts-Geneveys qui venait de sa gauche et circulait normalement sur la rue de la Charrière. Dégâts matériels.

La Sagne: séance du législatif

Oui au chauffage à distance

Le Conseil général a siégé, au pavillon de la fanfare, exceptionnellement, puisque la troupe occupait les locaux, mercredi soir.

Sous la présidence de Mme Janine Bauermeister, les conseillers ont traité l'ordre du jour suivant:

Appel nominal; procès-verbal du 20 décembre 1985; achat de deux parcelles de terrain sous le village; adoption du Règlement de défense contre l'incendie; demande de crédit de 430.000 francs pour la création d'un chauffage à distance au bois; demande de crédit extrabudgétaire de 5000 francs pour la pose de panneaux et signaux au pâturage communal; communications du Conseil communal; questions et interpellations.

Dix-huit conseillers généraux sont présents, un seul est absent et excusé. Le Conseil communal siège en corpore; l'administrateur assiste à l'assemblée.

Le procès-verbal du 20 décembre est admis après que M. Claude Perret ait signalé une précision.

Achat de deux parcelles de terrain. - Après lecture du rapport par la présidente, ces acquisitions de terrains situés sous le village, entre la ligne CMN et la

rue Neuve, sont agréées à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix.

Adoption du Règlement de défense contre l'incendie. - Mme J. Bauermeister lit le rapport du Conseil communal; comme il s'agit surtout d'une adaptation à la loi cantonale permettant un droit de recours à chaque sapeur, en cas de litige, la parole n'est pas demandée. Au vote, ce nouveau règlement est admis à l'unanimité des voix.

Demande de crédit de 430.000 francs pour la création d'un chauffage à distance au bois. - La présidente donne connaissance des préambules et conclusions du rapport. Avant d'ouvrir une discussion, elle donne la parole au président de commune.

M. Jean-Gustave Béguin indique que le rapport est issu de trois jets bien distincts: d'abord une étude de faisabilité; b) la réalisation en deux phases; c) possibilité d'extension.

Nous reviendrons en détail sur cet important sujet dans une prochaine édition. Ce crédit de 430.000 francs a été accepté après un long débat fort intéressant, par 14 voix contre trois.

Demande de crédit de 5000 francs pour la pose de panneaux au pâturage communal. - Le rapport est lu et la discussion ouverte.

M. Fernand Oppliger souligne que le conseil ne veut pas changer la réglementation, mais simplement faire respecter les mesures en les signalant par des pictogrammes tout en laissant la possibilité de modifier en urgence certains points comme l'interdiction des feux, ou le stationnement de véhicules à certains endroits.

M. Pierre Hirschi dit qu'il est difficile de prendre des solutions qui donnent satisfaction, d'une part aux agriculteurs qui mettent du bétail, et d'autre part aux pique-niqueurs. Mais la mesure efficace serait d'interdire ce pâturage pendant la période de végétation, soit du 15 mai au 15 juillet. Dès ce moment-là, les torréries retrouveraient leurs vraies bases. M. Georges-Henri Jaquet estime qu'il faut interdire tout trafic et parcage jusqu'en automne.

M. André Matthey est d'avis que si les mesures actuelles sont appliquées, dans le respect de chaque partie, cela doit être possible.

Après quelques échanges, il est décidé que la pose de pictogrammes et une surveillance accrue des dispositions en vigueur, se fassent à titre d'essai, encore

une année. Le crédit est agréé à l'unanimité.

Communications du Conseil communal. - M. Fernand Oppliger annonce la nomination d'un nouveau berger au Communal en la personne de M. Jean-Louis Ducommun. Mme Annelise Frei précise que le statut de la Fondation du Foyer a été approuvé par l'Etat. M. Roger Vuille signale que La Sagne organisera un cours de sapeurs-pompiers pour le district, les 18 et 19 avril.

Interpellations. - M. Jean-Jacques Zurbuchen demande que le Conseil communal prévoie une réglementation précise à propos des constructions de fosses à purin. Mme Rose-Marie Willen souhaiterait que lors des séances du Conseil général, il y ait un journaliste de «L'Impartial». M. Georges-Henri Jaquet désire que les gens soient mieux informés sur les travaux à venir pour l'épuration, s'il y a lieu. M. Jean-Pierre Hirschi suggère que l'on trouve un emplacement pour du vélo-cross.

Le Conseil communal prend note de ces interpellations.

Mme Janine Bauermeister, présidente du Conseil général, lève la séance, il est 23 h. 20. (dl)

Assemblée du FC

Sous la présidence de M. Jean-Daniel Ray, le FC a tenu ses assises, au pavillon de la fanfare.

Après l'appel et la lecture du procès-verbal, le caissier fit un tour d'horizon sur les comptes intermédiaires, la société tourne mais il reste encore quelques travaux à fournir ce printemps, indique M. Jacques-Alain Vuille. Dans son rapport, le président analysa la situation, si l'équipe juniors D et les vétérans vont bien, il n'en va pas de même pour l'équipe fanion, gageons qu'avec le nouvel entraîneur M. Gaspare Cassi, un nouvel élan soit apporté.

Chaque entraîneur rapporta en cette séance de mi-saison; les entraînements ont repris depuis quelques temps, ceci malgré la neige.

Le loto de la société sera organisé le samedi 5 avril.

Plusieurs membres reçurent une attention ou la recevront: pour 15 ans de sociétariat, M. Claude Perret; pour 20 ans, Kalman Kolonovics; pour 25 ans, MM. Willy Reichenbach et Claude Paltenghi. Deux nouveaux jeux de maillots ont été acquis ce printemps. (dl)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Corthésy Matthieu Gil, fils de Yves-Bernard et de Nathalie Véronique, née Robert. - Gerber Stéphane, fils de Marcel Antoine et de Danielle, née Hugli. - Wüthrich Christelle, fille de Pascal Albert et de Fabienne Mariette, née Aeschlimann. - Hügli Cyril Alain, fils de Eric Maurice et de Véronique Janine Lisette, née André. - Ciardo Vanessa, fille de Giuseppe Francesco et de Maria, née Terranova. - Rumo Delphine, fille de Jean François et de Françoise Hélène, née Kaufmann. - Faivre-Chalon Marc, fils de Jean-Marc et de Laurence Francine, née Erni. - Ngita Bruce, fils de Kiasuka-Vumu et de Ngubi-Bisala, née Basilia. - Cornu Elsa Gabrielle Anne, fille de Gérard Jean Louis et de Anne-Marie Claire Elisabeth, née Feller.

Promesses de mariage

Swagemakers Basilius Joseph Maria et Chung Susan Christiane. - Katambayi Kajiji et Laubscher, née Gétaz Nelly Jacqueline. - Romano Rocco Grazio et De Benedetto Castoressa Maria Giuseppa.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Abattage d'arbres à la rue du Commerce

Le communiqué publié dans «L'Impartial» du 19 février 1986 par le Service des parcs et plantations était, selon ce que m'a affirmé récemment M. Wille, chef de ce service, motivé par le souci, fort louable au demeurant, d'éviter que les coupes d'arbres annoncées ne créent parmi la population de notre ville un climat d'incompréhension et de mécontentement.

J'ai, comme de très nombreuses personnes, pu assister, les 3 et 4 mars, à l'abattage de plusieurs arbres à la rue du Commerce, de part et d'autre de l'ascenseur reliant cette rue à la gare.

Je ne sais si ces coupes d'arbres apparemment sains doivent, elles aussi, être considérées comme des «mesures sanitaires d'abattage».

Leur emplacement, en tout cas, m'a rappelé un article paru dans «L'Impartial» du 5 mars 1985, sous la signature P. Br. et intitulé: «D'ici quelques années, si tout va bien - Parking nouveau (et salades extraordinaires)»!

Cet article donnait des renseignements détaillés sur un projet des Travaux publics de construire un parc pour environ 200 voitures, précisément adossés de l'ascenseur de la gare.

Alors, une question m'est venue à l'esprit et je me permets de la poser au directeur des Travaux publics: les abattages d'arbres effectués les 3 et 4 mars à la rue du Commerce, au nord du parc des Crêtets, ont-ils ou non pour raison essentielle de rendre possible l'ouverture

d'un chantier important, devant permettre la construction du parc à voitures prévu par les TP?

Je remercie d'avance M. Alain Bringolf de la réponse qu'il ne manquera sans doute pas de donner dans cette rubrique.

André Theurillat
rue du Commerce 25

Raisons de santé

Au préalable, je dois vous dire que je regrette de ne pas avoir pu vous répondre lors de votre appel téléphonique mais si vous aviez donné connaissance à ma secrétaire du motif de votre téléphone, on aurait pu vous apporter la réponse que vous attendiez comme nous l'avons fait à d'autres personnes.

Pour en revenir à l'objet de votre lettre, je peux vous assurer que les arbres qui ont été abattus à la rue du Commerce l'ont été pour des raisons de santé. M'étant personnellement rendu sur place l'année passée, j'ai pu constater que la majorité de ceux-ci n'avait de feuilles que sur une partie de leurs branches.

L'opération générale d'abattage d'un certain nombre d'arbres dans les parcs publics nous conduit à éliminer également cette lignée d'arbres malades. Ce travail n'a donc rien à voir avec l'avant-projet de parking actuellement à l'étude; celle-ci du reste devra être soumise au Conseil général comme il se doit.

Le Service des parcs et plantations se chargera d'agréementer et fleurir cet endroit jusqu'à l'aboutissement de l'étude du parking.

En vous remerciant de m'avoir fait connaître votre avis et ainsi donner l'occasion de le faire connaître également au public de la ville, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le directeur des
Travaux publics
A. Bringolf

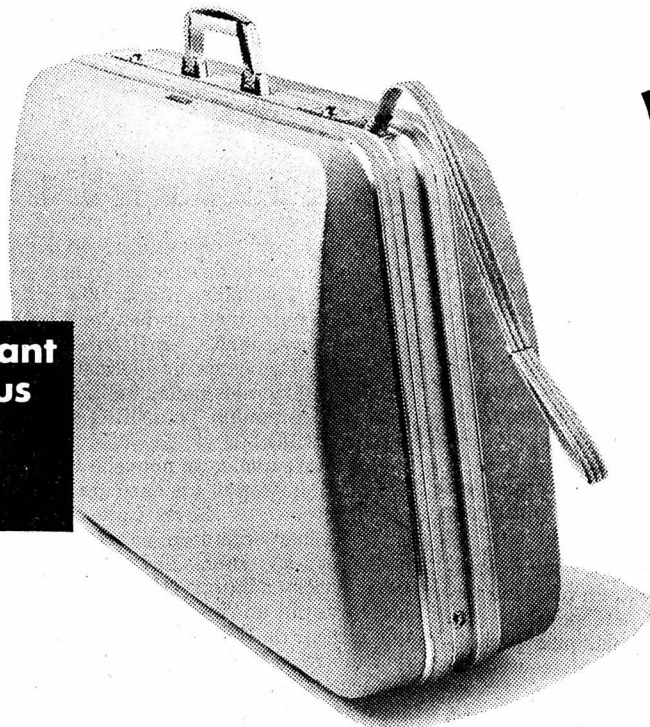
Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Le saviez-vous?

Chez Migros vous trouvez maintenant une valise super-résistante, qui vous facilitera le voyage.

Valise à coque Jet Star, 70 cm



Nouveau Valise à coque Jet Star, 70 cm

Le poids plume d'entre les solides! Un nouveau procédé garantit le poids ultra-léger de la valise elle-même, sa haute résistance aux chocs et aux différences de température. Son cadre alu est spécialement renforcé. L'intérieur entièrement doublé, son design élégant et les 4 roulettes pivotantes insérées rendent le voyage encore plus agréable. Bien entendu on compte en plus 2 séparations, des courroies et des coloris très actuels. Bon voyage!

150.-

JET STAR

dans les MM de La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Oui, à MIGROS

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

<p>JE CHERCHE</p> <p>APPARTEMENT 3 PIÈCES</p> <p>ensoleillé, éventuellement avec cheminée.</p> <p>☎ 039/23 07 74.</p>	<p>A louer</p> <p>chambre</p> <p>tout de suite. Chambre indépendante, part à la salle de bains. Centre ville.</p> <p>☎ 039/23 00 91</p>	<p>CHERCHE À LOUER à La Chaux-de-Fonds ou proches environs, fin juin, dernier délai:</p> <p>APPARTEMENT 3-4 PIÈCES</p> <p>semi-confort, cachet, avec jardin ou grand balcon. Même à rénover.</p> <p>Ecrire sous chiffre ZT 6590 au bureau de L'Impartial.</p>	<p>A louer pour le 1. 4. 1986</p> <p>appartement 3 pièces</p> <p>près de la gare, très ensoleillé</p> <p>Prix par mois: Fr. 280.- plus chauffage</p> <p>☎ 031/45 94 94 heures du bureau</p>	<p>gb</p> <p>A louer tout de suite ou pour date à convenir</p> <p>local commercial avec appartement 3 pièces</p> <p>Situation: Numa-Droz 23.</p> <p>Pour tous autres renseignements, s'adresser à: Géranica & Bolliger SA, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77.</p>
--	--	--	--	---

VISION 2000

ORDINATEURS OPTIQUES

von gunten Maître opticien
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

SOL

PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS

f. HEIMO & FILS

Maitrise fédérale
☎ (039) 28 16 24 Parc 9

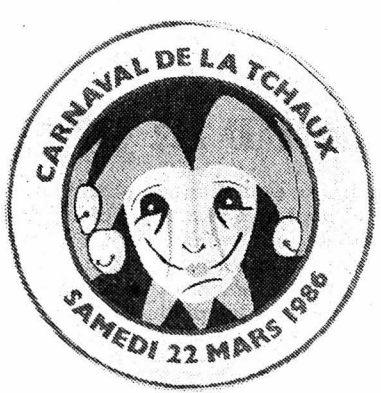
Boucherie W. Montandon

Stand 8 - ☎ 039/28 34 87

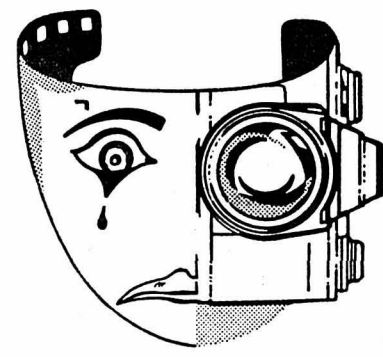
Service à domicile

Tous les jeudis: **Vol-au-vent maison**

CARNAVAL



concours photos 1986



avec **Marcel Imsand** Patronage: **L'IMPARTIAL**

Photographes de tous bords et de tous âges, participez au concours photo Carnaval 1986 et rencontrez **Marcel Imsand**, le célèbre photographe romand, qui se tiendra à votre disposition pour vous conseiller sur les secrets de son art le

samedi 22 mars de 11 h 30 à 14 h 30 au 1er étage de la Channe Valaisanne

Inscriptions: Fr. 30.-, repas et plaquette souvenir compris !
Auprès du Centre de Rencontre.
Serre 12, ☎ 039/28 47 16

Faites confiance à

VAC RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

Agence

NISSAN

GARAGE DU PUIT

Frédéric Winkelmann
Puits 8-12
2300 La Chaux-de-Fonds

A. Torosantucci

Laiterie-épicerie du Collège
Collège 13 - ☎ 039/28 28 24

Vins, eaux minérales, bières gros et détail.

Spécialités italiennes.

Ouvert le dimanche matin de 8 à 10 heures

marcel

le meublier de l'habitat d'aujourd'hui...et demain formes nouvelles sa

jacot

neuve 1, la chaux-de-fonds
château 4, neuchâtel

LE LOCLE

et son district

Halle de gymnastique et locaux de la PC aux Brenets Un emplacement qui ne fait pas l'unanimité

Une nouvelle halle de gymnastique aux Brenets... Le projet est dans l'air! Et plus concrètement depuis le 2 mai 1984 quand le Conseil général de la localité des bords du Doubs acceptait une demande de crédit de 10'000 francs destinée à couvrir les frais de l'étude pour la création d'un ensemble comprenant un abri public, un poste de commandement et une halle de gymnastique.

Un avant-projet a été établi par les architectes R. et P. Studer de La Chaux-de-Fonds et avant de pousser plus loin cette étude, la commune a souhaité rencontrer les principaux intéressés par ce projet, en l'occurrence les sociétés sportives, lors d'une séance d'information qui a eu lieu dernièrement, en présence des membres du législatif.

Si les sociétés sportives sont d'accord sur le principe de ce complexe qui comprendra la halle et les locaux de la PC, le lieu choisi pour son implantation pose problème...

En effet les autorités souhaitent implanter le bâtiment abritant la PC et la halle de gymnastique, au milieu du village, sur le préau à proximité de la halle existante.

Un choix qui n'est pas partagé par la majorité des sociétés sportives. Elles regrettent en effet que ce complexe soit construit sur le seul terrain plat dont les gosses peuvent disposer et souhaiteraient que le projet soit déplacé en bas du village à proximité des deux nouveaux courts de tennis.

Impossible répondent les autorités et pour trois raisons. D'une part il n'y a pas de terrain disponible à cet endroit, d'autre part les locaux de la PC seraient alors trop éloignés du centre de la localité (ils doivent être accessibles en 15 minutes à pied) et enfin, le Département de l'Instruction publique demande notamment qu'il n'y ait, pour les élèves, pas de routes cantonales à traverser pour se rendre à la halle.

Des discussions entre les sociétés locales et les autorités il est ressorti qu'une solution en fait contenterait tout le monde. L'emplacement retenu serait comme le proposent les autorités, le

préau de l'actuelle halle, et, pour remplacer ce coin de terre plat, un nouveau terrain de jeux et de sport pourrait être aménagé tout près de là, plus précisément dans les champs en-dessous de la gare, à côté des anciens tennis.

Et dans cette optique, la commune a pris contact avec la société Olympic SA, propriétaire de ces terres.

Il s'agit dès lors d'attendre sa décision.

La salle de gymnastique que possède à ce jour la commune des Brenets est vétuste, trop petite et ne répond plus aux besoins. Avec la construction d'un nouvel édifice, elle pourrait alors être utilisée comme salle de spectacles et réservée à des fonctions publiques.

Les autorités brenésiennes ont saisi également l'opportunité de la construction de cette nouvelle halle de gymnastique pour intégrer les locaux de la protection civile: un abri public de 120 places et un poste de commandement. D'une pierre deux coups puisque de cette manière la commune pourrait bénéficier des subventions fédérales pour la PC qui sont actuellement à un taux favorable. Relevons aussi que ces locaux pourraient être utilisés par des groupes et par l'armée.

Côté financier enfin, le coût de construction, sur la base de l'avant-projet,

de la halle de gymnastique, de l'abri public et du poste de commandement est devisé à 2'800'000 francs. De cette somme il faudra bien sûr déduire les subventions cantonales, environ 500'000 francs, (du Département de l'Instruction publique) et fédérales pour la PC. Par ailleurs, la commune pourrait bénéficier d'un prêt LIM.

Nul doute que cette nouvelle halle de gymnastique serait un outil de travail précieux pour les élèves (une centaine entre l'école infantile et l'école primaire) et les membres des sociétés sportives. Disons déjà que selon l'avant-projet elle aurait une longueur de 26 mètres, une largeur de 15 mètres et une hauteur de 7 mètres. Elle serait par ailleurs dotée des locaux traditionnels tels que les vestiaires pour hommes et femmes.

Un projet dont nous aurons bien sûr l'occasion de reparler, notamment lorsqu'il sera soumis au Conseil général.

CM

la voix d'une région

Ce week-end aux Jeanneret Championnat corporatif de tennis de table

C'est dans les halles de gymnastique des Jeanneret qu'auront lieu les prochains championnats corporatifs individuels de tennis de table.

Cette manifestation - réunissant plusieurs dizaines de sportifs - est placée sous le patronage de «L'Impartial» qui se manifestera sous la forme d'un challenge.

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



La formule de ce championnat corporatif a été revue, de manière à donner à chaque joueur la possibilité de prendre part à cinq voire six matchs au minimum.

De sorte que ces championnats seront ouverts à trois séries: la série

principale (avec handicap et poules de cinq à six joueurs), la série double (avec handicap et repêchage) et série non licenciés.

Les organisateurs, à la suite de leur président, M. Girardot, souhaitent en effet populariser leur manifestation réservée en priorité aux membres des clubs corporatifs des Montagnes neuchâtelaises.

Ils précisent en effet à ce sujet que la série non licenciée est ouverte à tous les joueurs n'ayant pas de licence FSTT, ANJTT ou GCTTMN.

Le tournoi s'adressant aux catégories jeunesse (moins de 20 ans révolus), seniors (35 ans révolus), vétérans (45 ans révolus), dames et inter-club débutera à 8 heures aux halles des Jeanneret. Les finales sont prévues dès 16 heures.

Le public est le bienvenu d'autant plus qu'il est possible de se restaurer et de suster sur place. (jcp)

Caisse Raiffeisen du Cerneux-Péquignot Deux nouveaux présidents

Entouré de MM. René Simon-Vermot, président du comité de surveillance et Rodolfo Fabrizio, gérant, M. Claude Simon-Vermot a présidé la 44e assemblée générale de la banque villageoise qui, avec ses 105 actionnaires, confirme l'utilité et la vitalité de son travail au sein de la vie économique du village. Les membres présents, une cinquantaine, ont honoré la mémoire de M. Artil Vermot avant de prendre connaissance des différents rapports.

M. Claude Simon-Vermot souligne l'état très satisfaisant de l'exercice écoulé, qui reflète bien la situation de reprise amorcée depuis quelques temps déjà et dont les effets bénéfiques se répercutent aussi bien dans les petites et moyennes entreprises que dans l'artisanat.

Il est donc normal que dans l'esprit Raiffeiseniste, cette situation profite aussi au commerce de l'argent, c'est pourquoi bien avant les grandes banques, le taux d'intérêt hypothécaire a bénéficié d'une baisse de ¼ %.

Le président rappelle le bon crédit de la caisse Raiffeisen qui compte près de 330.000 membres en Suisse. Ce crédit est

dû à la grande confiance que témoigne chaque section aux organes de leur petite banque. Malgré la bonhomie apparente, comme dans les grandes institutions, le secret bancaire est absolument garanti.

ÉPARGNE ET DÉVELOPPEMENT

M. Claude Simon-Vermot, qui depuis 1958 préside le conseil de direction, met un terme à son mandat. Il se dit heureux de constater qu'au soir de son départ l'épargne du village a soutenu le développement de la localité. Ainsi le client Raiffeisen peut constater que son argent contribue au bien être social de sa commune. Avant de passer le témoin à des forces plus jeunes, le président remercie encore vivement le conseil de surveillance et les gérants successifs, qui grâce à leur dévouement et compétence ont su créer l'état de confiance contribuant ainsi largement au développement de l'institution depuis sa création en 1942.

CHANGEMENTS DE PRÉSIDENT

Dans son rapport le gérant donne quelques précisions sur l'évolution des différents chapitres qui aboutissent, après un roulement de 14.280.853 fr. 65, à un total de bilan de 4776.025 fr. 85. Le

bénéfice de l'exercice 1985 se chiffre à 10.705 fr.50 dont 1260 francs réservés aux intérêts sur les parts sociales, tandis que le solde de 9445 fr. 50 rejoint le fonds des réserves.

Au nom du comité de surveillance et ceci pour la dernière fois M. René Simon-Vermot s'est exprimé sur les résultats, non sans réaffirmer toute sa satisfaction d'avoir toujours vu des comptes exacts accompagnés d'une irréprochable tenue des livres, grâce à la compétence des gérants. Comme le président du conseil de direction, M. René Simon-Vermot quitte ses fonctions de président du comité de surveillance.

Avant de fêter les démissionnaires en leur remettant diplômes et montres, l'assemblée désigne au conseil de direction M. Gabriel Marguet et M. Jean-Claude Simon-Vermot, alors que M. Jean Bonnet présidera le conseil de direction, tandis que Xavier Blanche dirigera pour sa part le conseil de surveillance.

La projection d'un film sur la vie du haras fédéral d'Avenches suivi d'une collation servie au restaurant Bonnet mirent un terme à cette assemblée. (cl)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 19 AU 25 MARS

Amis de la Nature. - Vendredi 21, visite de «L'Impartial». Rendez-vous à 20 h. 20 devant les bureaux, rue Neuve 14, à La Chaux-de-Fonds. Inscriptions au (039) 23 16 10. Samedi 22 et dimanche 23: Gardiennage au chalet: F. Corti.

CAS section Sommartel. - Vendredi 21, assemblée mensuelle à 20 h. au Cercle de l'Union. Samedi 22, Gstellhorn à ski avec l'OJ. Mardi 25, réunion des aînés à 18 h. au local; gymnastique à 18 h. 15. Gardiennage: MM. L. Cart et J.-P. Gabus.

CAS, dames, sous-section «Roche-Clair». - Dimanche 23: Mont-Soleil; tél. 31 23 17. Jeudi 20: ski de fond, évent, piétons à 13 h. 30 au Communal (piscine); tél. 31 59 16.

Club du berger allemand. - Entraînement mercredi et samedi à 14 h. aux Frêres. Renseignements: Marcel Gardin, ☎ 26 69 24.

Club des loisirs. - Jeudi 20 à 14 h. 30 au Casino: le Groupe littéraire du Cercle de l'Union présente une comédie en trois actes de Raoul Praxy: Jeff.

Club Soroptimist. - Rendez-vous le jeudi 20 à 19 h.: assemblée générale.

Contemporaines 1909. - Mercredi 19, rencontre au Café Central à 14 h. 15.

Contemporaines 1912. - Mercredi 26 à 14 h. 30 aux Trois Rois: match au loto. Apportez vos lots, trois au maximum, à 14 h. Prenez aussi de la monnaie. Venez nombreuses.

Chœur d'homme «Echo de l'Union». - Lundi 24 à 20 h. à la Maison de paroisse: répétition.

cela va se passer

Cinéma avec l'Espoir

Aujourd'hui mercredi 19 mars à 16 heures, l'Espoir offre aux enfants une séance de cinéma à la salle de la Croix-Bleue au Locle. Rappelons que l'Espoir a pour objectif la prévention de l'alcoolisme chez les gosses. Sa devise: prévenir vaut mieux que guérir. (Imp)

Concert au temple de La Chaux-du-Milieu

Vendredi 21 mars dès 20 h. 15, au temple, les mélomanes sont invités à venir écouter les chanteurs de la vallée de La Brévine et les musiciens de la Fanfare de La Chaux-du-Milieu.

Les deux sociétés offriront en effet un concert de choix. La première partie sera vocale puisque le Chœur mixte de la vallée, dirigé par Emile Bessire, présentera un programme de huit chants populaires.

La deuxième partie sera instrumentale. Les musiciens de la fanfare joueront plusieurs pièces variées et divertissantes, sous la direction de Frédéric Monard.

L'entrée est libre. (df)

Bal aux Brenets Dernier tour de danse

Lors des Promotions, les pieds des Brenessiens ne fourmilleront sans doute plus. Le comité issu de huit associations du village, n'organisera en effet plus le bal de la soirée des Promotions.

Le comité responsable issu des dites est démissionnaire; il était formé de cinq personnes. Au fil des années, compte tenu de la concurrence locloise il n'a pu que constater la désaffection des participants.

En fait la formule semblait éculée; ses défenseurs déploient beaucoup d'efforts par rapport aux rendements qu'ils en obtiennent.

De surcroît ce comité n'est pas en but à diverses critiques.

Bien que la commission scolaire

de son côté organise elle aussi, des jeux sportifs durant l'après-midi. Ce comité des sociétés présidé par Jean Eisenring ne peut que constater le manque d'intérêt porté par les Brenessiens au traditionnel bal de la fête des Promotions.

En conséquence, il s'est dissout mais reporte néanmoins ses espoirs sur des forces nouvelles. Il souhaite donc que beaucoup de Brenessiens assisteront à la séance du lundi 7 avril (à 20 h.), Grande-Rue 5-7, durant laquelle les démissionnaires feront part de leurs soucis et préoccupations.

Si personne ne prend le relais, le bal des Promotions du samedi soir des Brenets risque d'être enterré!

JCP

Camps de ski d'une classe de La Brévine Une première pour la plupart des enfants

Quelle aventure! Trois jours de sport, de détente et de bonne humeur, passés dans un petit chalet aux Reussilles (JU), tel peut être résumé le camp de ski organisé récemment pour une classe primaire du collège de La Brévine. L'expérience a démontré qu'elle vaut la peine d'être vécue, surtout si de surcroît on songe que des conditions idéales d'enneigement et météorologique ont permis à chacun de s'en donner à cœur joie sur les pistes de ski de fond du Jura.



De jeunes participants enthousiastes ont sillonné les pistes de ski de fond du Jura implantées dans un site enchanteur. (Photo paf)

Pour la plupart des enfants, au nombre de 18, ce séjour est une première dans leur existence. En effet, une bonne partie d'entre eux quittait pour la première fois le domicile familial et, bien que certains se soient montrés quelque peu soucieux avant le grand départ, ils se sont tous déclarés satisfaits de leur périple jurassien.

Conduite sur place grâce à des véhicules mis à disposition par des parents d'élèves, la petite clique s'est tout de suite révélée impatiente de visiter les lieux et de prendre possession des dortoirs. L'après-midi, une pistée en ski jusqu'aux Genevez a fait découvrir aux par-

ticipants une région inconnue où les parcours variés ne manquent pas.

Après une nuit réparatrice, une excursion d'un jour a été prévue au programme: Les Breuleux - retour; une nouvelle expédition qui a été marquée par de nombreux arrêts pour le ravitaillement. Puis, de retour dans l'ambiance chaleureuse du chalet, divers jeux, dessins, lectures et projections de films ont animé les soirées jusqu'à l'heure du coucher.

TOUT LE MONDE À L'ŒUVRE!

Pour la préparation des repas, la vaisselle et les nettoyages, tous sont mis à

contribution et ont déployé des qualités de cuisinière et cuisinier hors pair! Quant aux petites corvées du dernier jour, les enfants n'ont rechigné devant aucune tâche, aussi ennuyeuses soient-elles. Les locaux ont été «putés» et pas une tache n'a résisté aux coups de brosse énergiques des concierges en herbe.

Puis, c'est le moment de s'en retourner au bercail; le temps a passé si vite que personne ne s'est rendu compte qu'il faut déjà partir. Une villégiature pleinement réussie qui a déroulé les habitudes de tous les jours dans un cadre hors scolaire.

PAF

LA BRÉVINE

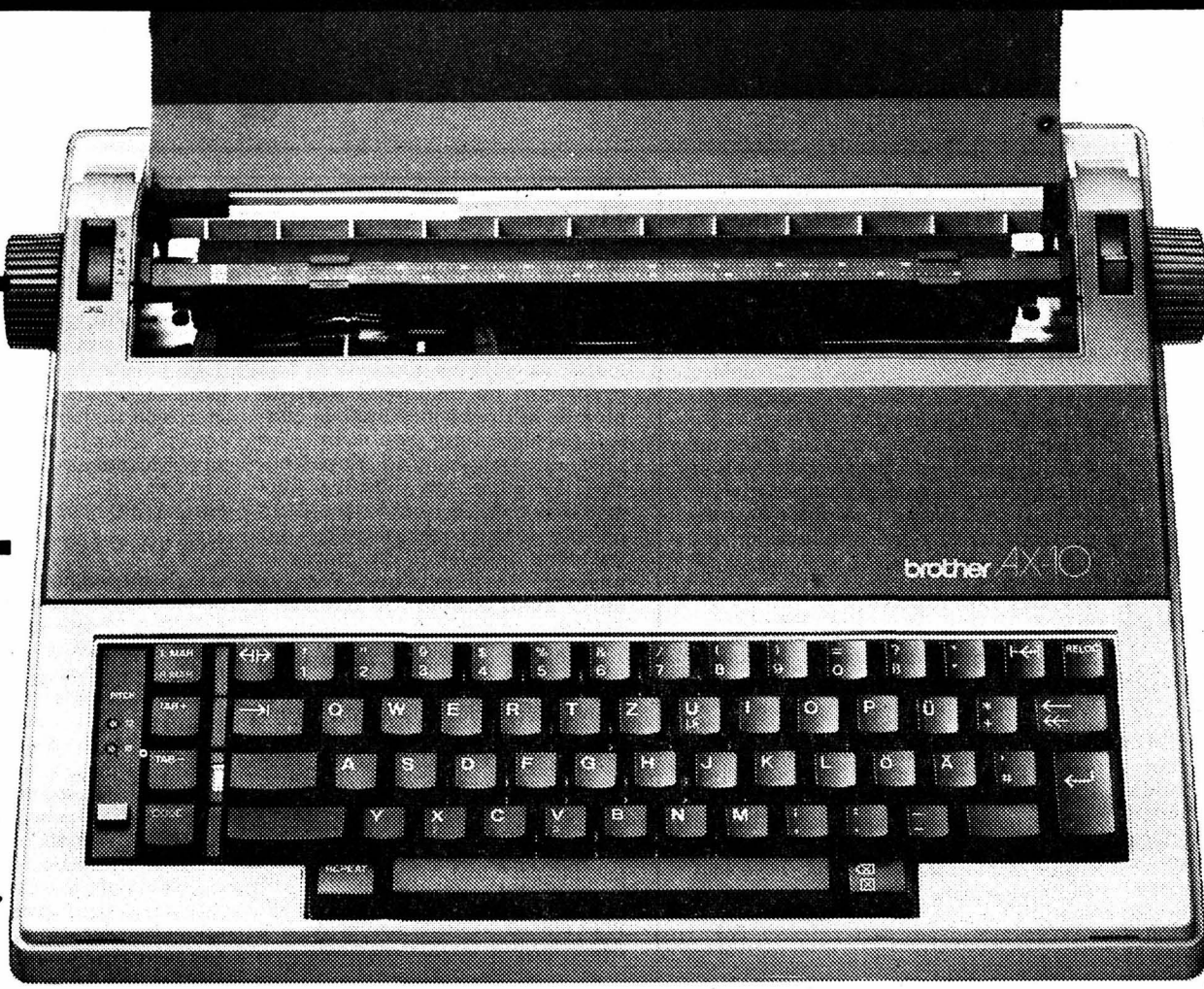
Nouveau membre au Conseil général

Les citoyennes et citoyens bréviniers ont été convoqués vendredi dernier à une assemblée des électeurs. En effet, suite à la démission de Frédéric Matthey au sein du Conseil général, une élection complémentaire s'est révélée obligatoire, la liste d'entente n'ayant plus de suppléant. Une vingtaine de personnes y a répondu.

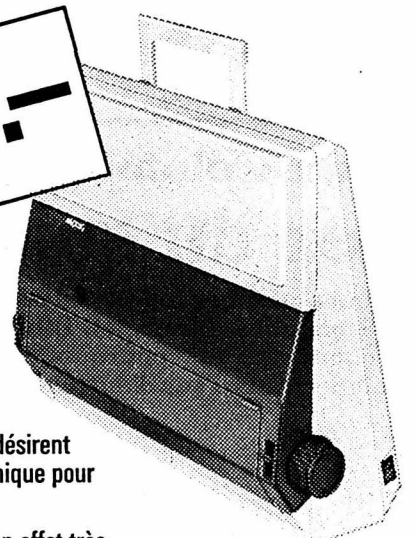
Le corps électoral n'aura pas besoin de se rendre aux urnes, puisqu'un seul candidat a été proposé par l'assemblée. Il s'agit de Rémy Grether, agriculteur domicilié au Brouillet, qui a été nommé à l'unanimité. Il faut encore relever que M. Matthey quitte par la même occasion les commissions de naturalisation et scolaire. Les nouveaux membres à ces diverses commissions seront élus ultérieurement par le législatif. (paf)

Innovation armouirins printemps

L'Inno fait mieux



498.-
seulement



Tous la désirent...

... et surtout ceux qui désirent accéder à l'ère électronique pour seulement Fr. 498.-.

La Brother AX-10 est en effet très avantageuse, sans renoncer pour autant à tout le confort souhaitable: mémoire de correction pour 40 signes avec fonction Relocate, qui ramène la marguerite à la dernière position écrite avant la correction, touche de retour-exprès, touche de répétition de fonctions et demi-pas, pose des arrêts de tabulation par touche, ainsi que cassettes à changement rapide pour rubans-couleur et marguerites. Divers genres d'écriture sont disponibles, personnaliser encore mieux pour

vos correspondances. De plus, son faible poids et une poignée escamotable font de la Brother AX-10 une portable d'aspect professionnel pour chaque intérieur. Le cache-clavier très pratique lui permet tous les voyages.
498.- seulement.
Demandez une démonstration du nouveau modèle à succès Brother dans nos magasins.

brother

AFFAIRES IMMOBILIERES

Si vous cherchez
A ACHETER ou A VENDRE
● MAISON FAMILIALE
● IMMEUBLE LOCATIF
● IMMEUBLE INDUSTRIEL
● TERRAIN À BÂTIR
● ANCIENNES MAISONS
● VIEILLES FERMES
etc.

écrivez sans aucun engagement à
Paul Comment
Agent immobilier
concessionné par l'Etat
Case postale 1
CH-2892 Courgenay
Tél. 066/71 12 89
ou 66 61 24 ou 71 21 14

A louer à La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier 36a,
dans immeuble rénové

5 pièces

dans les combles, cuisine agencée, galetas, cave. Libre immédiatement ou à convenir.

Loyer Fr. 900.- + charges.

rb Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

Cannage de chaises

Travail soigné.
☎ 039/23 02 31

AVENCHES, à vendre

VILLA

style provençal, groupée, 3 chambres, grand salon sur 2 étages, cheminée rustique, belle cuisine agencée, garage.

Prix: Fr. 385 000.-.

Renseignements:
☎ 037/61 65 79.

Pour l'ouverture le 1er août prochain, nous avons **4 places disponibles** dans
maison de retraite ou de convalescence

au centre de Colombier. Jardin, service médical assuré.
Ecrire sous chiffre X 28 - 350095 Publicitas, 2001 Neuchâtel

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS
(quartier des Forges)
chambres indépendantes

toujours pratiques pour un « pied-à-terre » ou chambres d'étudiants avantageuses.

(Mensualité inférieure à Fr. 100.-)

Visite et renseignements
☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: rue des Moulins 51,
2000 Neuchâtel, tél. 038 / 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan,
CH-1009 Pully / Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

COUPLE CHERCHE appartement de 3 à 4 pièces

avec jardin. Quartier nord nord-ouest
☎ 038/51 30 38, dès 19 h 30.

A remettre tout de suite ou à convenir
magasin de fleurs

région Littoral neuchâtelois
Ecrire sous chiffre U 28-043827 Publicitas, 2001 Neuchâtel

LE LOCLE

La Neuchâteloise Assurances

Rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds, à louer pour le 1er avril 1986
1 PIÈCE MEUBLÉE
Salle de bains et cuisine agencée. Centre ville. Renseignements:
☎ 038/21 11 71, int. 420.

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie, Portes d'exploitation, Départs des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

MATELAS

de qualité soit: Bico, Ressorta ou Robusta, avec marque de garantie. Lits turcs, sommiers à lattes etc. Reprise de votre ancienne literie.

H. Houriet
Hôtel-de-Ville 37
☎ 039/28 30 89

Je cherche à louer au Locle appartement 2 pièces

☎ 066/56 53 09

Lada 1600 Datsun 180 B

Fr. 1600.- chacune Expertisées.
☎ 039/31 49 72

Break Volvo 145

Exp. Prix intéressant. Garage de La Prairie
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22

Renault 20 TS

Expertisée. Bas prix Garage de la Prairie
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22

RESTAURANT
LES TROIS ROIS - LE LOCLE
Albert Wagner, cuisinier
☎ 039/31 65 55
Arrivage de morilles fraîches

Dépannage TV - Vidéo ELECTRO-SERVICE
Le Locle
Marais 34 ☎ 31 10 31

Emprunt de fr. 30 000.-
est cherché par **commerçant indépendant**
Ecrire sous chiffre YM 50583 au bureau de L'Impartial du Locle

Boulangerie du Locle cherche vendeuse

ayant une grande disponibilité pour 3 matins par semaine + samedi matin.
Ecrire sous chiffre ES 50587 au bureau de L'Impartial du Locle

cherche pour tout de suite
ébéniste
capable de travailler seul.
☎ 039/32 11 50 ou 32 19 42

Vitres cassées
travail vite et bien fait.
Express-vitres
☎ 039/31 38 14
Avant 8 heures et aux heures des repas

En toute saison **L'IMPARTIAL**
votre source d'informations

A louer, Paix 107, 3e étage est,
appartement remis à neuf,

3 1/2 pièces

bains, balcons, chauffage général, dépendances, libre tout de suite ou à convenir. Loyer mensuel Fr. 480.- + charges Fr. 120.-.

S'adresser à:
H. Robert, Paix 107,
☎ 039/23 22 33, heures de bureau.

A vendre

caravane

ROLLER, 4 places, auvent; en parfait état.

☎ 039/26 90 29

A louer, Bois-Noir 41,
dès le 30 avril 1986

appartement de 3 1/2 pièces

Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 695.-.

☎ 039/26 70 72.



Dick Optique

Pour le bien-être de votre vue passez nous voir !!!

Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
La Chaux-de-Fonds

L'IMPARTIAL
LU PAR TOUS ET POUR TOUS

Pour aménager un magasin de mode élégante signée
Collection Charles Vögele

nous cherchons un local
situé dans un quartier très commerçant
du Locle

Surface de vente: 300 - 500 m² ou plus
(Achat ou location; transformations éventuelles)

Veuillez adresser vos offres à M. le directeur P. Dettwyler, Zentralverwaltung, Charles Vögele AG, 8808 Pfäffikon SZ (Tel. 055-47 71 11)

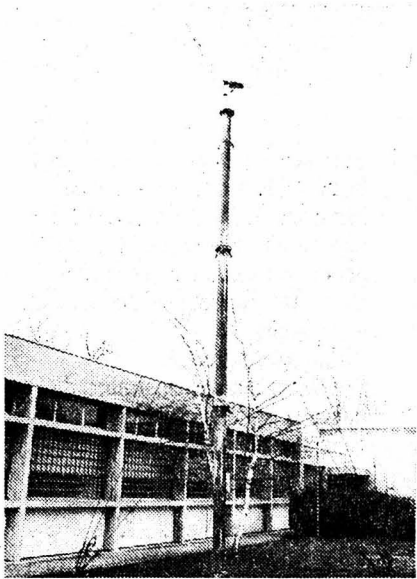
CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Infosolar à Colombier

Mettez du soleil dans votre maison

Le soleil ne coûte pas cher (en investissement) et il peut rapporter gros (en économies d'énergie). Infosolar, à Colombier, vous expliquera comment et pourquoi, gratuitement. Il vous renseignera aussi sur d'autres énergies nouvelles.



Infosolar est un centre d'informations et de documentation sur l'énergie solaire, les autres énergies nouvelles et les économies d'énergie. Celui de Colombier a un mandat romand. Deux autres centres Infosolar existent à Brugg et à Bellinzona. Ces trois centres dépendent de la Confédération, représentée par l'Office fédéral de l'énergie et l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs. Le Fonds national pour la recherche énergétique finance en partie Infosolar. Les cantons d'Argovie, de Neuchâtel et du Tessin, où sont situés ces centres, les soutiennent. Les autres cantons aussi, ainsi que l'Association suisse des spécialistes de l'énergie solaire.

Au Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment, M. Laubscher, ingénieur, s'occupe d'Infosolar. Il donne aussi des cours au Centre de formation, axés sur les énergies nouvelles, en fonction de chaque corps de métier. Il informe les visiteurs d'Infosolar, les aiguille vers les services compétents, leur procureur (à prix coûtant) la documentation qui les intéresse. Il donne des conférences, participe à diverses manifestations, à des séminaires. En 1985, il a rencontré 2518 personnes, la plus grande partie à Colombier.

À LA PORTÉE DE TOUS

M. Laubscher doit maintenir un contact permanent avec tous les instituts suisses de recherche dans les domaines qui le concernent. Il reçoit leurs publications. Il en a tiré des monographies, très précises mais à portée des non-spécialistes aussi: «Quelques exemplaires d'architecture solaire en Suisse», «Cellules solaires (les possibilités en Suisse)»,

«Pompes à chaleur», «Energie solaire et technique (faits, mots-clés, explications)».

Parallèlement, M. Laubscher rend compte deux fois par an à Berne des besoins de développement dans un secteur bien déterminé. Cela permet à l'Office fédéral de l'énergie d'orienter ses recherches.

SURCÔÛT DE 15 À 20 FRANCS LE MÈTRE CUBE

M. Laubscher affirme bien fort: «On ne peut pas tout faire avec le solaire». Mais le soleil permet de limiter considérablement la consommation d'autres énergies. De plus en plus, on conçoit des maisons qui utilisent passivement le soleil, par des serres, vérandas, cours intérieures. Dans la monographie consacrée à l'architecture solaire, on trouve divers exemples, situés dans toute la Suisse, avec des données pratiques comme le coût du bâtiment par m³, et le surcoût pour l'équipement solaire. De 1 à 55 francs, avec une moyenne approximative de 15 à 20 francs le m³. Le prix de construction variant de 250 à 650 francs le m³. Dans ces bâtiments, le soleil constitue un apport d'énergie couvrant 25 à 70% de la consommation énergétique totale!

Les pompes à chaleur, moyennant certaines conditions, peuvent aussi permettre des économies d'énergie intéressantes. Une utilisation active de l'énergie solaire, par capteurs solaires, peut être envisagée. Ou l'énergie d'une éolienne pour actionner une pompe ou produire de l'électricité. Les cellules solaires, qui transforment directement l'énergie lumineuse en énergie électrique sont relativement onéreuses. Mais leur utilisation, dans certains cas, peut présenter des avantages. La géothermie, en rapport avec la température du sol, l'énergie tirée de la biomasse, fournie par des plantes se régénérant assez rapidement (comme le bois) ou par des déchets organiques (biogaz) intéressent aussi Infosolar.

«Chevalier de la route» de février Un jeune Neuchâtelois

Le prix «Chevalier de la route» pour le mois de février a été remis à un jeune apprenti agriculteur de 18 ans, Joël Bader, de Marin au Salon international de l'automobile à Genève.

Au cours d'un grave accident de la route, le 22 décembre dernier, au milieu de la nuit à Marin, le jeune homme a fait

preuve de sang-froid, de courage, mais aussi de modestie, précise le Bureau suisse de prévention des accidents dans son communiqué d'hier.

Le 22 décembre vers 1 h. 30 du matin, un violent accident se produit à Marin. Joël Bader se trouve là et parvient à sortir trois personnes blessées et partiellement inconscientes d'une voiture qui prenait feu. Il a alerté un voisin pour appeler une ambulance et avertir la gendarmerie avant de repartir à toutes jambes sur les lieux de l'accident. En effet, sur place, le trafic était assez intense et un épais brouillard augmentait le danger d'une nouvelle collision.

Après avoir donné son témoignage aux agents, le jeune homme a disparu. Ce geste mérite reconnaissance. C'est du moins l'avis du voisin contacté par le jeune homme, qui s'est chargé de recommander la candidature de ce dernier au commandant de la gendarmerie neuchâteloise. (ats)

AVANT LES PLANS
Propriétaires qui construisent, ou qui transforment une maison, locataires dans ce cas, artisans, architectes, enseignants, étudiants, sociétés, groupements professionnels... Autant d'interlocuteurs d'Infosolar qui peuvent trouver à Colombier les renseignements qui les intéressent. On leur expliquera quelle démarche suivre pour aller jusqu'à la réalisation d'un projet. Un détail: il est conseillé d'aller s'informer avant que ne soient établis les plans d'une future construction!

AO
● Infosolar, do Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, 2013 Colombier, tél. (038) 41.35.25.

AUVERNIER

Carambolage

Hier vers 13 h. 15, un conducteur de Neuchâtel, M. M. S., circulait sur la jonction de La Brena avec l'intention de se diriger sur Colombier. Au sommet de la rampe, dans un tournant à droite, un transformateur électrique se trouvant devant le siège du passager s'est déplacé et est venu s'appuyer sur la pédale des gaz. Ainsi, ce véhicule a accéléré et a violemment heurté l'arrière de la voiture conduite par M. R. M., de Dombresson, qui était à l'arrêt à la signalisation lumineuse du carrefour. Sous l'effet du choc, un carambolage se produisit où furent impliquées encore les voitures conduites par M. C. M., de Peseux, M. I. E., de Neuchâtel, et M. V. L., de Neuchâtel également, qui étaient toutes à l'arrêt. Dégâts matériels très importants.

Buttes et Saint-Sulpice Le pasteur s'en va

Les paroisses de Buttes et de Saint-Sulpice viennent de tenir leurs assemblées annuelles. Les problèmes ne manquent pas: au pied de la Roche au Singe, le conseil paroissial est trop réduit; au pied du Chapeau de Napoléon, c'est le culte qui n'attire plus grand monde. En outre, les deux paroisses devront résoudre un problème commun: remplacer le pasteur Raymond qui s'en va après avoir exercé son ministère pendant neuf ans.

A Buttes, pendant l'assemblée, le pasteur a rappelé l'effort entrepris pour retrouver le contact avec les différents milieux paroissiaux (rencontres de quartier). On espérait aussi renouveler et élargir le conseil paroissial. Ce but n'a pas été atteint. Et pourtant, le conseil, encore réduit à la suite de quelques démissions, doit absolument enregistrer l'arrivée de nouveaux membres. Cela d'autant plus que le pasteur a annoncé son départ pour la fin du mois d'août.

Le pasteur Ion Karakasch, de Fleurier, délégué au conseil synodal, a assuré l'assemblée de l'intérêt du conseil pour la paroisse et son avenir. Il a également donné une information sur la campagne que l'Eglise réformée va entreprendre pour mieux

faire connaître les divers aspects de sa tâche au service de tous.

Le village de Buttes compte 395 paroissiens pour 175 foyers. L'an dernier, seuls un baptême et un mariage ont été célébrés, alors que le pasteur a présidé huit services funèbres.

Saint-Sulpice Ne pas fermer la porte

A Saint-Sulpice, l'assemblée s'est déroulée après un bref culte. Le vice-président Marc-André Cochand a d'abord rappelé le travail accompli par le conseil paroissial qui ne chôme pas. Il n'accepte pas de fermer la porte de l'église, malgré le peu de participants au culte.

Pour sa part, le pasteur Raymond a parlé de lettres envoyées auprès de la population pour encourager chacun à se remettre en marche. Le départ du pasteur a été annoncé. M. Cochand pour le conseil paroissial, et M. Karakasch, pour les autorités synodales, ont assuré que tout serait fait pour que le ministère de l'Eglise à Saint-Sulpice se poursuive dans de bonnes conditions.

L'an dernier, pour 315 paroissiens (136 foyers), trois baptêmes et trois mariages ont été enregistrés, alors qu'il a fallu célébrer sept services funèbres. (sp, jjc)

18e revue des Bayards ce week-end «Pas de fumée sans feu!»

«Il n'y a pas de fumée sans feu», dit la rumeur publique. Ce week-end, les comédiens de l'Association de la Mi-été des Bayards vont le prouver en présentant leur 18e revue. Jacques-André Steudler, auteur des dix-sept premières éditions, a passé le témoin à Martine Jeannot. Elle a écrit les textes et chansons, alors que la mise en scène s'est faite collectivement.

«On raconte, par tableau, les petites histoires du village», explique Martine Jeannot qui précise que le spectacle, avec sa douzaine de sketches, durera une heure environ.

Douze comédiens, hommes et femmes, et des enfants. Les répétitions ont commencé au début du mois de février; le spectacle sera mûr en cette fin de semaine.

On y découvrira les aventures de quatre vieux garçons du village qui s'étaient organisés un petit voyage en Guadeloupe.

On évoquera le ramassage des ordures et les compteurs d'eau. On verra com-

ment réaliser une recette originale: les tripes sur paillason...

Le président de la Mi-été, Rudi Keller, brocanteur à ses heures, assurera la décoration de la scène et rendra hommage à Jacques-André Steudler qui le mérite bien.

Les acteurs interpréteront quelques chansons «O mon pays», «C'est toi Neuchâtel», «Vallon, mon cher vallonn», etc.

SCHOCK-HOT STOMPERS

La première de la revue sera jouée vendredi 20 mars à 20 h. 30 dans la petite chapelle. En complément de programme, le fameux orchestre de vieux jazz, les «Schock-hot Stompers», donnera un concert.

Le samedi, fondues ou croûtes aux morilles seront servies dès 20 heures.

Les productions du Chœur mixte et des accordéonistes La Gaieté précéderont le spectacle. Ensuite, un orchestre mènera le bal. (jjc)

● Réservations (pour la soirée de samedi): (038) 66 15 24.

Caisse Raiffeisen de Travers et Noiraigue Dix francs pour les sociétaires

Chacun des 148 sociétaires de la caisse Raiffeisen de Travers (qui dessert aussi les habitants de Noiraigue) recevra dix francs. L'exercice 1985 s'est bouclé avec un bénéfice de 18.878 francs. La plus grosse part, 17.398 francs, tombera dans les fonds de réserve qui atteignent 180.481 francs.

L'obtention d'un important bénéfice n'est pas le premier souci des caisses Raiffeisen. Leur principe, c'est plutôt: l'argent du village doit rester au village. La caisse de Travers, qui tenait son assemblée samedi dernier, a pu le vérifier.

A l'actif, les placements hypothécaires atteignent 3'961'360 francs pour un total, au bilan de 6.788.797 francs. Au passif, les dépôts d'épargne des clients se montent à 4.342.113 fr. 55. Fin 1984, cette rubrique dépassait à peine 3.800.000 francs. Epargne à la hausse, donc. Le roulement de la caisse a lui

NOIRAIGUE

D'Australie au pied de la Clusette

C'est à un grand voyage auquel étaient invités les paroissiens, lors de la journée mondiale de la prière, célébrée au temple.

Venues de différentes paroisses du Vallon, les organisatrices lurent les messages rédigés par des femmes d'Australie sur le thème «choisir la vie».

Enregistrement et diapositives donnèrent une image de ce lointain pays et des efforts en faveur des aborigènes, souvent méconnus et qui ont droit, eux aussi, à leur place au soleil. (jjc)

aussi grimpé en flèche: 29 millions contre 21 millions en 1984.

LE SAMEDI MATIN

Seule banque établie au village, la Raiffeisen de Travers est gérée par Mme Hélène Jenni. Elle ouvre ses bureaux installés à côté de la poste trois fois par semaine, les mardi, jeudi et vendredi, en début de matinée et en fin d'après-midi. La banque locale est ouverte également le samedi matin, de 9 h. à 11 h.

La formation du comité n'a pas subi de modification: Georges Aurèle Blaser reste président, Daniel Delachaux secrétaire et Fernand Jurgen préside toujours la commission de surveillance. (jjc)

COUVET

Le sport à l'école

Depuis quelques années, le Département neuchâtelois de l'instruction publique se préoccupe de développer les sports d'endurance. Le succès du «Globe-Cross» est venu confirmer que l'effort physique avait la cote auprès des écoliers et étudiants.

Aujourd'hui mercredi, quelque 95 élèves des écoles neuchâteloises, âgés de 12 à 16 ans, participeront à une course de ski de fond sur le plateau de la Nouvelle Censière, au-dessus de Couvet.

L'organisation technique est placée sous la direction de M. Eric Bastardoz, maître de sport, secondé par ses collègues du Val-de-Travers. Le DIP peut également compter sur la collaboration du Ski-Club de Couvet pour tracer les pistes et celle des samaritains du village pour soigner les bobos. (sp-jjc)

Les gardes-forestiers neuchâtelois en assemblée

C'est à Neuchâtel qu'a eu lieu l'assemblée générale de l'association, en présence de 29 membres, alors que trois membres étaient excusés.

Le président lit son rapport et le procès-verbal de l'assemblée précédente, qui sont acceptés et adoptés à l'unanimité. M. Armand Clerc est remercié pour la réussite de la course chez les forestiers français à Besançon. Ces rencontres profitables à tous vont se renouveler ces prochaines années. Les comptes présentés par le caissier sont acceptés à l'unanimité.

Le comité qui a subi quelques modifications se présente ainsi: J.-P. Jeanjaquet, président; Marc Pellet, étant nommé inspecteur auprès de la CNA, est

remplacé par C.-H. Pochon au poste de vice-président; D. Niederhauser, secrétaire; L. Ribaux, secrétaire aux procès-verbaux et presse, remplace M. Geiser; G. Auberson, caissier; A. Clerc est chargé de défendre l'association dans le cadre de la commission de la société des magistrats et fonctionnaires; P. Gertsch, C. Sauser et J. P. Schenk, qui remplace R. Haldimann, sont membres du comité.

La course annuelle est retardée d'une année, elle est remplacée par le concours de bûcheronnage qui aura lieu le 4 octobre 1986 au communal de La Sagne.

Le journal «Le Forestier suisse» n'intéressant pas les lecteurs romands, des contacts ont été pris avec le journal «La Forêt»: celui-ci accepterait de traduire et d'insérer les principaux articles du «Forestier suisse». L'assemblée accepte cette proposition.

Dans les «divers», J.-P. Schenk approuve la nomination de Marc Pellet auprès de la CNA pour la prévention des accidents qui sont trop fréquents lors du travail en forêt. C.-H. Pochon demande que plusieurs articles des statuts soient modifiés; le comité en débattit lors d'une prochaine séance. M. Pochon est félicité pour sa nomination au Grand Conseil.

L'inspecteur cantonal de forêts souhaite une réunion une fois par an afin de mieux renseigner les gardes-forestiers sur le marché des bois et les problèmes forestiers.

En conclusion, J.-F. Pochon, qui a été victime d'un grave accident du travail, recommande de ne jamais travailler seul en forêt et de toujours avoir un véhicule sur place.

Chronique neuchâteloise de «L'Impartial»

Changement

Durant près de quinze ans, M. Michel-H. Krebs a fait bénéficier «L'Impartial» de ses grands talents de journaliste. Aujourd'hui, MHK a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Il n'abandonnera toutefois pas le milieu des médias puisqu'il entre dans le monde de la publicité.

Pour le remplacer à la tête de la rubrique de politique neuchâteloise, le choix s'est porté sur M. Pierre Veya qui a déjà fait ses preuves au sein de notre journal comme responsable de la chronique jurassienne. (Imp)

Abonnez-vous à L'Impartial

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Ce n'était pas Pierre Aubert...

Tout conducteur impliqué dans un accident a des devoirs que lui impose la loi. Il doit notamment avertir immédiatement la police s'il y a des blessés ou si un dommage a été causé à un tiers qui ne peut être atteint. Si l'accident n'a causé que des dommages matériels, mais que le responsable n'avise pas tout de suite le lésé, il se greffe tout naturellement la suspicion d'une conduite en état d'ivresse. La loi sanctionne par une peine d'emprisonnement celui qui rend impossible la constatation précise du taux d'alcoolémie par une prise de sang. La jurisprudence cantonale a précisé qu'il suffit que le conducteur puisse s'attendre à ce qu'une prise de sang soit ordonnée pour que l'avis à la police soit nécessaire. Par conséquent, même celui qui n'a pas consommé d'alcool doit compter avec une telle mesure, ne serait-ce que pour écarter le soupçon qu'il est pris de boisson.

Ces règles sont-elles applicables à P. B., renvoyé devant le tribunal pour perte de maîtrise, violation des devoirs en cas d'accident et soustraction à une prise de sang? Le prévenu exerce une activité professionnelle qui demande une forte concentration, incompatible, en principe, avec l'absorption de boissons alcoolisées. Au terme d'une longue journée de travail, P. B. rentrait, vers deux heures, à son domicile. A l'entrée du village des Geneveys-sur-Coffrane, dans un virage à gauche, le prévenu a observé un véhicule survenant en sens inverse, dont il qualifie l'allure de «sportive».

En fait, celle-ci l'était au point que, selon le prévenu, il a dû «serrer à droite» mais, ce faisant, il a touché, avec l'aile avant droite, la glissière de sécurité bordant la route. A cette heure avancée, le prévenu n'a pas pensé avertir immédiatement la commune lésée. Il ne l'a fait que plus tard dans la journée, déposant sa lettre dans la boîte du courrier de son entreprise, lettre qui ne parvint, finalement, à la commune, que le lendemain.

L'enquête de police avait alors déjà démarré, car le garde-police avait remarqué les dégâts. Entendu à l'audience, un policier a confirmé que la glissière ne

présentait, de jour, pas de dommages apparents; il fallait se placer sur l'arrière pour constater quelque chose. Ceci recoupe les déclarations du prévenu qui, de nuit, n'a pas non plus observé de dommages. Pourtant, l'importance des dégâts occasionnés à la voiture ne laisse planer aucun doute sur la relative violence du choc. Ce sont les débris retrouvés sur place qui ont permis d'identifier P. B.

— En fait, a dit l'avocat, seules deux personnes dans le canton, possèdent ce type de véhicule. L'une étant le conseiller fédéral Pierre Aubert, on comprend que la police ait d'abord pris contact avec mon client!

Le prévenu jouit d'excellents renseignements. Il est totalement inconnu des établissements publics de la région. En regard des explications de P. B., sur son activité professionnelle de ce jour-là, rien ne permet, dans le dossier, d'étayer la prévention de soustraction à une prise de sang. Cette prévention a donc été abandonnée. Toutefois, le tribunal a considéré que la perte de maîtrise était réalisée: le prévenu avait une bonne vision du virage et avait observé la vitesse «sportive» de l'autre conducteur.

Il a donc eu un comportement inadéquat en ne ralentissant pas suffisamment. De même, le prévenu a violé ses obligations en cas d'accident. Il devait aviser très rapidement la commune lésée, n'était-ce qu'en raison de l'ampleur des dégâts occasionnés à sa voiture. Les infractions retenues sont cependant de peu de gravité, de sorte que le tribunal a finalement condamné P. B. à 200 francs d'amende et 241 fr. 50 de frais. (Zn)

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était présidé par M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Didier Choulat, substitut au greffe.

Assemblée des tireurs de La Rochette à Montmollin De beaux succès sportifs

La société de tir de La Rochette a tenu son assemblée générale au local du stand à air comprimé en présence d'une vingtaine de membres. Dans son rapport de présidence M. André Mosset a souligné sa satisfaction quant aux performances obtenues la saison passée, surtout avec la couronne franges or du Tir fédéral. Le caissier, M. Roland Glauser, se montre optimiste puisqu'un bénéfice est enregistré cette année.

1986 est l'année de renouvellement du comité: celui-ci est réélu en bloc, avec A. Mosset, président; M. Guggelmann, secrétaire; R. Glauser, caissier; R. Sala, P. Gerber, J.-P. Etter et J.-L. Egger. Le

cours de jeunes tireurs donne quelques soucis étant donné que seuls 3 éléments ont terminé le cours. On aspire à plus d'assiduité de la part des jeunes pour cette saison, mais la concurrence des autres sociétés sportives est forte.

M. Glauser, président de la section air comprimé, recherchera des cibarres. Cette année la société organisera au stand des Geneveys-sur-Coffrane le tir en campagne. Il est d'ores et déjà prévu d'engager toutes les forces vives de la société pour cette organisation.

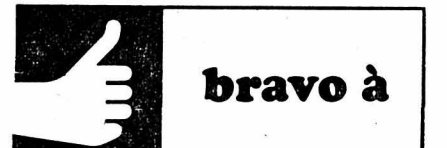
Les divers challenges et récompenses ont été distribués à MM. Mosset, Sala, Egger, Guggelmann, comme à d'autres membres qui reçoivent le gobelet ou les services. Cette année la société participera au tir du Pâquier et à une autre sortie non encore déterminée. On discute aussi du journal «Le Tireur» dont la cotisation devra être augmentée. (jlg)

Fenin-Vilars-Saules Le référendum scolaire a abouti

On se souvient que dans sa séance du 17 février dernier, le Conseil général de La Côte a décidé, à la majorité de neuf voix contre quatre, de collaborer avec la commune voisine de Savagnier pour l'accueil d'élèves du collège de Vilars, dès l'année scolaire 1986-87, évitant ainsi d'ouvrir une troisième classe sur place, la prise en charge des frais inhérents à cette opération passant dans les comptes de l'exercice. En choisissant une collaboration avec Savagnier, la commune de Fenin-Vilars-Saules épargnait une somme de 14.500 francs.

Immédiatement après cette décision, un comité référendaire s'est mis en place. Il regroupe des parents d'élèves peu désireux de s'engager dans cette collaboration dont le principal inconvénient, à leurs yeux, est d'ordre pédagogique. On redoute un «déracinement» ce d'autant plus que la possibilité technique d'ouvrir une troisième classe au village existe, cette solution avait du reste déjà été adoptée pendant l'année scolaire 1981-82. Il faudrait par contre engager un enseignant supplémentaire.

Lancé le 27 février, le référendum a abouti en moins de 20 jours en réunissant 180 signatures soit trois fois plus que le minimum requis qui était de 51 signatures (15% du corps électoral). Cette liste a été déposée lundi au bureau communal par les référendaires. (ms)



bravo à

M. Pierre-Alain Molleyres, de Montmollin...

... qui vient de passer brillamment ses examens finaux de technicien de chantier, au Technicum de Fribourg, en obtenant le premier rang devant de nombreux prétendants romands et alémaniques. (jlg)

Suite des informations neuchâteloises ► 31

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

FIDUCIAIRE
A. ANTONIETTI
Neuchâtel - Château 13 - (038) 24 25 26

À LOUER

A vendre
appartements 3 et 4 pièces
à La Sagne
Dans immeuble entièrement rénové

Je cherche
appartement 4 pièces
en location, chauffé, centré, pas trop cher; dès juillet-août
☎ 039/23 77 32 heures des repas

A vendre ou à louer à Goumois côté français.
magnifique chalet de 5 pièces
très beaux meubles, cave et local, parking couvert, grand balcon, chauffage électrique. Extérieurs superbes et situation idéale et tranquille au bord du Doubs.
Prix intéressant.
Ecrire sous chiffre S 14-040952 Publicitas, 2800 Delémont

LA CHAUX-DE-FONDS
A louer pour le 15 avril 1986 dans ferme neuchâteloise
appartement de 5 1/2 chambres
chauffage central, bain, cheminée de salon, part au jardin.
Ecrire sous chiffre IR 6526 au bureau de L'Impartial.

A vendre à Saint-Imier, rue de Tivoli 49
magnifique(s) parcelle(s) de terrain à bâtir
Quartier tranquille, ensoleillement maximum.
Soit l'ensemble de 1660 m² ou séparément 2 x 830 m².
Pour tous renseignements:
☎ 039/23 76 92, heures des repas.

TRENID 86

cuir véritable

3450/45.-
27-45

45.-
39-45

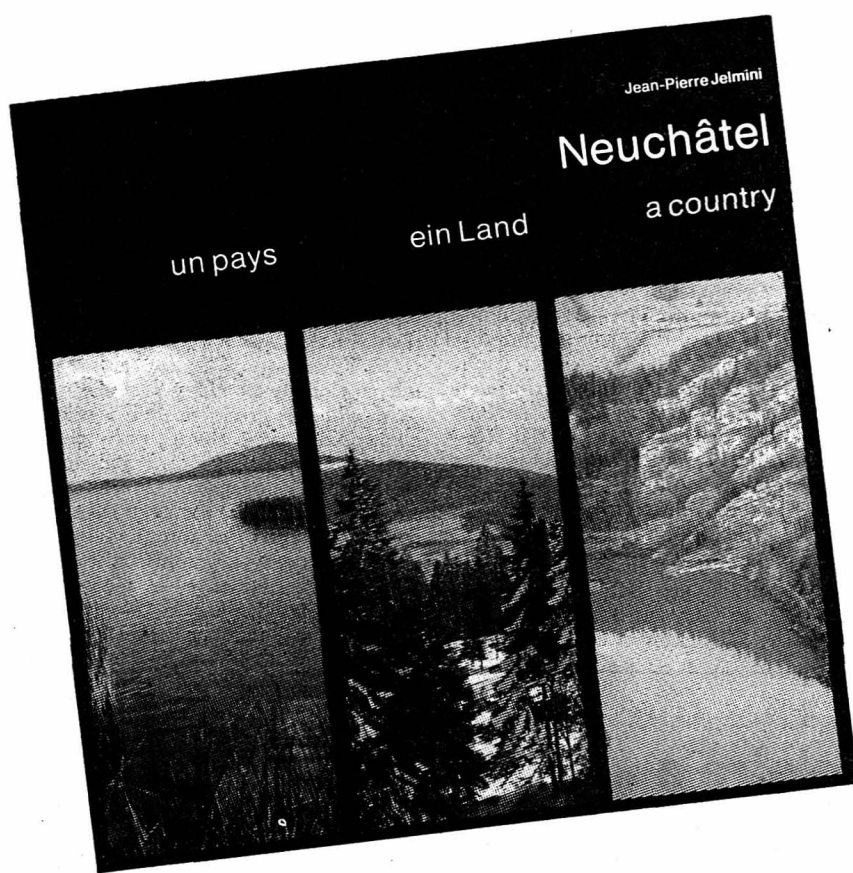
45.-
35-41

3450
27-39

3450
19-24

2750/29.-
20-30

UNIP



Une remarquable fresque du pays de Neuchâtel

Signée *Jean-Pierre Jelmini*

NEUCHÂTEL

Un pays - Ein Land - A country

Le canton de Neuchâtel dans un ouvrage remarquable, rédigé en 3 langues, avec son histoire, ses trésors, ses paysages, ses sites les plus typiques et... son économie de pointe (*les télécommunications, la microélectronique, l'horlogerie, l'impression philatélique, l'appareillage médical, l'alimentation, la robotique, les machines-outils et... Neuchâtel-Xamax*).

Un ouvrage de 144 pages, format 21 x 21 cm, impression haut de gamme, relié sous couverture cartonnée.

Prix Fr. 42.-

Editeur:
Gilles Attinger,
Hauterive

Imprimeur:
Courvoisier SA,
La Chaux-de-Fonds

Egalement disponible en librairie

Bulletin de commande

Nom: Prénom:

Rue:

Localité:

Je commande exemplaire (s) au prix de Fr. **42.-**
l'ouvrage NEUCHÂTEL

Bulletin de commande à retourner à:

Imprimerie Courvoisier SA
Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Commémoration du 16 mars à Tramelan

Werner Martignoni: rester vigilant

La population bernoise de Tramelan était conviée lundi soir à participer à la manifestation commémorative du 16 mars par les trois mouvements antiséparatistes du village. Cette décision de reporter la manifestation au lundi soir était motivée par les festivités qui marquaient durant tout le week-end l'inauguration de la patinoire artificielle couverte. La population a répondu en masse à l'appel des organisateurs puisque l'on dénombrait près de 500 personnes sur la place du 16 Mars. La présence du président du gouvernement bernois, M. Werner Martignoni, n'était pas étrangère à cette grande participation.

Après un cortège aux flambeaux emmené par une clique de tambours, les participants se rendaient sur la place du 16 Mars où M. J.-M. Christen parlait au nom des trois mouvements antiséparatistes de Tramelan: FD, GFFD et Sangliers. M. Lucien Buehler, député et conseiller municipal apportait ensuite un message des autorités. Il parlait notamment des projets réalisés dans le village de Tramelan, qui démontre ainsi une vitalité remarquable.

La présence du président du gouvernement bernois, M. Werner Martignoni, donnait l'occasion à chacun de remercier ce magistrat et une attention lui était remise par M. Martin Schwarz secrétaire de l'Association des amis du Jura bernois, par Mme Henz, présidente de la même association, alors que le député Aurèle Noirjean rendait hommage à M. Martignoni.

Après de chaleureux remerciements,

une montre était remise à M. Martignoni en souvenir et surtout en reconnaissance des services rendus à la population du Jura bernois tout entier.

Puis, le président de la section locale de FD donnait lecture d'une déclaration qui rend hommage à ceux qui ont rassemblé les hommes de bonne volonté, une déclaration pleine d'espoirs pour l'avenir.

«UN AMI CONVAINCU»

M. Werner Martignoni a exprimé toute sa joie d'être au sein de la famille francophone du canton de Berne. «A la fin de la législature je quitterai certes ma fonction de conseiller d'Etat, mais vous garderez un ami du Jura bernois averti, convaincu et attentif, a-t-il dit. L'année 1986 peut être considérée comme le point de départ d'une nouvelle phase dans l'histoire du Jura bernois. Il y a 20 ans

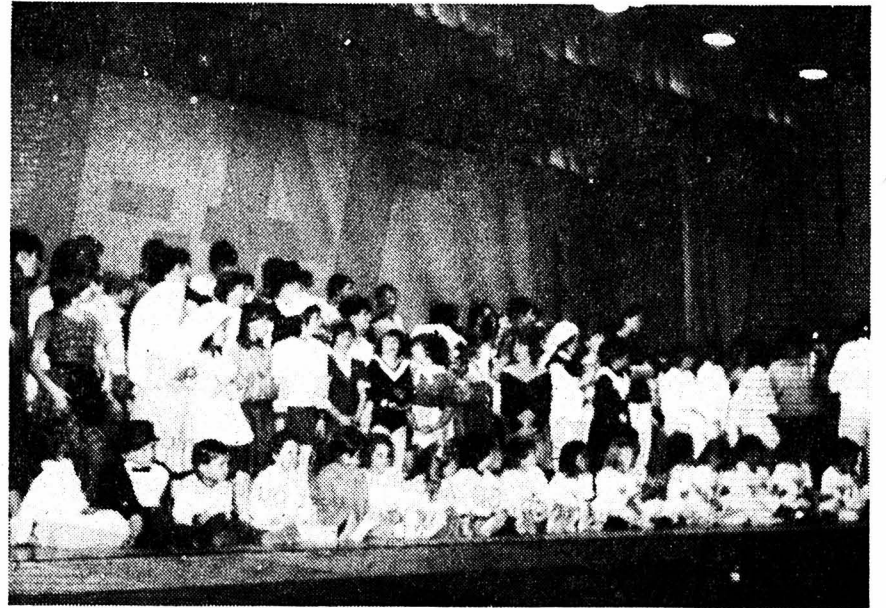
régnait la crise qui a conduit aux plébiscites, puis est venue la phase des choix, le 16 mars 1975. Finalement au cours des dix dernières années, le Jura bernois a connu une phase de stabilisation et de pacification. La détente du climat et l'apaisement intervenus depuis le 16 mars 1980 à Cortébert est le fruit d'un intense travail, les orientations prises devront être poursuivies: l'ouverture au dialogue, les relations prises devront être poursuivies: l'ouverture au dialogue, les relations de bon voisinage qui figurent parmi les obligations des cantons confédérés, le respect du droit.»

M. Martignoni a rendu hommage à tous ceux qui ont contribué à rétablir la qualité de la vie politique. «L'avenir, a-t-il déclaré, exigera à tous les niveaux un minimum de génie pour que les Jura bernois puissent continuer à s'affirmer à part entière chez eux, les institutions mises en place ne remplissent leur fonction que si des femmes et des hommes intrépides les animent.» Et pour conclure le président du gouvernement bernois disait sa confiance en l'avenir et en la population du Jura bernois.

Une fête qui s'est déroulée dans la dignité et où la fraternité ne fut pas un vain mot puisque la soirée se poursuivait dans différents établissements publics du village. (vu)

Soirée de la SFG à Corgémont

Un voyage dans le temps



Les gymnastes au complet. (Photo mu)

Voyage dans le temps et le temps d'un voyage, tel était le thème de la représentation qui donnaient, toutes sections confondues, les membres de la Société fédérale de gymnastique de Corgémont.

Groupe d'enfants, pupilles, pupillettes, grandes pupillettes, dames, actifs et artistiques, une septantaine d'exécutants se sont succédé sur scène, fiers, à juste titre, d'exhiber leurs talents artistiques d'acteurs en herbe ou de gymnastes confirmés.

Les spectateurs aussi étaient très nombreux. Des parents aux aînés tous s'étaient mobilisés pour acclamer ces futurs espoirs de l'équipe nationale!

L'âme de toute cette manifestation: le président de la SFG Charles Liechi ainsi que la présidente de la section féminine Josette Finazzi avec tous leurs moniteurs.

En fin de représentation, le président était heureux aussi de pouvoir faire état de succès du jour même remportés par les gymnastes.

A Malleray, où s'étaient déroulés les Championnats du groupe Jura-Jura bernois à l'artistique, en performance I Olivier Maurer se classait au 1er rang, suivi

de Pierre Weber et au 8e rang de Marco Salomoni.

En performance II, au 3e rang: Christophe Liechi et au 8e rang Pierre-Alain Niederhauser.

Les trois premiers des six catégories de performances prendront part les 10 et 11 mai prochain au Championnat suisse de jeunesse et juniors de gymnastique à l'artistique à Saint-Imier, où se déroulera également en 1988, le Fête fédérale de gymnastique à l'artistique. (mw)

Construction de routes cantonales en 1986

Dix millions pour le 3e arrondissement

Les coûts de construction des routes cantonales en 1986 sont estimés à un total de 74,4 millions de francs. Le programme de travail de 1986 prévoit que la rénovation et l'agrandissement des routes cantonales générales reviendront à 38 millions de francs. De cette somme, 10,03 millions de francs iront au 3e arrondissement, soit celui du Seeland, du Jura bernois et de l'Unteremmental. (oid)

Décisions du Conseil municipal de Villeret

Une nouvelle pompe et un miroir

La station d'accélération sise à la rue des Longines qui alimente Villeret en eau potable sera bientôt pourvue d'une nouvelle pompe. Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a en effet décidé de commander une nouvelle pompe d'accélération.

La pompe actuelle date de plus de 20 ans et présente aujourd'hui des signes évidents de fatigue. Son remplacement devient urgent. Une somme de 10.000 francs avait par ailleurs été portée au budget 1986 à cet effet. Cette nouvelle

installation sera entreprise prochainement.

UN MIROIR POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Le virage sis à l'est de la fabrique Tschumi à la rue Neuve, provoque souvent quelques problèmes aux usagers. Il est vrai que la visibilité n'y est guère favorable et si l'on ne tient pas expressément sa droite, des surprises sont parfois au rendez-vous.

Afin de pallier à ce problème, le Conseil municipal vient de décider de faire

poser un miroir. Une très bonne expérience de ce genre a en effet été faite à l'ancienne route. Gageons qu'il en sera de même à la rue Neuve.

ÉCOLES

Plusieurs problèmes ayant trait aux écoles ont par ailleurs retenu l'attention de l'Exécutif communal lors de sa dernière séance. En ce qui concerne l'Ecole secondaire, le Conseil municipal a réélu Mme Micheline Marchand en qualité de membre de la commission pour une nouvelle période de 6 ans.

Du côté de l'Ecole ménagère, le Conseil municipal a mis au point un nouveau projet de règlement en collaboration avec la commission d'école. Ce projet vient d'être soumis à la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Il sera présenté aux citoyennes et citoyens lors de l'assemblée de mai prochain.

Enfin, le Conseil municipal a décidé de faire repeindre les fenêtres de l'Ecole enfantine, soit une charge de quelque 1.500 francs.

PLAN FINANCIER 1985-1990

Le Groupement d'aménagement cantonal a récemment fait parvenir au Conseil municipal son analyse du plan financier élaboré par la commune pour 1985-1990.

S'il est vrai que la situation financière de la commune s'est considérablement chargée avec la réalisation du complexe communal, il n'en demeure pas moins qu'elle pourra réaliser son programme de développement comme prévu.

Pour terminer, signalons que le Conseil municipal a à nouveau été interpellé à propos des chiens errants dans la localité. L'Exécutif communal rend une nouvelle fois les propriétaires de chiens, attentifs au fait que leurs protégés doivent expressément être tenus en laisse. (mw)

La population avait soif en 1985

Les abonnés au service des eaux de la commune de Villeret ont reçu ces jours derniers leur facture d'eau pour l'année écoulée.

Comme à l'accoutumé, cette facture présente quatre montants bien distincts, soit:

- la taxe d'eau facturée à raison de 40 centimes-m³
- la taxe fixe équivalente au 0,2% de la valeur de l'assurance immobilière
- la taxe de financement fixée à 0,7% de la valeur officielle des immeubles
- la taxe d'exploitation facturée aux abonnés au service des eaux bénéficiaires de la STEP, à raison de 50 centimes-m³.

Au sujet de cette dernière taxe il convient de relever qu'elle a été portée de 40 à 50 centimes par m³ d'eau, selon décision du Conseil municipal. Cette taxe sert en fait à financer la quote-part communale à l'exploitation de la station d'épuration.

Le total des quelque 230 factures établies par la commune ascende à plus de 100.000 francs.

PLUS DE 6.000 M³ D'EAU EN PLUS

Par rapport à l'année 1984 où le service des eaux avait livré quelque 57.000 m³ d'eau, la commune a enregistré une importante augmentation de la consommation en 1985.

En effet, au total, ce sont ainsi plus de 63.000 m³ d'eau qui ont été livrés aux abonnés durant l'année écoulée.

Une augmentation de consommation due à plusieurs nouvelles constructions, à l'augmentation de la population ainsi qu'aux conditions atmosphériques de l'an passé... arrosages obligent.

Cette consommation se répartit comme suit:

- eau non agricole, 59.023 m³
- eau agricole, 4.355 m³.

La consommation d'eau non agricole représente ainsi environ 61.740 litres d'eau par personne et par année, ou, si vous préférez quelque 169 litres par habitant et par jour.

En 1984, les données étaient respectivement de 57.400 litres d'eau par année et de 157 litres par jour et par habitant.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la taxe d'exploitation STEP a été majorée de 10 centimes par m³ d'eau. Cette taxe est facturée à tous les abonnés au service des eaux bénéficiaires de la station d'épuration. L'eau agricole n'est ainsi pas imposée puisqu'elle est déversée dans la fosse à purin. A cet effet, chaque exploitation agricole a été équipée de deux compteurs d'eau bien distincts ce qui permet une facturation équitable à chaque abonné.

En vertu des dispositions légales, les frais relatifs à l'épuration des eaux doivent être couverts par la taxe encaissée. Pour cette année, la quote-part de Villeret à l'exploitation de la STEP sera de l'ordre de 27.000 francs.

Afin de satisfaire à cette exigence légale, le Conseil municipal a dès lors décidé de majorer de 10 centimes par m³ d'eau la taxe d'exploitation STEP.

Pour un ménage moyen, dans une maison familiale (consommation annuelle de quelque 150 m³ d'eau), et tenant compte des diverses taxes annexes, le prix du m³ d'eau revient ainsi à 2 francs au total. (mw)

Succès du concours de ski

Dans un cadre parfait au pied de La Combe-Grède, s'est déroulé dimanche dernier le traditionnel concours de ski des écoliers, organisé par le Ski-Club de Villeret, cette édition 1986 a connu un beau succès par un temps merveilleux.

Quelque 40 concurrents de Villeret et des communes voisines se sont affrontés lors de ces joutes. Les participants étaient répartis en six catégories, soit trois de filles et trois de garçons.

Ils effectuaient deux manches d'un slalom partant de la lisière de la forêt et se terminant devant l'ancien stand de tir de Villeret.

Voici les principaux résultats:
Catégorie I filles: Michèle Bourquin; 2. Dolorès Kaempf. Catégorie II filles: 1. Jessica Bagnoud; 2. Fabienne Di Paolo; 3. Kathia Maire. Catégorie III filles: 1. Sidonie Boss; 2. Christel Tschanz; Noémie Coppel.

Catégorie I garçons: Rénald Bagnoud; 2. Philippe Cattin; 3. Dominique Di Paolo. Catégorie II garçons: 1. Christophe Jeanbourquin; 2. Thierry Gerber; 3. Etienne Coppel. Catégorie

III garçons: Yves Bader; 2. Philippe Sulzmann; Swann Thommen.
un grand bravo à tous ces champions en herbe et d'ores et déjà, rendez-vous à l'année prochaine. (mw)

La Caisse Raiffeisen et la poste font bon ménage

Installés depuis décembre dernier dans ses nouveaux locaux sis au rez-de-chaussée du bâtiment de la Poste à Villeret, la Caisse Raiffeisen vient de faire poser une magnifique enseigne. Réalisée en lettres gothiques apposées sur la façade, cette enseigne s'intègre parfaitement au cachet du bâtiment qui date du milieu du siècle dernier.

Par ailleurs, la Caisse Raiffeisen de Villeret se trouve parfaitement bien située sur le même palier que la Poste et le moins que l'on puisse dire, c'est que la Caisse Raiffeisen et la Poste font bon ménage.

La Caisse Raiffeisen inaugurera officiellement ses nouveaux locaux en mai-juin prochain. (mw)

Jeux olympiques 1996-2000

Une étude écologique

Avant que le comité olympique suisse puisse attribuer les Jeux d'hiver 1996-2000, le gouvernement cantonal bernois devra se prononcer sur la candidature de l'Oberland bernois. Même s'il ne s'agit pas d'une déclaration d'intention définitive - la décision des organes compétents est réservée - le gouvernement devra mettre au point les bases de décision en vue de l'été 1986. C'est pourquoi il a confié à l'Institut de géographie de l'Université de Berne une étude de compatibilité avec l'environnement à long terme, cette étude complètera celle élaborée par le groupe de travail «Jeux olympiques». (oid)

ÉTAT CIVIL

TRAMELAN (Janvier)

Naissances

Hänni Marie-Eve, de Walter et de Marina Sandra née Spycher. - Grosjean Patric, de Gérard Denis et de Lydia née Ches. - Gerber Rolf Simon, de Ernst Samuel et de Rosmarie née Schnegg, à Mont-Tramelan. - Vuilleumier Laetitia, de Tony et de Doris née Zürcher.

Promesses de mariage

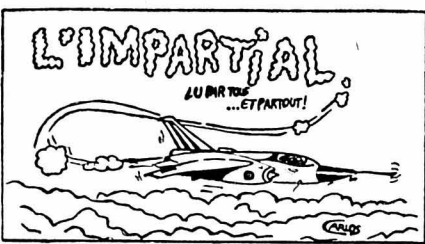
Incognito Gino et Geiser Karin Daisy, les deux à Tramelan. - Glauser Christian et Vuilleumier Marie Jeanne, les deux à Tramelan. - Aebersold André et Vaccher Daniela, les deux à Tramelan.

Mariage

Perrin Yves André et Albert Daniela Anne, les deux à Tramelan.

Décès

Lüthi Albert Pierre Louis, né en 1929. - Gagnebin née Châtelain Marie Edith, veuve de Samuel Auguste, née en 1900. - Vuilleumier Jean Benoit, époux de Marcelle Simone née Vuilleumier, né en 1908. - Joly Antonin Célien, époux de Maria Luigia née Cattoni, né en 1904. - Läderach Percy Willy, époux de Irène née Bangarter, né en 1932. - Monnier Marc Reynold, né en 1908.



Carnet de deuil

TRAMELAN. - On a conduit hier à sa dernière demeure, Mme Denise Châtelain née Portmann qui s'en est allée dans sa 73e année après une courte maladie. La défunte était honorablement connue au village et elle laissera le souvenir d'une personne calme avec laquelle il était toujours agréable de bavarder. Mme Châtelain avait eu la douleur de perdre son mari il y a déjà plusieurs années et elle était domiciliée chez ses enfants à la rue du Crêt-Georges 24. Elle aimait énormément la nature et il n'était pas rare de la rencontrer lors de ses fréquentes promenades. Personne de cœur, elle apportait beaucoup de réconfort aux personnes seules ou malades lors de ses fréquentes visites. Son départ laissera un grand vide au sein de sa famille et de ses nombreuses connaissances. (vu)

TRAMELAN. - M. Hans Boegli-Buehler s'en est allé dans sa 74e année après une longue maladie supportée avec un grand courage. Agriculteur à la Montagne-du-Droit sur Tramelan, le défunt jouissait de l'estime générale et c'est aujourd'hui mercredi que l'on rendra les derniers honneurs à M. Boegli qui a eu une vie bien remplie et qui laissera un excellent souvenir parmi ses nombreuses connaissances. (vu)



MERCREDI

7.00 Reprise RSR 1. 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Nicole & Jacky. 10.30 Mercredi magazine avec Michèle Bussy. 12.15 Le coup de fil & activités villageoise avec Christian Eichenberger. 12.30 RSR - Midi-Première. 12.45 La Bonn'occace. 13.15 RSR, Effets divers. 14.05 Rediffusion de «De fil en aiguille» de mardi. 14.35 Musique aux 4 vents. 16.30 Sacré Charlemagne avec J.-P. Eichenberger. 17.30 Le Théâtre de l'atelier, avec Michel Lilla. 18.00 RSR 1, journal et journal des sports. 18.30 Education, musique disco avec Olivier Voumard. 20.00 Rétro Parade, les grandes stars américaines du cinéma et de la chanson avec Laurent Diercksen. 21.00 Relais de RSR 1.

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !



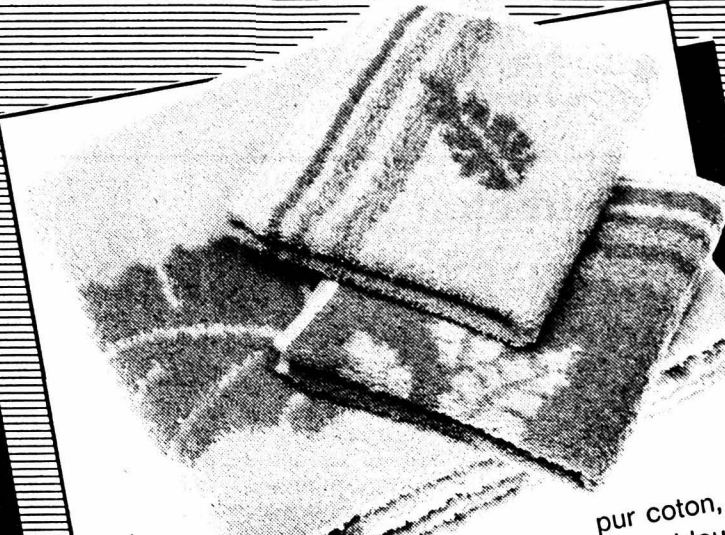
14.-

la pièce

Drap-housse 90 x 190 cm

tissu stretch, 80 % coton, 20 % polyamide
en blanc, rose, bleu, ciel, vert ou beige

dans les MM et principaux libres-services



10.-

Linge de toilette 50 x 100 cm, pièce

430

Lavettes 30 x 30 cm 2 pièces

20.-

Linge de bain 70 x 140 cm pièce

dans les Marchés MIGROS

Oui, à MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

LES PERVENCHES
RESTAURANT CHINOIS



Dès aujourd'hui

NOS NOUVEAUX MENUS
GASTRONOMIQUES

fr. 28.- par personne
Les Bulles - ☎ 039/28 43 95

UN VOL EN
MONTGOLFIÈRE
C'EST FACILE

TÉL. 039 31 67 44

NOUVEAU !

TAPIS DE BAIN
LE PIED
seulement

Fr. 17.50





PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
Av. Léopold-Robert 53 - ☎ 039/237 337

Seul le

X

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS AUSSI

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

DEMANDES D'EMPLOIS

GOUVERNANTE-CUISINIÈRE

cherche changement de situation. Apté à diriger petite ou moyenne collectivité. Expérience.
Ecrire sous chiffre BJ 6927 au bureau de L'Impartial.

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

aimant les responsabilités, cherche place stable.
Ecrire sous chiffre VR 6741 au bureau de L'Impartial.

JEUNE HOMME

cherche place d'apprentissage comme employé de commerce pour août 1986 (comptabilité, informatique).
Ecrire sous chiffre LP 6626 au bureau de L'Impartial.

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

cherche emploi à La Chaux-de-Fonds pour été 1986. Diplôme d'école supérieure de commerce, langue maternelle allemande, connaissance parfaite de l'italien (2e langue maternelle), bonnes connaissances du français et connaissance assez bonne de l'anglais.
Faire offres sous chiffre 84-65989, ASSA, Annonces Suisses SA, 6601 Locarno.

JEUNE HOMME

cherche place d'aide-menuisier. Libre dès le mois d'août.
Ecrire sous chiffre VG 50586 au bureau de L'Impartial du Locle.

VENDEUSE DISQUAIRE


avec quelques années de pratique, CFC, cherche place à partir du 14 avril 1986.
Ecrire sous chiffre 93-31475 à ASSA, Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

A vendre machines à photocopier papier normal
RANK XEROX
☎ 038/24 10 60.

Orchestre de Chambre de Neuchâtel

Chef invité
François Pantillon

Pierre-Alain Monod Trompette
François Couperin
Antonio Vivaldi
Robert Plancl
Piotr Tchaïkovsky



Temple du Bas Neuchâtel
23 mars 19h 00

Saison 85-86
4ème concert
d'abonnement

Location Office du Tourisme (Aden) Neuchâtel Tél. 25 42 43

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 51

ANDRÉ BESSON

Julie

la chance

Roman

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

- Oui.

- Pourquoi ? Tu n'es pas bien chez nous ?

- Mais si grand-mère, je me plais bien ici ?

- Alors c'est parce que tu es riche que tu veux aller vivre ailleurs ?

La jeune fille se leva, fit le tour de la table et alla embrasser la vieille femme.

- Pour moi, dit-elle, l'argent ne remplacera jamais ta tendresse. Si je le pouvais, je resterais toute ma vie auprès de toi.

- Alors je ne comprends pas ?

Julie eut un sourire énigmatique et expliqua:

- Une jeune fille n'est pas faite pour rester éternellement auprès de ses parents ou de ses

grands-parents. Toi-même grand-mère, tu as bien été obligée de partir un jour ?...

Une brusque lueur de compréhension s'alluma dans le regard de la vieille femme.

- Tu fréquentes ?

- Oui.

- Tu vas te marier ?

- Ça se pourrait...

- Voilà au moins une bonne nouvelle ! s'exclama le vigneron. Mais tu es une petite cachottière. Tu ne nous en avais jamais parlé jusqu'ici ?

- Non, car c'est très récent.

- J'espère que ce n'est pas un garçon que tu as rencontré depuis que tu as gagné au Loto ? Quelqu'un qui en veut à ton argent ?

- Rassure-toi grand-père, je le connaissais avant.

- Comment s'appelle-t-il ?

- Denis Berthoud.

- Un Berthoud de Bletterans ?

- C'est la même famille. Celui qui t'achetait du vin autrefois, c'est son oncle. Lui, il est de Dombleur. Son père était colonel. Il est mort pendant la guerre d'Algérie.

- Oui, je me souviens, dit Abel Jeanneret. J'ai surtout connu celui de Bletterans, le dentiste. Des gens très bien...

Brusquement, Joséphine Jeanneret, qui

conservait, en bonne paysanne, l'humilité de leurs origines modestes, émit cette inquiétude:

- Dis donc petite, en fréquentant ce garçon, est-ce que tu ne vises pas un peu trop haut ? Il sort d'une famille bourgeoise alors que nous, nous ne sommes que de pauvres gens...

Le vigneron, plus réaliste, ne fut pas long à remettre les choses en place.

- Allons ! Allons ! Vieille bique ! Tu ne vas pas lui gâcher son bonheur. Elle a déjà assez d'embrouilles comme ça avec son père. L'essentiel, c'est qu'elle aime ce garçon et qu'il l'aime ! Pour le reste, avec ce qu'elle vient de gagner, elle n'a pas à faire de complexes. Si elle voulait à présent, elle pourrait épouser un Rothschild !

Ils rirent tous les trois de cette boutade et Julie embrassa tour à tour les deux vieux beaucoup plus heureux de la perspective de son mariage prochain que contrariés par l'incident qui l'avait opposé à son père.

Ainsi qu'ils en avaient l'habitude, Abel Jeanneret et son épouse allèrent se coucher peu après vingt et une heures. Ils laissèrent Julie dans la cuisine, attablée devant deux œufs sur le plat que lui avait préparés sa grand-mère. Comme ses grands-parents étaient un peu durs d'oreille, elle savait qu'elle

n'aurait aucune peine à quitter les lieux sans attirer leur attention.

De fait, à l'heure dite, après avoir revêtu son anorak et coiffé un bonnet de laine, elle se glissa hors de la maison par la porte d'un cellier qui donnait sur un jardin entouré d'un muret de pierres sèches. Elle n'eut aucun mal à l'escalader. Ensuite, par un dédale de ruelles étroites, elle gagna la place de l'église.

Il faisait déjà très froid. Les toits et les arbres étaient poudrés de frimas et un léger brouillard givrant masquait par endroits le paysage. Partout, à travers le village, on sentait l'odeur des feux de bois dont la fumée blanche s'exhalait des hautes cheminées sarrasines. Il n'y avait absolument personne dans les rues. En cette soirée d'hiver, les habitants de Château-Nevy restaient bien au chaud chez eux, devant la télévision ou à lire un bon livre, les pieds sur les chenets. Elle repéra immédiatement la R5 beige de Denis garée sur une petite place où, durant l'été, se tenaient les tribunes du spectacle «Son et lumière» qui faisait revivre les grandes heures du village. Elle s'en approcha rapidement et monta à bord lorsqu'il lui eut ouvert la portière.

- Oh ! Mon chéri ! Mon chéri ! Comme je suis heureuse de te retrouver ! (à suivre)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Parlement: séance chargée pour les députés

Le Parlement jurassien tiendra séance jeudi, une séance prévue initialement le 6 mars et qui a été renvoyée au 20 mars.

Les députés débattront en première lecture de la loi concernant les publications officielles, un sujet non controversé. Le postulat relatif à la politique de réunification a été retiré de l'ordre du jour.

Les députés créeront une commission qui examinera les modifications législatives relatives à l'allègement fiscal pour les couples mariés et pour les cotisations de prévoyance professionnelle.

Le parlement entérinera le décret concernant les subventions pour la protec-

tion civile, et celui de l'assurance maladie, en seconde lecture.

Il se prononcera sur l'arrêté octroyant une subvention de 25 % soit 210'000 francs pour la transformation d'un immeuble contigu au home La Promenade, à Delémont, en vue d'y aménager sept studios pour personnes âgées.

Il y aura sans doute plus de controverses pour la modification de la loi sur l'école primaire qui englobe le train de mesures destinées à atténuer les effets de l'ordonnance sur les effectifs scolaires.

On sait que le syndicat des enseignants proteste contre la suppression de plusieurs avantages prévus dans le projet initial, comme la garantie de l'emploi

pendant six ans ou la retraite anticipée dès 57 ans.

Une motion demande que les allocations pour enfants soient attribuées à plein, même pour les travailleurs occupés à temps partiel, alors qu'un postulat souhaite que le soutien financier accordé aux communes organisant des ramassages scolaires soit intensifié.

Les députés examineront deux recours en grâce que la commission propose de rejeter et un arrêté fixant les priorités de réalisation des structures psychiatriques dont le calendrier de réalisation s'étend jusqu'en 1993.

Sera encore développée une motion sur l'attribution de l'autorité tutélaire. Enfin le parlement se prononcera sur un crédit de 6,4 millions pour la construction d'un pavillon de gérontopsychiatrie à l'hôpital de Porrentruy et un crédit de 12,55 millions pour agrandir l'école professionnelle de microtechnique de Porrentruy.

Enfin, il discutera de la motion relative à la procédure d'acquisition du château de Delémont par l'état que le gouvernement accepte et qui demande que les citoyens aient connaissance d'une étude comparative entre l'implantation de l'administration du château de Delémont ou dans une cité administrative nouvelle et puissent se prononcer en parfaite connaissance de cause.

L'ordre du jour est ainsi particulièrement chargé et il n'est pas certain que les députés parviennent à son terme en une journée. (vg)

SAIGNELÉGIÉRIE Février ou l'hiver parfait

Les conditions météorologiques du mois de février ont comblé d'aisance tous les amateurs de sports d'hiver: neige poudreuse, froid constant, pas le moindre radoux. Ces observations que chacun a pu faire sont confirmées par les relevés du préposé à la station pluviométrique, M. Benoît Baruselli: 9 jours avec des précipitations (12 en février 85). Valeur de ces précipitations: 90,7 mm (91,7 mm en 86). Température maximale: 6 degrés (12 en 86); température minimale: -18 degrés (-12 en 86). (y)

Porrentruy Assises des chasseurs

Les membres des quatre sociétés Diana de la chasse dans le Jura ont débattu samedi durant trois heures des nombreux points figurant à l'ordre du jour. Le rapport du président a permis de constater que le gibier est en augmentation dans de nombreux cas.

En revanche, la circulation de motos dans les forêts dérange de nombreux animaux en période de gestation notamment. Des mesures devraient être prises pour y remédier.

La Diana a appris que l'étude sur le sanglier réalisée par un chercheur est en passe d'aboutir. Elle démontre déjà la nécessité de faire preuve de prudence dans les dispositions réglementant la chasse du sanglier dans le Jura. Il est

possible que l'utilisation de la chevrotine soit de nouveau permise, pour les bêtes pesant moins de 40 kilogrammes, le tir à balle restant de règle pour les autres.

L'assemblée a accepté l'idée du comité de rendre quadriennale l'ordonnance sur la chasse jusqu'ici annuelle. Selon l'inspecteur Bernard Graedel, il faudrait protéger le lièvre dont la population tend à diminuer. Quant au lynx, il a fait son apparition dans la région. L'homme n'a absolument rien à craindre de cet animal qui a une peur bleue de l'être humain. En revanche, les brebis sont parfois en danger...

Enfin, le ministre de l'environnement François Mertenat s'est félicité des bonnes relations existantes entre ses services et les diverses sociétés de chasse. Dans cette excellente ambiance, la proposition d'une ordonnance sur la chasse désormais quadriennale pourra être étudiée dans les meilleures conditions par les services de l'administration concernés.

V. G.

cela va se passer

Événement musical à Saignelégier

Musique aux Franches-Montagnes et le Café du Soleil vous convient à passer une ou deux agréables heures avec un trio dont on dit le plus grand bien partout où il passe. Et ce trio passe vraiment partout. A New York ou à Tokyo, à Munich, Francfort ou Berlin, à Genève et maintenant à Saignelégier.

Si nous connaissons déjà fort bien Andrew Cyrille qui est le batteur de cette formation, nous aurons l'occasion de faire connaissance avec un saxophoniste-flûtiste de renommée mondiale ainsi que d'un contrebassiste tout aussi connu. L'un s'appelle Henry Threadgill, et l'autre Fred Hopkins.

Dimanche 23 mars vers 18 h. 30 au Café du Soleil à Saignelégier.

Réservez donc pendant qu'on y est la soirée de samedi 29 mars où vous pourrez entendre un autre trio qui a pour nom «String Trio of New York». C'est une des plus belles choses que l'on peut entendre ces temps, au Café du Soleil. (comm)

Réflexion sur la réforme scolaire à Porrentruy

Au moment de l'entrée en souveraineté du nouveau canton, la majorité des Jurassiens jugeaient deux réformes prioritaires: celle de la fiscalité et celle de l'école publique. La réforme fiscale «pétouille», et la réforme scolaire semble avoir sombré au plus profond des tiroirs de Morepont.

Le parti socialiste jurassien a décidé de consacrer une soirée de réflexion à ce sujet, le jeudi 20 mars 1986, à 20 h. 15, au café de la Cigogne à Porrentruy. Pour lancer le débat et animer la discussion, le psj a fait appel à André Chavanne qui dirigea pendant de nombreuses années le Département genevois de l'instruction publique. (comm)

Porrentruy: les socialistes et la réforme scolaire

Jeudi 20 mars, à 20 h. 15, à La Cigogne à Porrentruy, le Parti socialiste jurassien invite toutes celles et tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'école publique jurassienne à participer au débat qu'il organise, avec la participation d'André Chavannes, ancien conseiller d'Etat genevois. (comm)

Ramassage des boîtes de conserve à Delémont Pas pour le moment

Pour la ville de Delémont, en partant d'une quantité annuelle de déchets évaluée à 4200 tonnes, on peut admettre que les boîtes de conserve représentent environ 190 tonnes par année.

De ces 190 tonnes, il est théoriquement possible de récupérer 625 kg d'étain (3,3 grammes par kg). Pour le district, ces quantités doivent être multipliées par 2,5.

En réponse à une question, le Conseil municipal précise que l'exclusion du ramassage des boîtes de conserve pourrait être revue si des postes de ramassage étaient établis permettant le dépôt régulier des boîtes (comme pour le verre).

Le Syndicat pour l'élimination des ordures du district de Delémont (SEOD) est d'avis que les efforts demandés pour les autres ramassages séparés sont déjà importants et que ces récupérations doivent être développées avant d'introduire d'autres ramassages.

Avis que partage le Conseil municipal. (pve)



FREQUENCE JURA

6.00 Info RSRI. 6.10 Info jurassienne. 6.30 L'Info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'Info en bref (A). 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'Info en bref. 9.00 Info RSRI. 9.05 Couleur 3. 11.00 Info en bref + promo du journal de midi. 11.05 L'apéro (Jardin extraordinaire). 12.15 Info jurassienne. 12.30 RSRI. 17.00 Couleur 3. 18.00 Info RSRI. 18.30 Info jurassienne. 18.45 Magazine. 19.15 En toute décontraction. 20.00 Info RSRI. 20.05 Couleur 3. 21.30 Jazz/Esotérisme/Social. 22.30 Info RSRI. 0.00 Couleur 3.

Dernier jour de la liquidation totale

liquidation totale

Le liquidateur Bernard Kunz a été chargé de cette liquidation et a reçu l'ordre d'exécuter cette vente par avis public. Afin de ne plus accumuler les frais, la vente doit être effectuée dans les délais les plus brefs. Pour cette raison, tout le monde peut acheter au détail avec de très importantes réductions de prix.

Notez à titre d'exemples les prix des articles suivants avec des rabais allant de

50 à 80%

Magnifique bureau Louis XIII en chêne massif avant Fr. 2790.- maintenant Fr. 1290.-; très bel ensemble de salon «cocktail» comprenant 2 fauteuils avant Fr. 1250.- maintenant Fr. 570.-; meuble télé très beau travail d'ébéniste avant Fr. 2990.- maintenant Fr. 1290.-; Crédence, 3 portes, Louis-Philippe avant Fr. 2990.- maintenant Fr. 990.-; table en cerisier massif et 6 chaises avant Fr. 4720.- maintenant Fr. 2150.-; la même table ronde en chêne massif avant Fr. 2850.- maintenant Fr. 1390.-; guéridon carré avant Fr. 650.- maintenant Fr. 130.- etc. etc. Dans notre exposition vous trouverez d'autres meubles avec des remises défiant tout concurrence, par exemple des chambres à coucher, des armoires, des commodes, des bahuts, des fauteuils et des chaises, des tables, des buffets, des tableaux, des crédences, des ensembles de salon, des lits, tapis d'orient, etc.

Des prix complètement écrasés

Ouverture: lundi 13.30 à 18.30 h, mardi à vendredi 9 à 12 h, 13.30 à 18.30 h, samedi 9 à 17 h
Jeudi soir: ouverture jusqu'à 21 h

⇒ Stockage gratuit après versement d'un petit acompte. ⇒ Venez, même si vous habitez loin, le déplacement en vaut la peine. ⇒ Pourquoi payer plus cher si, grâce à cette liquidation, vous pouvez économiser des centaines et des milliers de francs. ⇐

riebeben + meubles SA

La Ferme, 2074 Marin/NE, Tél. 038/33 53 44

La plus grande exposition de meubles rustiques en Suisse avec autorisation officielle du 31.10.85 au 31.03.86

Le mandataire Bernard Kunz, Liquidateur

Geneve 16, Rue Neuve du Molard, 1211 Geneve / Zurich Althardstr 238, 8105 Regensdorf, Tel 01/8401474

Vendredi 21 mars à 20 heures
Restaurant de l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds

swissair présente

La journée d'un pilote de ligne

Son métier, sa carrière, présentés par un pilote.

L'Airbus A310 Europe

Ce film permet de découvrir les innombrables opérations effectuées lors d'une escale, avant que les passagers soient admis à bord.

La gare Genève - Aéroport

A partir de 1987: Du train à l'avion avec les CFF et Swissair.

Billets gratuits

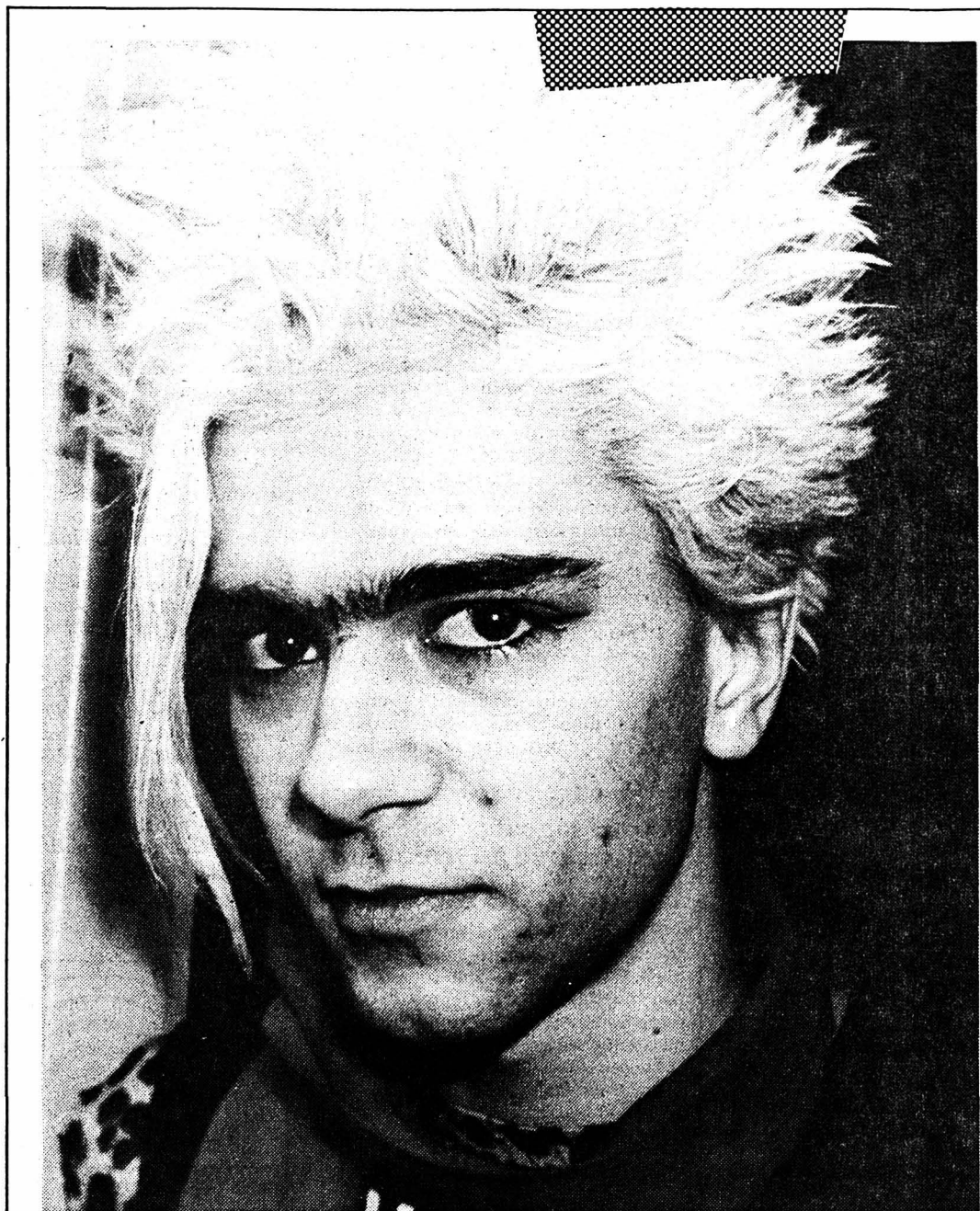
Tirage au sort de plusieurs vols Genève-Zurich-Genève après l'entracte.

Film «La Corée - Fenêtre sur l'Orient»

Paysages, art, distractions, gastronomie et souvenirs de Séoul, 100^e destination du réseau Swissair.

Les billets gratuits donnant droit à l'entrée et au tirage au sort sont à retirer auprès du bureau Swissair, Soleil Centre, rue de Flandres 2, Neuchâtel et des agences de voyages Goth, Kuoni, Natural et Touring Club à La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché



Rien ne sert d'apprendre

Moi, c'est la musique qui me branche; il faut qu'il y ait de la pêche, des idées plein la tête, quoi...

Pour devenir une Rock Star, il n'y a pas de miracle, il faut tellement travailler son instrument et potasser son anglais que j'en viens même à sécher les cours, car tu sais, moi, l'école c'est pas mon style et puis j'aime pas qu'on me bouscule...

Je préfère quelque chose de plus libre, de plus «cool» où tu as l'impression d'être entre copains; tu te sens aussi moins seul et ça te stimule...

J'ai mis longtemps pour trouver ce qu'il me fallait, mais quand on veut vraiment on

trouve toujours. Les conseils, tu sais ce que j'en pense, mais si tu veux un bon tuyau: avant de baisser les bras, essaye l'Ecole-club Migros; là-bas c'est génial, tu apprends tout en prenant ton pied! Et puis tu as le choix: près de 200 cours, de quoi t'éclater, non?

Au fait, toi, qu'est-ce qui te branche? Fais-le savoir à l'Ecole-club Migros...

...Vachement câblé, ce numéro: **039 / 23 69 44**

école-club migros

Allons-y!

AVIS MORTUAIRES

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Que votre cœur ne se trouble point.

Madame Odette Petermann-Kneuss:

Monsieur Pierre-André Petermann, ses enfants
Vincent, Raphaël et
Madame Béatrice Bandi et sa fille Léonore;

Les familles Perrelet, Golay, Petermann, Fahrni, Schürmann, Chenaux, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul PETERMANN

enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 68e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 mars 1986.
Bois-Noir 3.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 20 mars, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. Pierre-André Petermann,
Croix-Fédérale 27c.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

6761

Jésus lui dit:
Je suis la résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi vivra,
quand même il serait mort.
Jean 11, v. 25.

Monsieur Francis-Paul Tüller, à La Brévine, et sa fiancée:
Mademoiselle Mary-Lise Perriard, à Fleurier;

Madame Marie Fornara-Leuba, à Fleurier;
Mademoiselle Jeanne Leuba, à Fleurier;
Madame Lina Fahrny-Leuba, à Couvet;
Monsieur Paul Leuba, au Landeron;
Les descendants de feu Zélim Leuba;
Les descendants de feu Christian Tüller,

les familles parentes, alliées, amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Paul TÜLLER née Julia LEUBA

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, entrée dans la paix du Seigneur, le 18 mars 1986, à l'âge de 82 ans. Elle demeure en l'attente de la Résurrection dans la communion de l'Eglise.

Il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps.
2 Corinthiens 5, v. 10.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 20 mars, à Fleurier.

Culte au temple de Fleurier à 14 heures, où l'on se réunira.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 30, Petits-Clos 15, Fleurier.

Domicile de la famille: La Cure,
2125 La Brévine.

Le cœur d'une maman est un cadeau que Dieu ne donne qu'une fois.

50607

**Restaurant
Le Monument**
Hôtel-de-Ville 1
☎ 039/28 32 18
Nos pâtes Maison
Famille Rizzo
● Fermé le dimanche ●

**Dégustation
du vin nouveau**
les 21 et 22 mars 1986 chez
Rémy Verdan
viticulteur-encaveur
Joyeuses 11 2016 Cortaillod
☎ 038/32 13 71

POMPES FUNÈRES
Arnold Wälti
Epargne 20 - ☎ 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds
Toutes formalités
Transports Suisse et étranger

ÉCONOMISEZ
en roulant avec une Toyota
du Garage des Montagnes
Av. Léopold-Robert 107

Adaptez votre vitesse!


Problèmes d'argent ?
Contactez-moi vite!
PRÊT dans les 24 heures
Discrétion absolue
☎ 039/28 74 60 (de 8 à 20 h)

cosmos
MODEMARKT
SWISS DYNAMIC SYSTEM
Visitez nous à
Peseux / NE
Rue des Chansons 39
(près Jeanneret Combustibles)
Tél. 038 / 31 31 75

Le printemps
arrivera sûrement.

Jans + Pants
pièces uniques
+ couleurs spéciales
seul. fr. **10.-**

Pantons
dames en coton
taille élastique
fr. **30.-**

Très jolies
blouses en satin
Fr. **45.-**

Très beaux
pantons «fuseaux»
tous coloris mode
Fr. **48.-**

tous prix super
pour Elle + Lui


LA MUSIQUE DES CADETS
a le pénible devoir
de faire part du décès de
**Monsieur
Jean WELLAUER**
papa de Thierry Wellauer
et membre passif dont elle gardera
le meilleur souvenir.
7114

**LE CONSEIL
DE PAROISSE
DE LA BRÉVINE**
a le pénible devoir
de faire part du décès de
**Madame
Julia
TÜLLER**
mère de son dévoué pasteur
M. Francis-Paul Tüller.
50605

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

REMERCIEMENT

LA BRÉVINE
La famille de
MONSIEUR FERNAND BACHMANN
très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection reçus au cours de sa douloureuse épreuve, remercie sincèrement les personnes qui y ont pris part et les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude émue.
50592

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Journées d'amitié Aarau - Neuchâtel Enthousiasme en Suisse alémanique

Le comité argovien chargé de l'organisation des Journées d'amitié Neuchâtel - Aarau était présent hier soir à Neuchâtel. Il a fait part de son enthousiasme et présenté son programme qui devrait attirer au moins 500 Neuchâtelois en Suisse alémanique le 14 juin. Autant d'Argoviens sont attendus à Neuchâtel le 24 mai prochain.

Les Journées d'amitié Aarau - Neuchâtel auront lieu les 24 mai et 14 juin. Les autorités neuchâteloises se sont attelées à la préparation de la première journée, un comité de bénévoles s'est mis à la tâche à Aarau pour la seconde. Des gens enthousiastes, qui se réjouissent de prendre part à cet échange entre la Suisse alémanique et la Suisse romande.

Les deux journées se dérouleront de façon similaire, à Neuchâtel et Aarau. Le train spécial arrivera dans les deux villes à 9 h. 30. Un cortège officiel descendra de la gare au centre ville où se déroulera

la cérémonie officielle à 10 h. 15. Suivra une visite de la vieille ville, puis dès 12 heures le repas. Les Argoviens pourront participer à une croisière sur le lac dès 14 heures puis à diverses visites de musées, de l'École supérieure, du nouveau Centre universitaire des Jeunes-Rives, des patinoires, ou assister à la projection de la version alémanique du film «Fugue à quatre voies» à «Aten Beach».

Les Neuchâtelois auront à choisir entre une excursion sur l'Aar avec les pontonniers - de militaires très attachés à leur devoir qui consiste à établir très rapidement des ponts pour traverser les fleuves en cas d'alerte - visiter des musées, la Fonderie de cloches d'Aarau. Pour les enfants, une commission spéciale a prévu du théâtre guignol, et diverses manifestations. A 16 heures, concert et démonstration d'orgue à l'église de la ville d'Aarau. Après le coup de l'étrier, départ à 17 h. 30, pour retrouver sa ville par train spécial.

Dès le 27 mars, les Neuchâtelois pourront acheter la carte de fête pour se rendre à Aarau le 14 juin. Ils pourront l'obtenir aux guichets CFF de la gare et de la rue Numa-Droz, auprès des TN à la place Pury, à l'ADEN, Place-d'Armes 7, ou encore à la chancellerie communale, à l'Hôtel de Ville. Divers échanges sont déjà prévus entre sociétés: de gymnastique, d'éclaireurs, de contemporains... Les autorités transmettront à 350 sociétés de Neuchâtel la liste des sociétés d'Aarau, afin qu'elles puissent prendre directement des contacts.

M. André Buhler, conseiller communal, a précisé hier qu'il souhaitait que cet échange soit l'introduction à d'autres formes de collaboration. Au niveau scolaire particulièrement, où une première expérience a mis en évidence des reticences chez les professeurs. M. Buhler a souhaité que les Journées d'amitié facilitent les rapports pour de prochains échanges scolaires.

AO

Prochain Conseil général de Marin-Epagnier Bâtiment commercial en projet

La société coopérative Migros possède à Marin une parcelle de terrain (triangle Bellevue - Fleur-de-Lys), convoitée par des promoteurs. Ils souhaitent y construire un bâtiment administratif à caractère commercial et industriel (industrie artisanale).

Ce terrain est actuellement en zone d'utilité publique. Avant de se lancer dans une procédure de dézonage en zone industrielle, les promoteurs souhaitent obtenir un préavis de la part du Conseil

général de Marin-Epagnier sur le principe. La procédure est longue, elle présente certains risques puisqu'il appartient au Conseil général de se prononcer en dernier ressort. Les promoteurs espèrent obtenir une certaine garantie quant au résultat final - dans la mesure où toutes les dispositions légales sont remplies - avant de poursuivre des études.

Le Conseil communal proposera jeudi 20 mars, lors de la séance extraordinaire du Conseil général, une consultation, rapport à l'appui. (ao)

A propos du dépôt de l'initiative «soutien à la famille» Communiqué de l'Union patronale neuchâteloise

L'Union patronale neuchâteloise communique:

Sous ce titre bienveillant, le parti socialiste vient de déposer à la chancellerie d'Etat une initiative purement démagogique et complètement déplacée dans le contexte économique-politique actuel.

Alors qu'une révision de la loi sur les allocations familiales est à l'étude devant une commission du Grand Conseil, qui devra lui-même se prononcer définitivement au cours d'une prochaine session, il est malséant qu'une initiative soit déposée sur le même objet avant que ses auteurs ne connaissent la portée générale de la révision en cours.

Il est du devoir de l'Union patronale neuchâteloise, qui groupe toutes les entreprises privées de ce canton, de la plus grande entreprise jusqu'au plus petit patron, de renseigner objectivement la population neuchâteloise et d'attirer son attention sur les conséquences néfastes que pourrait entraîner cette initiative pour l'économie de notre canton.

La réalisation des objectifs de «politique familiale», visés par l'initiative socialiste, entraînerait à la charge des seuls employeurs neuchâtelois une dépense supplémentaire de l'ordre de 24 millions par année. C'est, en effet, ce que représenterait le passage de 2 à 3% de la contribution patronale calculée sur les salaires déclarés à l'AVS.

Choisir le moment où l'économie neuchâteloise déploie tous ses efforts pour sortir d'une crise qui l'a terriblement affaibli et infliger aux entreprises des charges sociales nouvelles, alors qu'elles entendent porter leur effort prioritaire sur les investissements, dénote naïveté et mauvaise foi de la part de ceux qui prétendent, par ailleurs, soutenir la promotion économique de notre canton. Une grande naïveté quant aux connaissances générales de notre économie et une part de mauvaise foi dès que l'instant où ils lancent leur initiative avant de connaître les prestations qui seront effectivement versées dès l'adoption de la nouvelle loi.

Sur le plan des allocations familiales, notre canton figure toujours dans le peloton de tête quant aux montants des diverses allocations.

Le concept de la loi actuellement en vigueur a permis et permettra à l'avenir également d'adapter régulièrement le montant des allocations familiales. Si elles ne l'ont plus été depuis le 1er janvier 1984, c'est malheureusement par la faute du parti socialiste qui a bloqué l'appareil en déposant au Grand Conseil un projet de loi sur les allocations familiales tendant à instituer le dos des employeurs un vaste programme de politique familiale, sans se soucier le moins

du monde de ses conséquences financières. Pas étonnant, dès lors, que le Grand Conseil ait purement et simplement refusé l'entrée en matière sur ce projet démagogique. Le Conseil d'Etat, qui avait promis une révision de la loi sur les allocations familiales, a soumis un autre projet au Grand Conseil qui l'a renvoyé à une commission pour la simple et bonne raison qu'il reprenait certains éléments du projet socialiste que la majorité ne pouvait admettre. Il s'agit notamment de questions de principe relatives au mode de calcul et d'adaptation des allocations familiales, à la compétence donnée au Conseil d'Etat de décider d'une augmentation des contributions patronales de 2 à 3% des salaires déclarés à l'AVS et finalement aussi à la péréquation financière entre toutes les caisses de compensation que l'Etat voudrait rendre obligatoire.

Pendant cette longue procédure parlementaire, le Conseil d'Etat a renoncé à la possibilité que lui donne la loi actuelle d'adapter le montant des allocations; on peut comprendre qu'il n'ait pas voulu s'engager dans cette voie avant de connaître l'issue des délibérations du Grand Conseil.

Les organisations patronales et la Conférence des caisses de compensation privées regrettent le retard ainsi apporté aux adaptations qui auraient déjà pu intervenir. Elles ont d'ailleurs proposé, en application de la loi actuelle, des adaptations substantielles qui auraient eu ce grand avantage de ne pas entraîner de charges nouvelles aux entreprises.

Si le peuple neuchâtelois veut s'engager dans une nouvelle politique de la famille, nous voulons bien que le problème soit posé; mais l'Union patronale neuchâteloise ne saurait accepter que celle-ci soit financée uniquement par des contributions des employeurs, comme ce serait le cas par le biais de la loi sur les allocations familiales. Elle estime de son devoir d'informer la population pour qu'elle ne cède pas à la tentation de s'engager à la légère dans une voie qui pourra lui coûter cher et qui va à l'encontre des efforts de promotion économique de notre canton. (comm)

Galerie Ditesheim à Neuchâtel Le Rimbaud de la peinture

Jean Orizet comme Jean-Marie Dunoyer, qui ont écrit des livres sur Gérard Schneider, font référence à Arthur Rimbaud, le poète visionnaire. A la musique aussi, dont Gérard Schneider se sent proche: «Mais pourquoi ne pas regarder la peinture comme on écoute la musique. On ne peut interpréter que les sentiments que l'on reçoit; lyrique, dramatique, tragique».

L'artiste, né le 28 avril 1896 à Sainte-Croix, a passé son enfance à Neuchâtel. A 20 ans il est reçu au concours d'entrée à l'école des arts décoratifs de Paris, deux ans plus tard il entre à l'école des beaux-arts. Il revient à Neuchâtel en 1920, se marie, et le couple va s'établir définitivement à Paris deux ans plus tard. Il va s'intéresser au mouvement surréaliste, écrire des poèmes. En 1939, il rencontre Picasso. En 1947 aura lieu sa première exposition personnelle. L'année suivante, il acquiert la nationalité française. Son épouse était décédée en 1934. En 1956, il se remarie. Sa fille Laurence naît en 1963. En 1983, la Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel lui a consacré une exposition rétrospective, une monographie est parue aux éditions du musée, avec un texte de Jean-Marie Dunoyer.

Gérard Schneider a beaucoup exposé en Amérique, au Japon, dans toute l'Europe. On le qualifie de «grand maître de l'abstraction lyrique». Ses œuvres sont à la fois tumultueuses et ordonnées. Elles éclatent de couleurs, de violence chaleureuse, de poésie. A ressentir jusqu'au 6 avril, à la Galerie Ditesheim, à Neuchâtel.

A. O.

● Gérard Schneider, peintures, à la Galerie Ditesheim, rue du Château 8, à Neuchâtel. Jusqu'au 6 avril, du mardi au samedi de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30 (17 h. le samedi), ouverture le dimanche de 15 à 18 h. et lundi fermé.

Syndicat ovin brun-noir du pays Légère augmentation du troupeau

Les membres du Syndicat d'élevage ovin brun-noir ont tenu leurs assises annuelles aux Hauts-Geneveys sous la présidence de M. Jean-Pierre Pieren, qui a relevé la constante diminution du nombre d'éleveurs de moutons alors que la consommation de la viande d'agneau ne fait que progresser. La Suisse doit importer 64 pour cent de ses besoins en viande de mouton.

Malgré un léger bénéfice d'exercice, il a été question de ne plus payer les cotisations à la Fédération romande qui ne donne pas satisfaction. Les expertises à domicile ont recensé un cheptel de bonne qualité avec 14 béliers, 47 brebis d'élite et 15 de première classe.

Représentant le Département de l'agriculture, M. Jean Gabus, a annoncé une légère augmentation du troupeau cantonal qui a passé à 362 bêtes, soit 15 de plus que l'an passé. Afin de promouvoir cet élevage, il a proposé aux éleveurs la mise sur pied d'un marché-concours dans le canton. (ha)

Fontainemelon La bibliothèque fait encore recette

A l'heure du bilan, les animatrices de la bibliothèque publique de Fontainemelon, Mmes Tüscher et Ragot, ont de quoi être optimistes puisque la nouvelle organisation et classification est partie d'un bon pied en 1985. Les deux bibliothécaires ont du reste suivi un cours de formation très profitable, à Lausanne, dans cette perspective. Ce classement sous de nouvelles cotes, devrait être terminé pour le 15e anniversaire qui sera fêté en janvier 1987.

L'an dernier, 24 nouveaux lecteurs sont venus compléter les listes des utilisateurs de ce service qui leur propose quelque 4356 titres répertoriés sur un catalogue fort utile. Du reste de nombreux lecteurs soumettent leurs suggestions d'achats de livres et donnent leurs avis sur les livres qu'ils empruntent, une participation active appréciée des animatrices qui ne ménagent pas leurs efforts pour rendre attrayantes l'offre et la présentation des livres. (ha)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Jullien Michael Georges Alain, fils de Claude Michel Paul, Neuchâtel, et de Marie Claude, née Howald. - Dessibourg Stéphanie, fille de Marcel Roger, Peseux, et de Christine, née Cantin. - Luppi, Coralie Monika, fille de Laurent Ernest, Neuchâtel, et de Monika Renate, née Panzek. - Bovet Nicolas, fils de Jean-Claude, Neuchâtel, et de Laurence Hélène, née Wittwer. - Pedrido Leticia, fille de Carlos, Cortailod, et de Catherine Pierrette, née Hofer. - Thorens Marc Sébastien, fils de Didier Alexandre, Neuchâtel, et de Elisabeth, née Prod'hom. - Montandon Michael, fils de Patrick Aimé, Fleurier, et de Giuliana, née Salvi. - Courjaud Christophe, fils de Jean, Les Geneveys-sur-Coffrane, et de Eveline, née Streit. - Chanson Laura Eva, fille de Frédéric, Neuchâtel, et de Chantal, née Vautravers. - Biasotto Laure, fille de Luigi Giuseppe, Hauterive, et de Martine, née Borel. - Novac Laurent Oz, fils de Pinchas, Cudrefin, et de Mioara Carmen, née Zingher.

Promesses de mariage

Richi Stefan Hans et Bär Karine, les deux à Neuchâtel. - Heer Kaspar Rudolf, Bâle, et de Bondeli Véronique Françoise, Kloten. - Schwartz Denis Pierre et Fank-

hauser Corinne Monique, les deux à Neuchâtel. - Dolard Daniel, Sellières (France), et Billod Catherine Marie Louise, Neuchâtel. - Padilla Joaquin, Saint-Aubin, et Carnero Isabel, Neuchâtel. - Sherazi Abrar, Neuchâtel, et Hegetschweiler Bertha Marie, en séjour à Neuchâtel. - Rashidaleslami Majid et Monnard Claudine Alice, les deux à Lausanne. - Hagmann Otto et Pilet, née Miklisch Gisela, les deux à Neuchâtel. - Sausser Michel Pierre et Vernez Jocelyne, les deux à Neuchâtel. - Henriod Bernard Gérard et Rentsch Myriam Angela, les deux à Lausanne. - Cinieri Salvatore et Ciullo Roberta, les deux à Neuchâtel. - Vagnières Constant Aimé et Currit Christiane Denise, les deux à Neuchâtel. - Berthoud Jean Frédéric Georges Alexis et Sigg Catherine, les deux à Nyon. - Juillerat Pierre André et Schembari Gabriella, les deux à Neuchâtel. - Schulé Pierre Alain Robert et Binggeli Chantal Dominique, les deux à Neuchâtel. - Steiner Hansruedi et Chappuis Brigitte Marguerite, les deux à Neuchâtel.

Mariages

Pinho Armenio, Neuchâtel, et Cajas Marcela Viviana, Marin. - Tatone Raffaele et Gomes Remelgado Maria Dominigas, les deux à Neuchâtel. - Lauper Georges Emile Pascal et Monney Michèle, les deux à Neuchâtel. - Robert-Nicoud Didier et Cressier Jacqueline Chantal, les deux à Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre sacré au Grand-Temple Abraham en chair et en âme

Passage éclair, samedi soir au Grand-Temple, de la Compagnie de la Marelle qui, autour de Théodore de Bèze, figure de proue du protestantisme au XVIe siècle, fit voler en éclats les a priori.

Sur des tréteaux, montés devant la chaire de vérité, sept comédiens, cinq adultes et deux enfants, jouent «Abraham sacrifiant», une pièce étonnante, par le ton, de Théodore de Bèze, qui passe du sérieux à l'humour, à la farce et vice versa, en un tournemain.

L'action se passe en avril 1550. Les étudiants de l'Académie de Lausanne s'apprennent, comme chaque année, à présenter leur pièce de théâtre pour les promotions. Cette année-là, le sujet en est Abraham et l'auteur s'appelle Théodore de Bèze, professeur de grec nouvellement installé en cette ville. Ce décor brossé, c'est à une pièce dans la pièce à laquelle

assistèrent samedi soir les nombreux spectateurs présents au Temple.

Abraham et Sarah ont un fils, Isaac. Dieu, pour éprouver l'obéissance de son disciple demande à Abraham de sacrifier Isaac sur son autel. Doutes? Refus de Sarah. Abraham s'en va dans la forêt, lève son glaive sur son fils, alors la main de Dieu retient le glaive. Abraham récompensé de sa foi rentrera chez lui accompagné de son fils.

La Compagnie de la Marelle exacerbe la truculence d'un texte, grave et rabelaisien, à la fois. Un jeu théâtral dans la lignée de la Commedia dell'arte, la mise en scène fait une large place à la musique, flûte, bombarde, tambourin, voix et danse.

L'aspect nouveau d'un spectacle de ce genre au Grand-Temple plut au public.

D. de C.

REMERCIEMENT

La famille de

MONSIEUR FRÉDÉRIC GERTSCH

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

6785

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S.A.

L'IMPARTIAL
Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc. 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

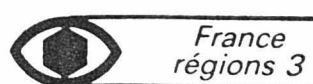
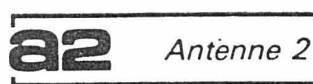
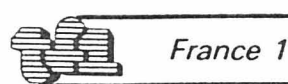
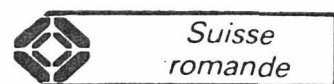
Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Orlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pétinat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlet-taz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

mercredi

TELEVISION RADIO



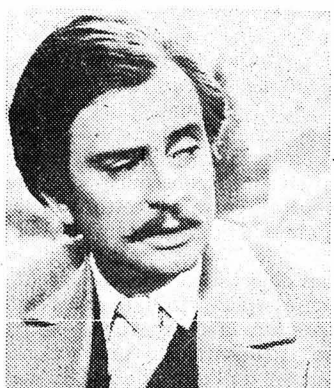
12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Un après-midi jeunesse
 Quick et Flupke; Astro-lab 22; Choky; 3, 2, 1... contact; Sherlock Holmes; Petites annonces; Les Schtroumpfs; Paddington; Les légendes du monde.



A 16 h 55
De la baguette au hamburger
 Terry au pays de Deng. Film en deux parties de Terry Ohlsson. Il est courant, en période estivale, de procéder à des échanges d'enfants entre familles de nationalités différentes. Une expérience relatée dans ces deux films. Photo: à la découverte de l'autre, où les préjugés n'ont pas encore cours. (tsr)

17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
18.10 Vert pomme
 Quick et Flupke; Skier sans pépin; Ski rétro; Le renvoi, sketch; Concours vert tige.
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Football
 Coupe UEFA: Neuchâtel Xamax-Real Madrid, en direct de Neuchâtel.
22.00 Téléjournal
22.15 Spécial session
22.30 Football
 Coupe d'Europe des clubs champions: Juventus-Barcelone, en différé de Turin.
23.30 Dernières nouvelles
 Bulletin du télétexte.

10.15 Antiope 1
10.45 Salut les petits loups!
11.45 La une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Vitamine
 Les petits creux de Loula; L'invité; Les Minipouss; Vitaboum; Look, etc.
16.00 Les nouvelles aventures de Vidocq
 Les bijoux du roi. 21 juin 1815. Après la défaite de Waterloo, Napoléon abdique pour la seconde fois.
17.00 La chance aux chansons
17.25 Allegra
 2^e épisode.
18.25 Minijournal
18.40 La vie des Botes
18.45 Santa Barbara
 A moitié ivre, Lionel confond Eden avec sa mère.
19.10 La vie des Botes
19.28 Loto sportif
19.40 Cocoricocoboy
19.52 Tirage du tac-o-tac
20.00 Le journal à la une
20.30 Tirage du loto



A 20 h 35
Arsène Lupin
 Agence Barnett. Avec Georges Descrières, Yvon Bouchard, Jacques Balutin, etc. Barnett, détective privé, vient d'acheter le journal. Il y lit qu'on a volé le trésor du roi Dagobert... Photo: Georges Descrières. (tf1)

21.35 Patinage artistique
 Championnats du monde à Genève, libre couples.
23.00 Performances
 Invité: B. Sobel.
23.30 Une dernière
23.45 C'est à lire

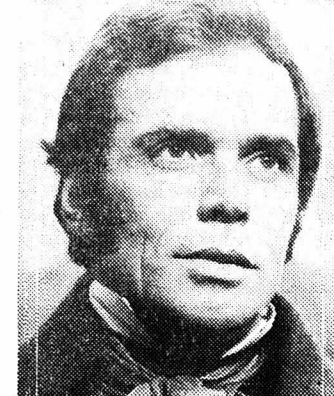
6.45 Télématin
9.00 Récré a2
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Catherine
 Série avec C. Ancelot, P.-M. Escourrou, etc.
14.00 Valentina
 Téléfilm d'A.J. Bantancor. La rencontre et les amours de deux enfants pendant leurs vacances d'été.
15.30 Récré A2
 Les Schtroumpfs; Les Poupies; Clémentine; Flip bouc.
17.00 Terre des bêtes
17.30 Superplatine
18.00 Ma sorcière bien-aimée
 La vache sacrée.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le petit Boulevard illustré
20.00 Le journal



A 20 h 35
La malédiction de la veuve noire
 Téléfilm de Dan Curtis, avec Tony Franciosa, Donna Mills, Patty Duke Astin, etc. Une femme entre dans un bar et dit qu'elle est en panne de voiture. Un des clients l'accompagne et peu de temps après, on entend des hurlements épouvantables. Photo: Tony Franciosa (a2)

22.10 L'opéra sauvage
23.10 Edition de la nuit
 ou
19.05 D'accord, pas d'accord
19.10 Le petit Boulevard illustré
19.30 Le journal
19.55 Football
 Nantes-Inter de Milan.
20.45 Mi-temps
21.00 Football
 Nantes-Inter de Milan.
21.55 Football
 Juventus-Barcelone.
23.30 Edition de la nuit

17.02 L'âge en fleur
17.15 Télévision régionale
17.30 Fraggle rock
18.00 Télévision régionale
18.55 Speedy Gonzales
19.00 Flash infos
19.05 Télévision régionale
19.35 L'homme au képi noir
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures



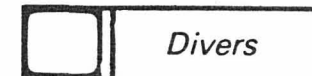
A 20 h 35
La fête en France
 L'ange du hasard, divertissement de François Duprat et Renée Darbon, avec Bernard Rousselet, Anne Rousselet, Jacques Vigot, etc. Et des chansons de Nicoletta, Tom Novembre, Romain Didier, Isabelle Mayereau. Photo: Bernard Rousselet. (fr3)

21.35 Thalassa
 Hamburg 86, ville chic et port choc!
22.20 Soir 3
22.55 Destinées
 Film yougoslave de P. Golubovic (1978). Durée: 65 minutes.
24.00 Témoignages
 Invité: P. Besson.
0.15 Prélude à la nuit



8.45 Sky Trax
14.15 Skyways
15.05 Blackstar
16.00 Sky Trax
18.00 The Littles
18.30 Dennis
19.00 The Lucy Show
19.30 Green Acres
20.00 The Greatest American Hero
21.00 Calamity Jane
22.40 International Motor Sports 1986
23.45 Sky Trax

9.30 Teleguide
10.30 Wagner
11.25 Taxi
12.00 TG 1-Flash
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca?
14.15 Il mondo di Quark
15.00 Sport in casa
15.30 Il premio Navicella
16.30 L'amico Gipsy
17.00 TG 1-Flash
17.05 Ciao papa!
18.00 TG 1-Cronache
18.30 Italia sera
20.00 Telegiornale
20.30 Professione: Pericolo!
21.30 Diego Fabbri
22.00 Telegiornale
22.15 Mercoledì sport
23.50 TG 1-Notte



Suisse italienne
12.45 Cenerentola e il signor Bonaventura, film.
14.00 Téléjournal
14.05 Hawkins
15.15 Mystérieux animaux d'Australie
16.10 Dov'è la libertà?
 Film de R. Rossellini.
17.45 Buzz fizz quiz
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.10 Football
 (chaîne romande).
20.30 TTT
21.30 Au pays des chevaux
22.00 Téléjournal
22.10 Mercredi sport
 Téléjournal

Suisse alémanique
12.00 Patinage artistique
13.55 Bulletin - Télétexte
16.15 En visite
17.00 Fernrohr
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Au royaume des animaux sauvages
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Café Fédéral
21.10 Backstage
22.00 Téléjournal
22.20 Sport
23.05 Critique des médias
 0.05 Bulletin de nuit

Allemagne 1
13.15 Vidéotexte
16.00 Téléjournal
16.10 Schaufenster der Welt
16.55 Animaux sauvages
17.15 A gauche et à droite de l'Equateur
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Das Totenreich, série.
21.55 Point chaud
22.30 Le fait du jour
23.00 Miroir du monde culturel
23.45 Téléjournal

Allemagne 2
13.15 Vidéotexte
16.00 Informations
16.05 Wasser marsch!
16.35 Tao Tao
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.50 Ein Heim für Tiere
19.00 Informations
19.30 Hitparade im ZDF
20.15 Reportage sportif
21.45 Journal du soir
22.05 Dynasty, série.
22.50 Sport
23.50 Informations

Allemagne 3
18.00 Rue Sésame
18.30 Zora la rousse
19.00 Journal du soir
19.25 Das Sandmännchen
19.30 45 Fieber
20.15 ... wann ist man ein Mann?
21.00 Die Frau des Fliegers
 Film d'E. Rohmer.
22.40 Pensées
 sur les Allemands

À PROPOS

Les images nouvelles

Les ordinateurs se sont emparés des images. Les voilà capables de jouer avec notre imagination ou nos désirs pour façonner des mondes artificiels, en se fondant sur une double culture. L'art et la science se rejoignent puisqu'ils font appel à la création artistique et la création industrielle pour produire des images figuratives ou abstraites.

Ces nouvelles images font l'objet d'une très intéressante série d'émissions le lundi soir sur Antenne 2. Elles ne sont pas véritablement nouvelles pour ceux qui ont vu le film «Tron» ou qui sont familiers de certains jeux et génériques de télévision. Mais le mot télévision n'est pas trop fort pour parler d'un moyen d'expression aux ressources encore en partie insoupçonnées. Une révolution comparable à l'invention de l'imprimerie ou du cinéma.

Lundi soir, l'Institut national de l'audio-visuel (INA), qui est un précurseur en la matière, a surtout présenté les implications militaires de ces images synthétiques. Les plus spectaculaires concernent les simulateurs de vol et la vision nocturne. Le premier permet d'économiser les heures de vol en effectuant des entraînements sans quitter le sol. Le deuxième anéantit tous les avantages procurés par le camouflage de l'obscurité.

Il y a désormais une logistique de l'image. On a même entendu un essayiste affirmer qu'en matière de combats militaires l'approvisionnement en images devenait aussi important que l'approvisionnement en munitions. D'ailleurs, on songe déjà à équiper les avions de cockpits aveugles dans lesquels les pilotes observeraient une image totalement artificielle du terrain, leur permettant de voir parfaitement le relief en dépit des pires conditions météorologiques.

On touche indiscutablement à un nouvel art visuel offrant de captivantes perspectives. Mais ces images numérisées peuvent aussi devenir un dangereux outil de désinformation, en regard duquel les trucages cinématographiques ne sont que des jeux innocents.

Une dernière émission de la série reste à voir lundi prochain: celle consacrée aux images de la nature.

Pierre-Alain Bassin

note brève

Elections françaises

La politique transformée en spectacle: ras-le-bol, même s'il reste prononcé par quelques-uns et pas encore largement partagé. Il est pourtant des moyens pour manifester ce rejet: je n'ai pas regardé une seule image des résultats des élections françaises.

Je me suis contenté d'écouter des informations radiophoniques en passant d'un poste à l'autre, d'une longueur d'ondes à l'autre. En fin de soirée, dimanche, j'avais l'impression d'en savoir tout autant qu'en ayant été l'esclave trop docile du petit écran. Il manque, certes, le visage qui confirme ou dément le propos, les données numériques lues sur des tableaux. Mais en radio, on les répète souvent, on les complète rapidement... et le coup de fourchette décisif se comprend. Ne regardons plus la politique: écoutons-la... (fy ly)

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 9.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 17.05 Première édition. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie ou comment trouver des rythmes à votre pied. 20.05 Label suisse. 20.30 Fair play. 22.40 Relax: La terrasse, de D. Boulanger. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Séquences. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Le concert du mercredi: Orchestre symphonique de la Radio-TV espagnole. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato-auswärts. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport: coupe de l'UEFA. Neuchâtel Xamax-Real Madrid, match retour. 22.15 Musicbox. 24.00 Club de nuit.

France musique

9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Atelier musique de Ville-d'Avray. 14.02 Tempo primo. 15.00 Acousmathèque. 15.30 Après-midi de France musique. 19.12 Interlude. 19.30 Spirales. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 The english concert: œuvres de Haendel, Telemann, Bach, etc. 22.00 Les soirées de France musique.

Destinées: à la découverte du cinéma yougoslave

FR3, à 22 h 50

Il aura fallu attendre que «Papa est en voyage d'affaires», le film d'Emir Kusturica, soit primé au Festival de Cannes pour découvrir qu'il existait peut-être un cinéma yougoslave différent de ce qu'on avait pu entrevoir jusqu'ici: une production soumise à de fortes pressions politiques envahie de lieux communs.

Avec «Destinées», Predrag Golubovic nous entraîne dans un monde fait de violence, de défi, de fierté, d'orgueil, d'émotion... Bien sûr, il s'agit avant tout d'un film de guerre. Mais, bien vite, c'est de l'Homme qu'il s'agit, de son sens du devoir, de sa dignité, de son droit à la liberté.

Tourné en séquences (qui sont en fait chacune un court-métrage), le film est pratiquement muet. C'est donc la qualité de la mise en scène, l'éclat de la photo et l'excellent montage qui font l'exceptionnelle beauté de ce film qui renoue avec une certaine pureté cinématographique hélas oubliée depuis longtemps chez nous.

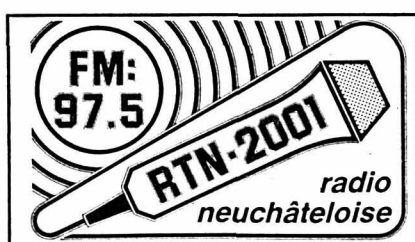
Predrag Golubovic est né en 1935. Diplômé

de la Faculté de Belgrade (philologie) et de la Faculté d'Art dramatique de la même ville, il devient boursier du gouvernement français et poursuit ses études à Paris (réalisation cinématographique et de télévision).

Il a réalisé des dizaines de courts-métrages (dont beaucoup ont été primés dans presque tous les Festivals importants du monde) et trois longs-métrages: «Les gars à Grenade» (1973), «Le Cou-rouge» (1974) et «Destinées» (1978).

A travers ce dernier, Golubovic manifeste un talent exceptionnel en renouvelant complètement la conception du film de guerre. Pour lui, ce ne sont pas les faits d'armes des soldats qui comptent mais la réaction d'une population paisible soudain confrontée à l'horreur.

En effet, dans la plaine, la guerre a surgi au beau milieu de ce village isolé. Les habitants, des gens tout à fait ordinaires, se retrouvent soudain devant la mort. Mais une force étrange les empêchera de mourir humiliés, comme des chiens, sur leurs terres. Leur attitude courageuse, leur fierté devant le destin tragique qui les attend, loin d'être désespérée, est comme le jaillissement d'une dernière liberté. (ap)



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100.6

6.00 Bulletin. **6.05 Biscottes et café noir.** **7.00 Journal neuchâtelois et sportif.** **7.30 Journal national et international.** **8.00 Bulletin.** **8.45 Naissances.** **9.00 Espace 6.** **10.00 Pirouettes.** **11.30 Déjeuner show.** **12.00 Midi-infos.** **12.30 Commentaire d'actualités.** **12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show.** **14.30 A suivre.** **16.30 Plum-cake.** **17.00 Bulletin.** **17.00 Hit-parade.** **18.30 Culture musique.** **19.00 Journal du soir.** **19.15 Magazine culturel.** **20.00 Football: Ne Xamax - Real Madrid.** **23.00 Surprise nocturne.**